

NOTE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Présentée en commission finances le 22 juin 2021



SOMMAIRE

EQUI LIBRE BUDGETAIRE

Rapport synthétique de la
rétrospective 2018 à 2021

1 – Introduction

2 – Les grandes masses financières

2.1 – Les masses budgétaires

2.2 – Soldes financiers

2.3 – Fonds de roulement et résultat prévisionnel

2.4 – Endettement

3 – Les grands équilibres financiers

3.1 – Soldes intermédiaires de gestion

3.2 – Epargne brute

3.3 – Effet de ciseau

4 – Le niveau de l'endettement

4.1 – Encours de dette et emprunts nouveaux

4.2 – Annuités de la dette

4.3 – Ratio de désendettement

5 – La fiscalité directe

5.1 – L'évolution des bases

5.2 – Evolution des taux et des produits

6 – La section de fonctionnement

6.1 – Les recettes de fonctionnement

6.2 – Evolution des taux et des produits

7 – La section d'investissement

7.1 – Les recettes de fonctionnement

7.2 – Les dépenses d'investissement

8 – Le programme pluriannuel
d'investissement et son financement

8.1 – Les dépenses prévues au PPI

8.2 – Les financeurs du PPI

8.3 – Le coût net annuel

9 – Le financement de
l'investissement

10- Les ratios

MOYENS GENERAUX

FINANCES

Bilan COVID

MARCHES PUBLICS

Commande publique

Service informatique

Optimisation des ressources

RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Accueil et Etat-civil

Communication

Traditions

Relations Internationales

CULTURE ET PATRIMOINE

Culture

Médiathèque G.Baissette à Mauguio

Médiathèque de l'Ancre à Carnon

VIE ASSOCIATIVE

Vie associative

SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

Police Municipale

EDUCATION

Education

SPORTS

Sports

SOLIDARITES

Action sociale et CCAS

Jeunesse et médiation

11- Les politiques publiques

EQUILIBRE BUDGETAIRE

INTRODUCTION

Un contexte budgétaire de plus en plus restreint pour les collectivités locales

Le bilan de la crise sanitaire

Le 31 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'Urgence internationale. En France, le gouvernement a décidé d'un confinement généralisé à partir du 17 mars 2020, le déconfinement débutera 8 semaines plus tard, le 11 mai.

Entre ces deux dates, le tissu économique français a été à l'arrêt quasi-total. L'année 2020 aura été difficile à plusieurs titres, et nous ne sommes pas encore en capacité de mesurer l'intégralité des conséquences sociales et financières de cette crise. Mais depuis le premier confinement, la commune de Mauguio-Carnon a pris conscience des impacts que cette crise pouvait avoir sur la population, les commerces locaux et les associations.

Dans ce contexte et face aux mesures de restrictions qui ont eu un impact sur l'activité économique, et le tissu associatif de la collectivité, la commune a fait le choix de la solidarité en mettant en place un plan d'aides destiné à soutenir la population, les établissements et entreprises du territoire, qui s'est décliné en trois volets :

- Mesures de soutien au tissu économique
- Mesures de soutien aux traditions et à la culture
- Mesures de soutien aux associations
- Mesures de soutien sociales aux plus fragiles

Ces mesures se sont matérialisées par l'attribution de subventions exceptionnelles aux associations, des mesures d'exonération de droits et d'abattement fiscal, et par une cellule d'appui administratif et opérationnel.

Ce large plan d'aides, ainsi que les dépenses supplémentaires assumées par la commune, sont venus impacter le budget global de la collectivité et ceux de ses satellites (CCAS, Office municipal de tourisme, Port).

Bilan financier de la crise sanitaire :

Malgré les nombreuses dépenses imprévues effectuées par la collectivité afin de soutenir les entreprises, les associations et la culture locale, la non tenue des événements festifs et culturel a permis de limiter l'impact financier de la crise sanitaire. L'équilibre n'est certes pas atteint, mais le coût réel pour le budget communal s'élève à 264 607,52 €.

Coût total de la crise

Dépenses	1 045 910,69 €
Economies	781 303,17 €
Bilan	- 264 607,52 €

C'est la bonne santé financière de la commune qui a permis de mettre en place les mesures nécessaires sans que les grands équilibres financiers ne soient altérés. Au niveau national, les structures plus fragiles financièrement ont été largement plus impactées que la nôtre.

L'ensemble des acteurs de la collectivité doivent aujourd'hui être remerciés pour leur mobilisation et leur réactivité pour avoir fait face avec dévouement à la qualité et au maintien du service public local.

2 - LES GRANDES MASSES FINANCIERES

2.1 - Les masses budgétaires

	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	26 422 479	27 878 635	26 813 370	28 768 069
Dépenses de fonctionnement	23 020 106	23 108 011	22 841 722	23 728 567
<i>dont intérêts de la dette</i>	416 757	378 591	345 574	306 286
Recettes d'investissement	1 953 744	3 353 358	6 525 738	2 781 795
<i>dont emprunts souscrits</i>	0	0	3 000 000	0
Dépenses d'investissement	7 095 662	10 024 085	8 919 390	11 525 330
<i>dont capital de la dette</i>	941 795	979 933	1 131 938	1 133 981
<i>dont P.P.I</i>	6 146 867	9 030 411	7 786 611	10 390 509

2.2 - Soldes financiers

	2018	2019	2020	2021
Epargne de gestion	3 790 597	4 173 287	4 097 055	3 180 788
Epargne brute	3 373 839	3 794 696	3 751 482	2 874 502
Epargne nette	2 432 045	2 814 763	2 619 543	1 740 521

2.3 - Fonds de roulement et résultat prévisionnel

	2018	2019	2020	2021
Fonds de roulement en début d'exercice	5 820 392	4 080 846	2 180 743	3 758 740
Résultat de l'exercice	-1 739 545	-1 900 103	1 577 996	-3 704 033
Fonds de roulement en fin d'exercice	4 080 846	2 180 743	3 758 740	54 707

2.4 - Endettement

	2018	2019	2020	2021
Encours au 31 décembre	9 950 036	8 970 103	10 838 165	9 704 184
Ratio de désendettement	2,9 ans	2,4 ans	2,9 ans	3,4 ans
Emprunt	0	0	3 000 000	0

3 - LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

3.1 - Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion :

Ce sont des indicateurs permettant d'analyser le niveau de richesse de la collectivité. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

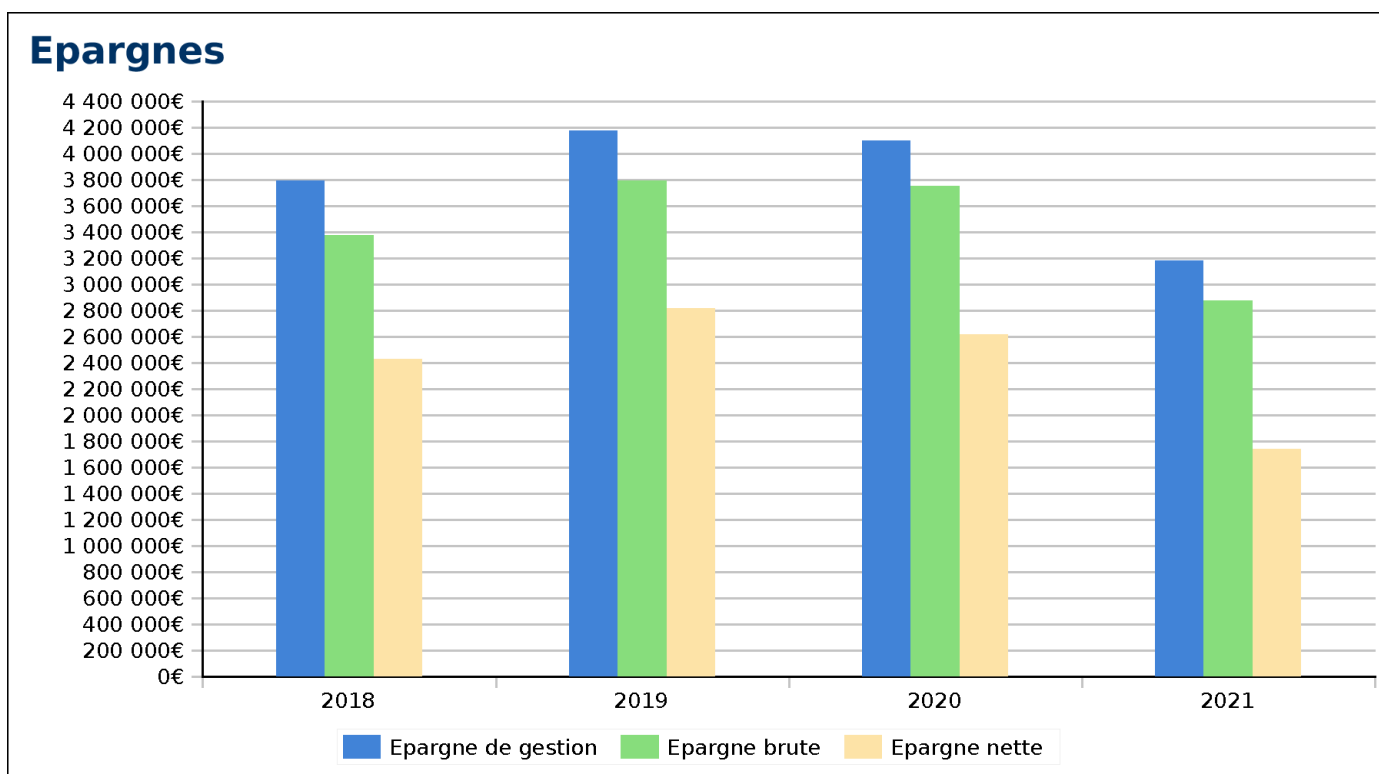
	2018	2019	2020	2021
Montants	3 790 597	4 173 287	4 097 055	3 180 788

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

	2018	2019	2020	2021
Montants	3 373 839	3 794 696	3 751 482	2 874 502

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	26 422 479	27 878 635	26 813 370	28 768 069
Epargne de gestion	3 790 597	4 173 287	4 097 055	3 180 788
Epargne brute	3 373 839	3 794 696	3 751 482	2 874 502
Taux d'épargne brute (en %)	12,78 %	14,11 %	14,11 %	10,81 %
Epargne nette	2 432 045	2 814 763	2 619 543	1 740 521

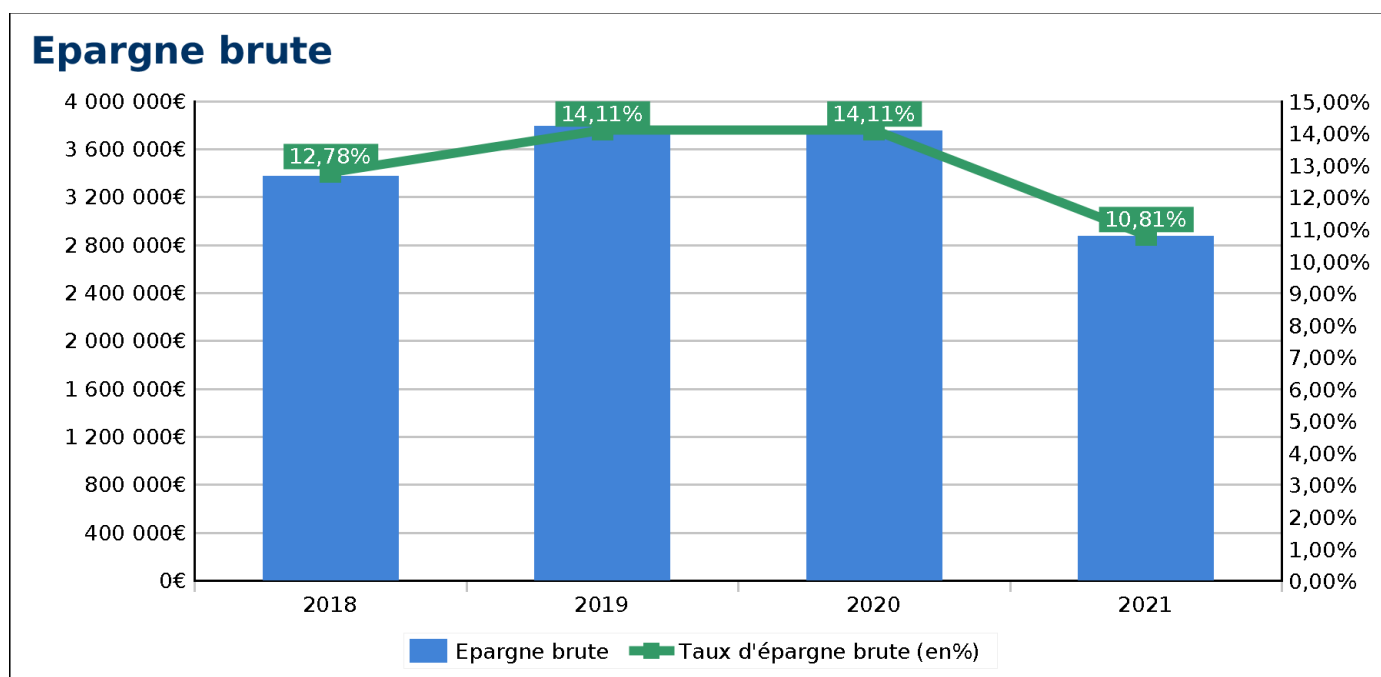


3.2 - Epargne brute

Epargne brute = C'est l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. L'excédent

appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Le taux d'épargne brute est la valorisation en pourcentage de l'épargne brute.



L'épargne brute et le taux d'épargne brute évoluent de la façon suivante :

	2018	2019	2020	2021
Epargne brute	3 373 839	3 794 696	3 751 482	2 874 502
Taux d'épargne brute (en %)	12,78 %	14,11 %	14,11 %	10,81 %

Des épargnes en hausse et très bien positionnées

Les épargnes de la Ville de Mauguio-Carnon se portent bien sur l'ensemble de la période avec une hausse observée entre 2018 et 2019 avant de se stabiliser l'année suivante.

L'épargne de gestion de la Ville passe de 3,7 M€ à 4,1 M€ entre 2018 et 2019 puis 4 M€ l'année suivante. L'épargne brute évolue corrélativement à l'épargne de gestion. L'épargne brute se porte bien avec un pic atteint en 2019 à 3,7 M€ que l'on retrouve en 2020.

L'épargne nette permet de mesurer la capacité d'autofinancement de la commune. L'épargne nette de la Ville de Mauguio-Carnon est en territoire positif sur toute la période. Cette épargne oscille entre 2,4 M€ et 2,8 M€ de 2018 et 2020.

3.3 - Effet de ciseau

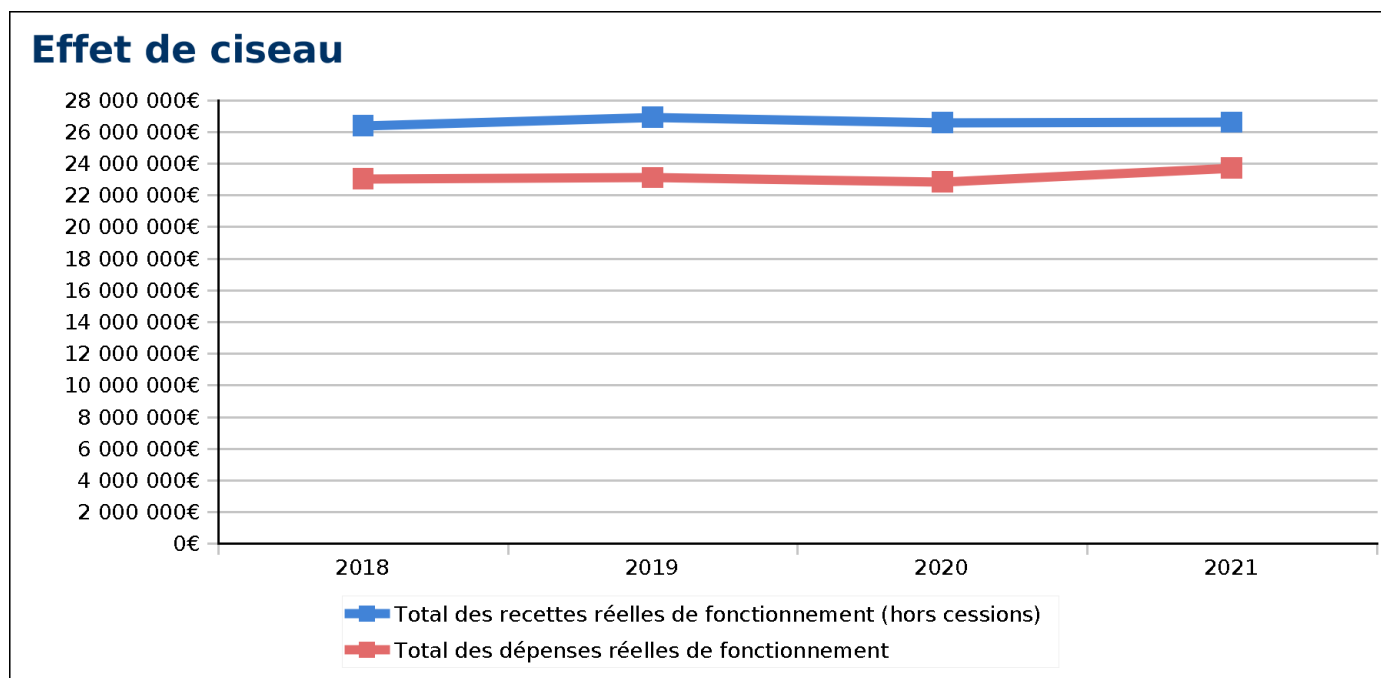
Effet de ciseau : Evolution de l'écart entre les recettes d'exploitation hors cession (fonctionnement) et les dépenses d'exploitation (fonctionnement) y compris les cessions d'immobilisations.

Enfin, l'effet ciseau montre un éloignement des deux courbes. Les dépenses réelles de fonctionnement sont à peu près stables alors que les recettes augmentent, ce qui fait état d'une bonne santé financière.

	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	26 393 946	26 902 707	26 593 203	26 603 069
<i>Evolution n-1</i>	-0,15 %	1,93 %	-1,15 %	0,04 %
Dépenses de	23 020 106	23 108 011	22 841 722	23 728 567

	2018	2019	2020	2021
fonctionnement				
<i>Evolution n-1</i>	1,81 %	0,38 %	-1,15 %	3,88 %

La comparaison de l'évolution des courbes de recettes et de dépenses de fonctionnement alerte sur la dégradation de l'épargne et sur les risques de l'effet ciseau.



Ce graphique illustre l'effet de ciseau, il met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Les recettes ou dépenses exceptionnelles ne sont pas comptabilisées et sont de nature à faire varier les agrégats d'une année sur l'autre. Le delta entre recettes et dépenses ainsi mis en évidence nourrit la section d'investissement. Il permet alors de financer les dépenses d'équipement ou de se désendetter.

4 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

4.1 - Encours de dette et emprunts nouveaux

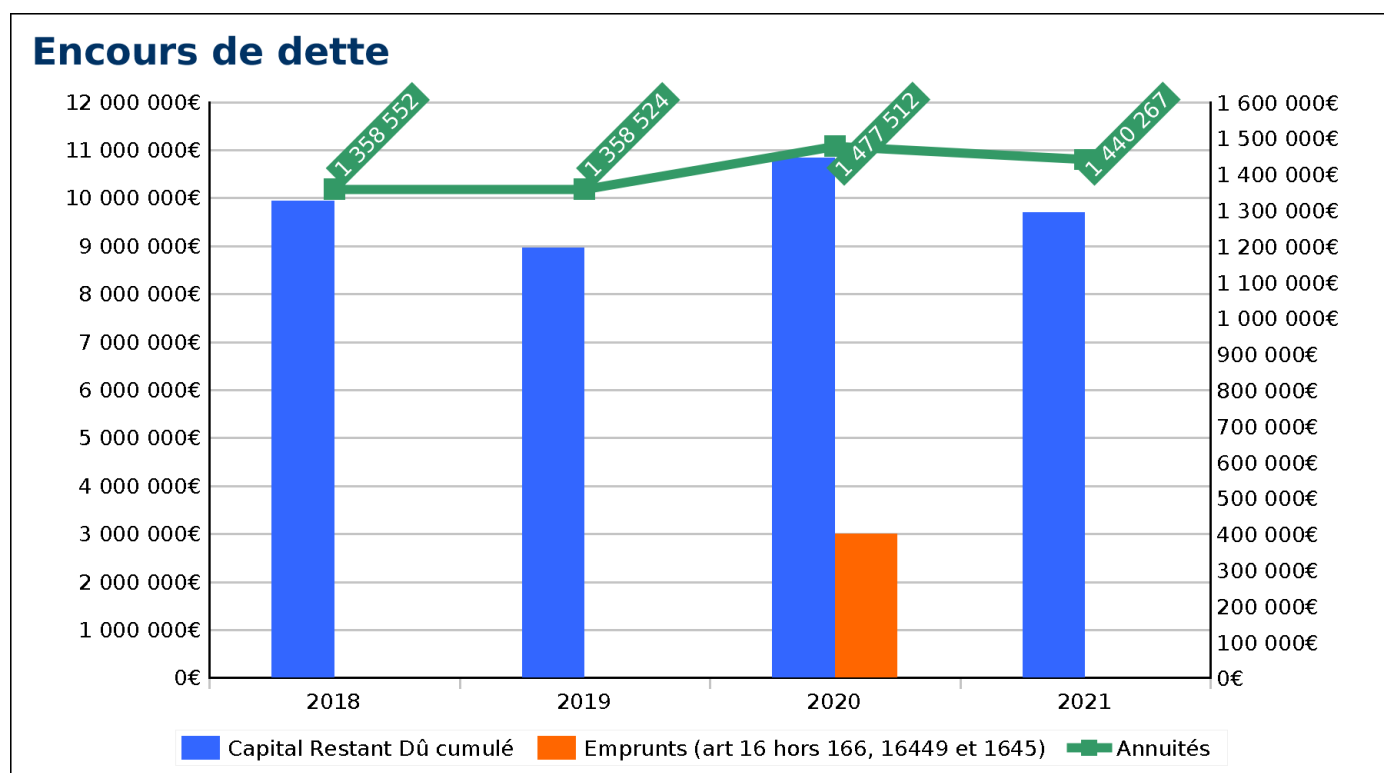
Selon ce scénario, l'encours de la dette évoluerait de **9 950 036 € en 2018 à 9 704 184 € en 2021** (échelle de gauche du graphique).

De la même façon, l'annuité de la dette évoluerait de **1 358 552 € en 2018 à 1 440 267 € en 2021** (échelle de droite du graphique).

	Encours de dette au 31/12	Evolution n-1	Emprunts nouveaux
2018	9 950 036	-8,34 %	0
2019	8 970 103	-9,85 %	0
2020	10 838 165	20,83 %	3 000 000
2021	9 704 184	-10,46 %	0

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Encours de dette au 31/12	-0,83 %	-2,47 %

Le graphique ci-dessous indique par année les évolutions du capital restant dû et de l'annuité (échelle de droite du graphique) tout en retraçant les nouveaux emprunts à contracter dans le cadre du plan d'investissement prospectif.



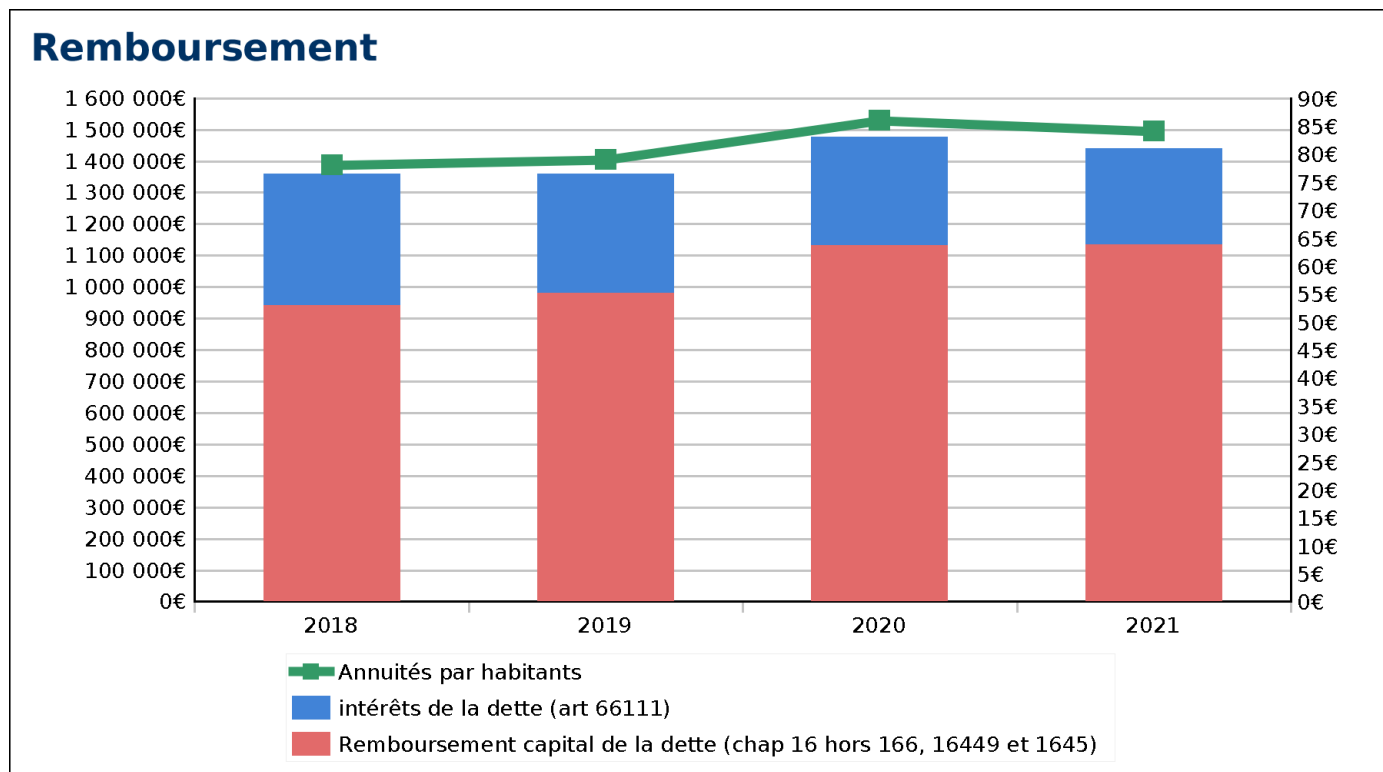
4.2 - Annuités de la dette

L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'échelonne et se ventile comme suit :

	2018	2019	2020	2021
Annuités	1 358 552	1 358 524	1 477 512	1 440 267
Evolution n-1 (en %)	0 %	-0 %	8,76 %	-2,52 %
Capital en euro	941 795	979 933	1 131 938	1 133 981
Intérêts en euro	416 757	378 591	345 574	306 286

Le graphique ci-dessous permet de lire directement l'évolution du remboursement du capital et des intérêts de la dette sur toute la période.

L'échelle de droite enregistre la variation de l'annuité de la dette par habitant.



La ventilation de l'annuité de la dette en euro par habitant évolue de la façon suivante :

	2018	2019	2020	2021
Annuités	78	79	86	84
Capital	54	57	66	66
Intérêts	24	22	20	18

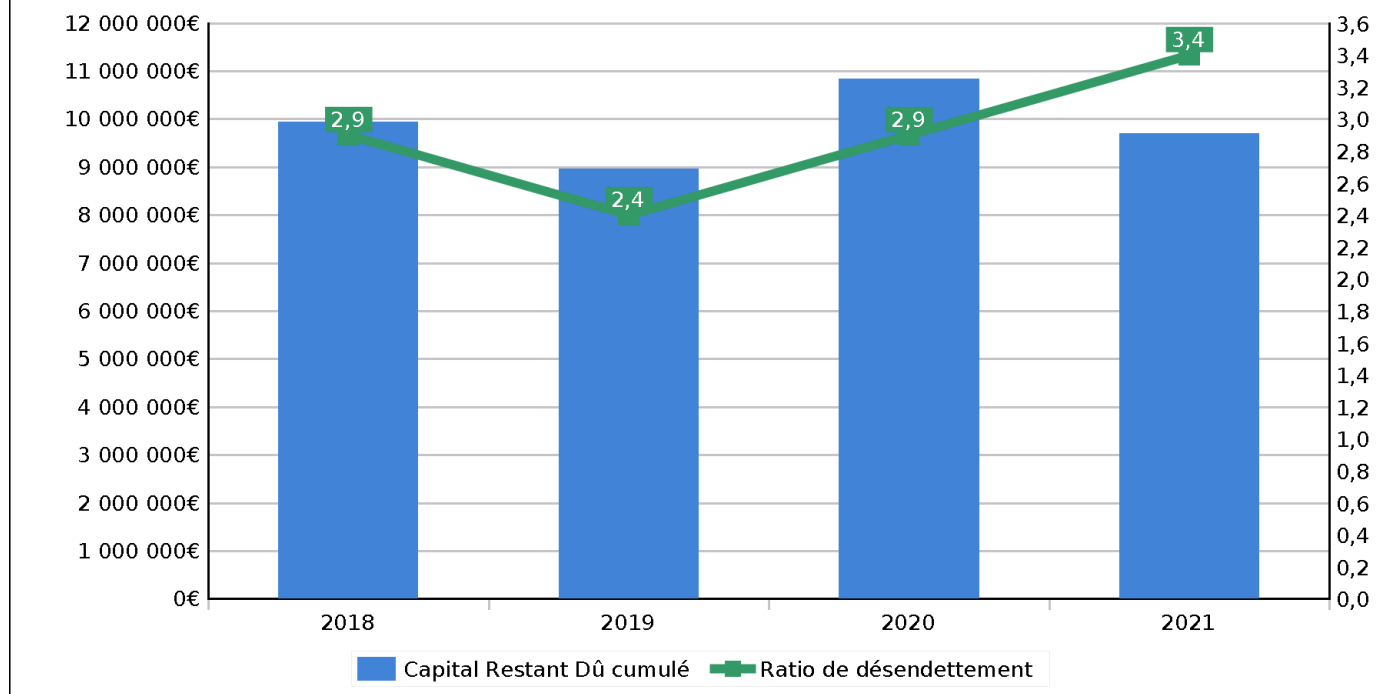
4.3 - Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :

	2018	2019	2020	2021
Ratio	2,9 ans	2,4 ans	2,9 ans	3,4 ans

Capacité de désendettement



L'équilibre pluriannuel

Afin de déterminer l'échelle de risque, il faudra comparer le ratio de désendettement avec la durée de vie moyenne de la dette.

Pour rappel, la durée de vie moyenne représente la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année). Elle exprime aussi la durée nécessaire pour rembourser environ la moitié du capital restant dû d'un emprunt amortissable.

Calcul du ratio : **Ratio de désendettement (CDD)/durée de vie moyenne (DVM)**

Si la capacité de désendettement est inférieure à la durée de vie moyenne de son stock de dette ($CDD/DVM < 1$), cela signifie que si la collectivité consacre l'intégralité de son épargne à rembourser tout son stock à un instant "t", cette opération ira plus vite que de laisser le capital se rembourser selon son propre profil.

Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à la durée de vie moyenne de son stock de dette ($CDD/DVM > 1$), cela signifie que même si elle consacre l'intégralité de son épargne à rembourser tout son stock à un instant "t", cette opération sera plus lente que de laisser le capital se rembourser naturellement. Il y a donc un risque que la collectivité ne puisse pas faire face à ses engagements contractuels.

Nous constatons un encours de dette en hausse mais un ratio de désendettement excellent qui demeure stable ; Ce ratio permettra de financer sur le mandate un PPI ambitieux.

Sur la période, la collectivité a mobilisé **3 M€** d'emprunt, portant le CRD au 31/12 à **10,8 M€** en 2020 contre **9,9 M€** initialement. Alliée à l'augmentation de l'épargne brute, cette progression de l'encours de dette a fait évoluer le ratio de désendettement de **2,4 ans** en 2019 à **2,9 ans** en 2020, ce qui correspond au niveau atteint en 2018. Ce dernier est donc très bien positionné au regard du seuil limite de 12 ans recommandé par la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 et au regard des seuils de surveillance fixés à 8 années.

Ce ratio bien positionné garantit à la commune une capacité d'investissement pour les années futures.

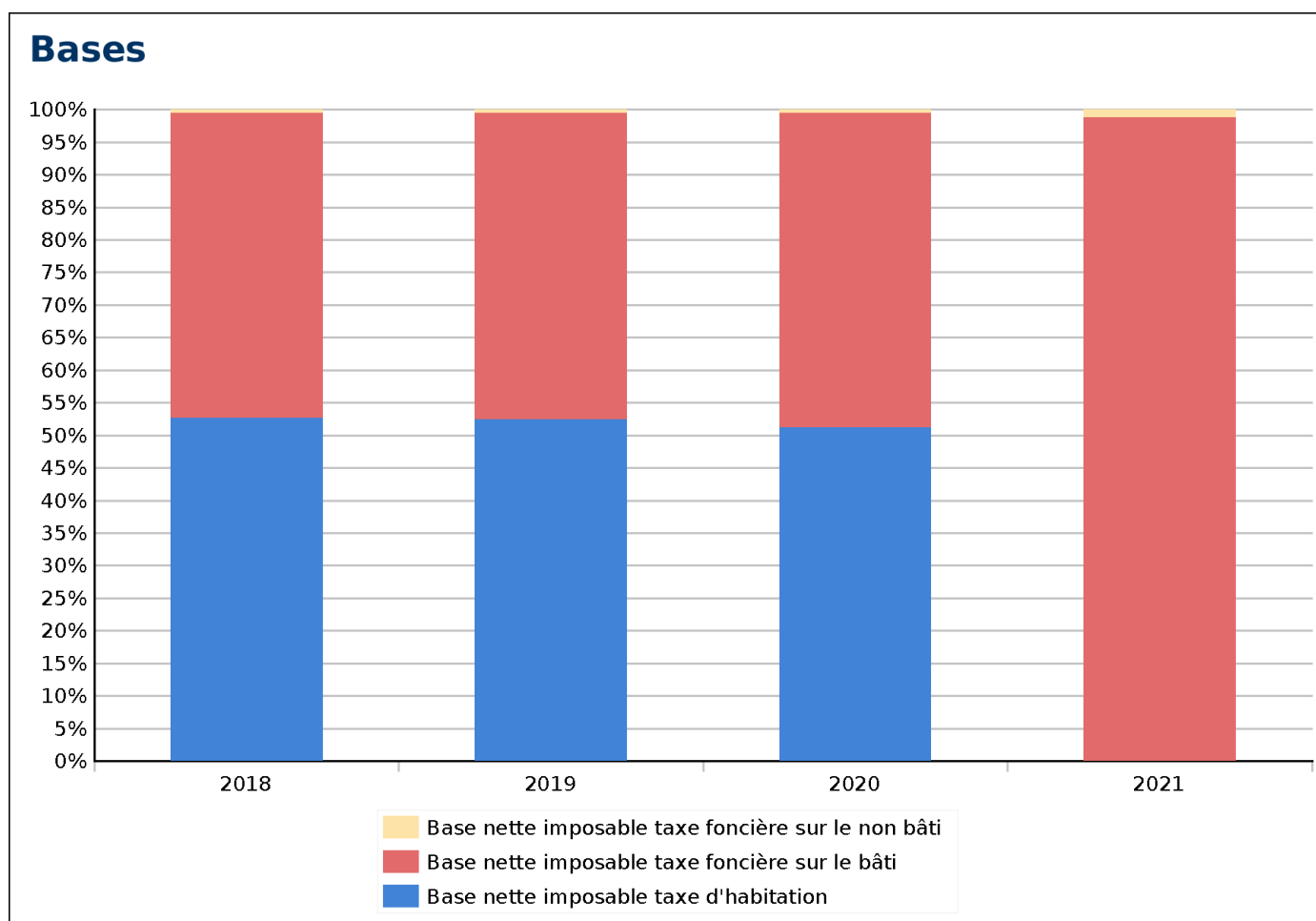
5 - LA FISCALITE DIRECTE

5.1 - L'évolution des bases

Le poids des bases fiscales permet de distinguer le dynamisme de chaque nature de taxe.

Ci-dessous le tableau des bases fiscales pour chaque taxe.

Années	Base taxe d'habitation	Base taxe foncière (bâtie)	Base taxe foncière (non bâtie)
2018	37 590 603	33 446 710	365 684
2019	38 103 769	34 205 778	374 751
2020	37 140 181	34 914 023	429 539
2021	0	33 730 000	424 500

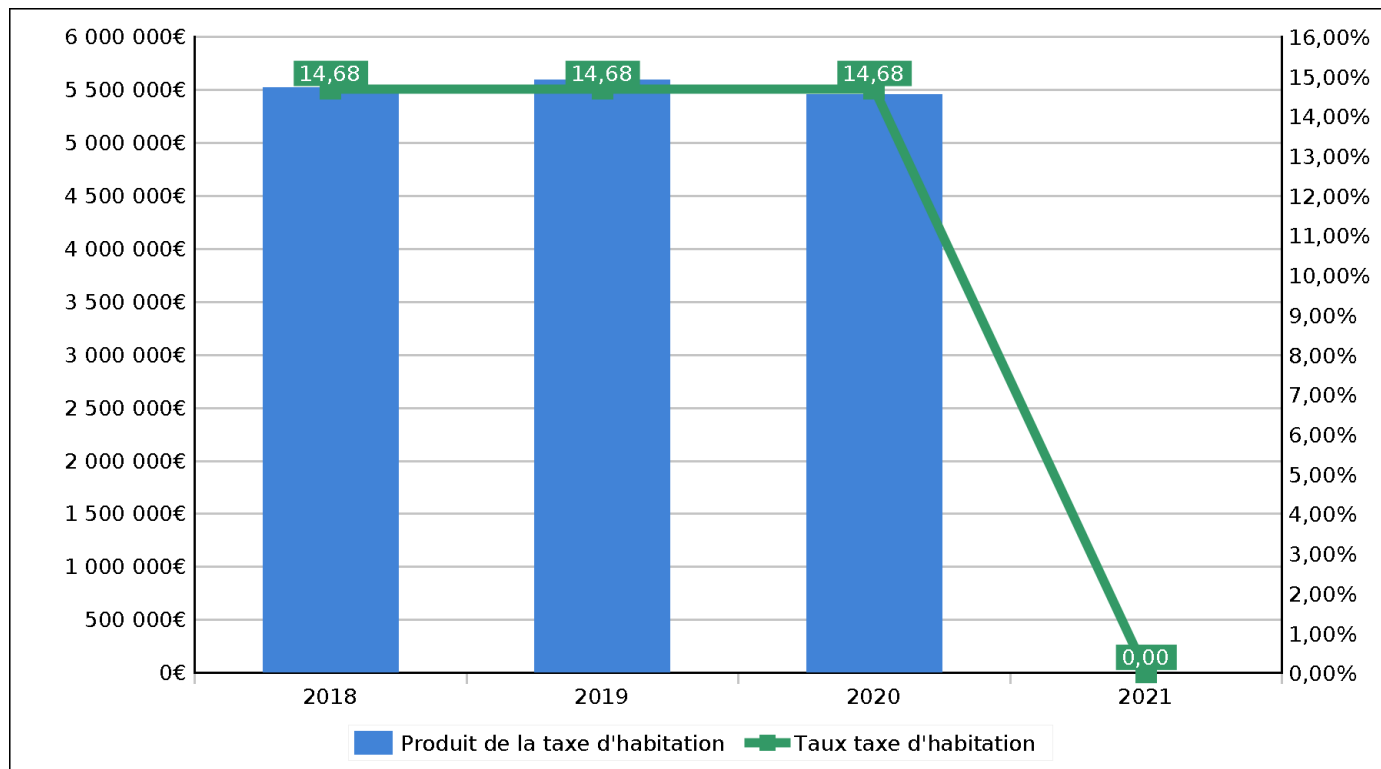


5.2 - Evolution des taux et des produits

TAXE D'HABITATION :

Années	Base nette TH	Evol base nette TH	Produit TH	Evol produit TH	Taux TH	Evol taux TH
2018	37 590 603	0,62 %	5 518 301	0,62 %	14,68 %	0 %
2019	38 103 769	1,37 %	5 593 633	1,37 %	14,68 %	0 %
2020	37 140 181	-2,53 %	5 452 179	-2,53 %	14,68 %	0 %
2021	0	-100 %	0	-100 %	0 %	-100 %

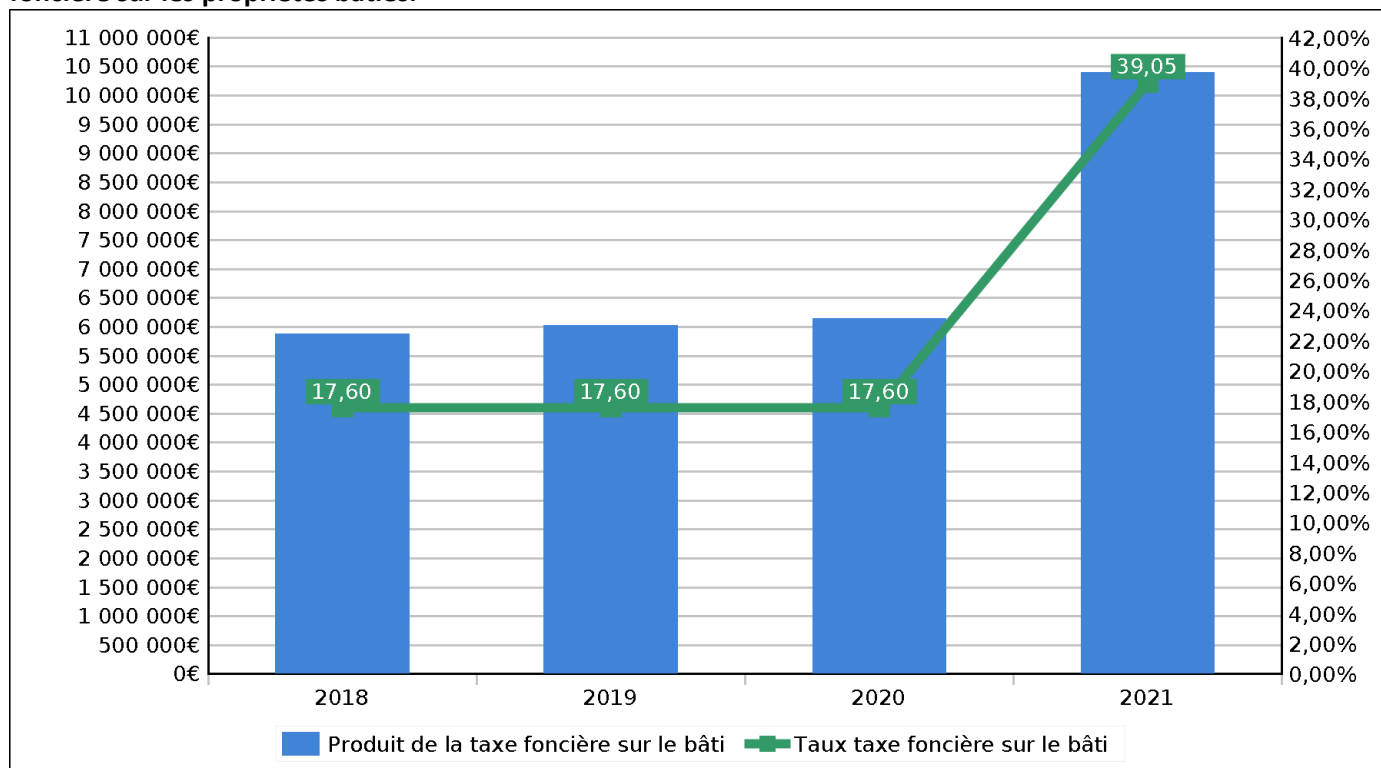
Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes et de l'évolution du taux de taxe d'habitation



TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE :

Années	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB	Evol taux TB
2018	33 446 710	2,51 %	5 886 621	2,51 %	17,6 %	0 %
2019	34 205 778	2,27 %	6 020 217	2,27 %	17,6 %	0 %
2020	34 914 023	2,07 %	6 144 868	2,07 %	17,6 %	0 %
2021	33 730 000	-3,39 %	10 401 177	69,27 %	39,05 %	121,87 %

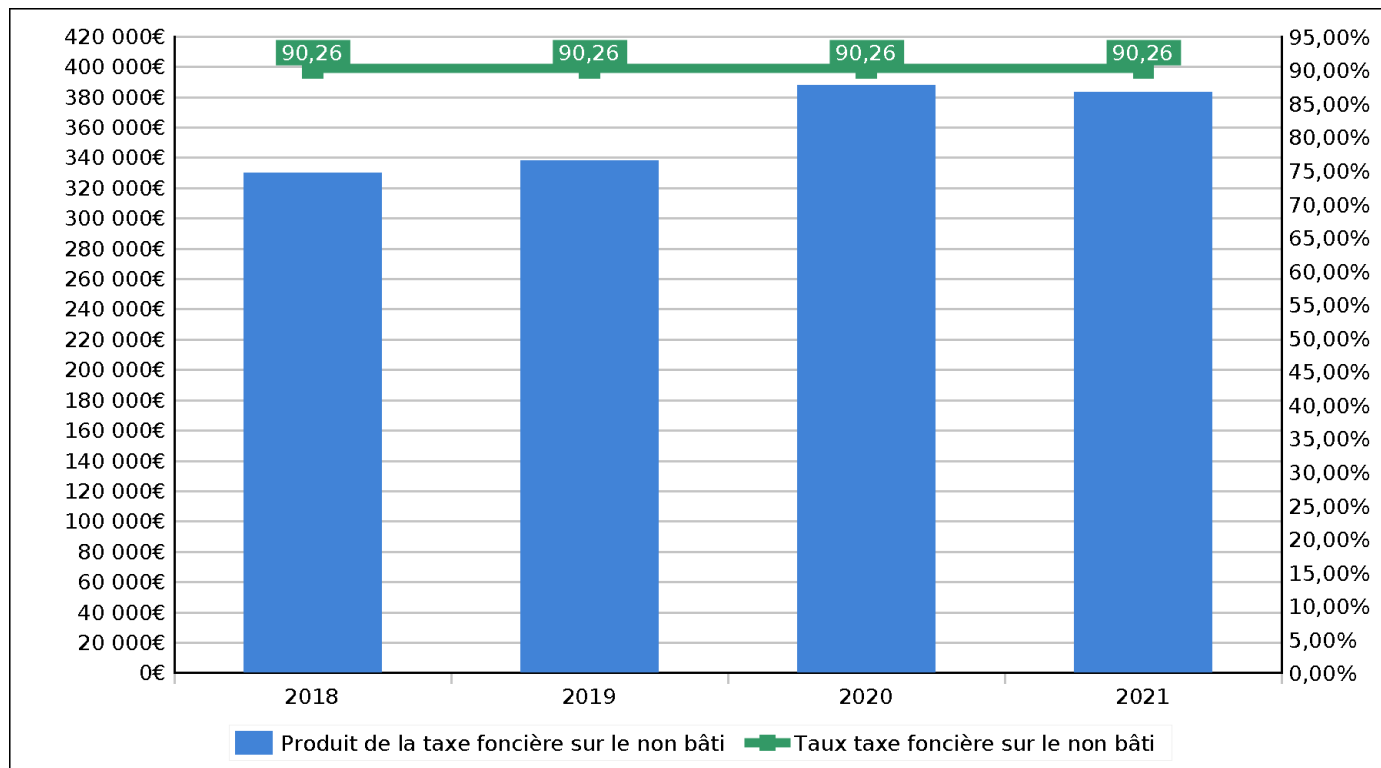
Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes et de l'évolution du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.



TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE:

Années	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB	Evol taux TNB
2018	365 684	15,38 %	330 066	15,38 %	90,26 %	0 %
2019	374 751	2,48 %	338 250	2,48 %	90,26 %	0 %
2020	429 539	14,62 %	387 702	14,62 %	90,26 %	0 %
2021	424 500	-1,17 %	383 154	-1,17 %	90,26 %	0 %

Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes et de l'évolution du taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties.



6 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

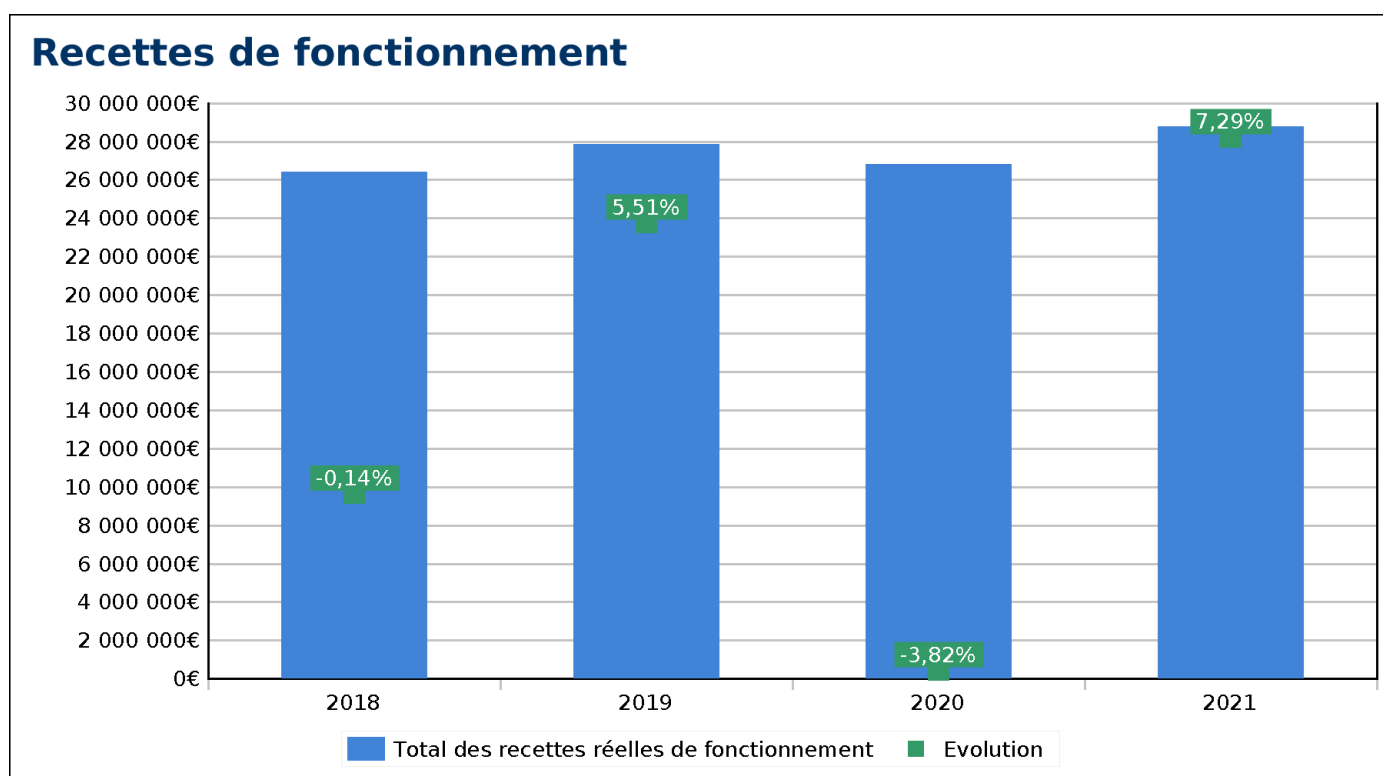
6.1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement et leur évolution

Années	Recettes de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2018	26 422 479	-0,14 %	1 515
2019	27 878 635	5,51 %	1 611
2020	26 813 370	-3,82 %	1 568
2021	28 768 069	7,29 %	1 682

L'évolution moyenne et totale comprend l'ensemble de la période

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Recettes de fonctionnement	2,88 %	8,88 %



Les principales recettes de fonctionnement

Produits de la fiscalité directe : La fiscalité directe comprend les taxes directes locales possibles (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties).

2018	2019	2020	2021
11 798 181	12 027 278	12 112 950	12 318 075

Produits de la fiscalité indirecte : La fiscalité indirecte comprend les recettes affectées au compte 73 autre que la fiscalité directe et transférée. (Selon la collectivité : la taxe sur l'électricité, les droits de mutation, l'attribution de compensation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères...).

2018	2019	2020	2021
11 482 359	11 747 059	11 509 663	11 505 485

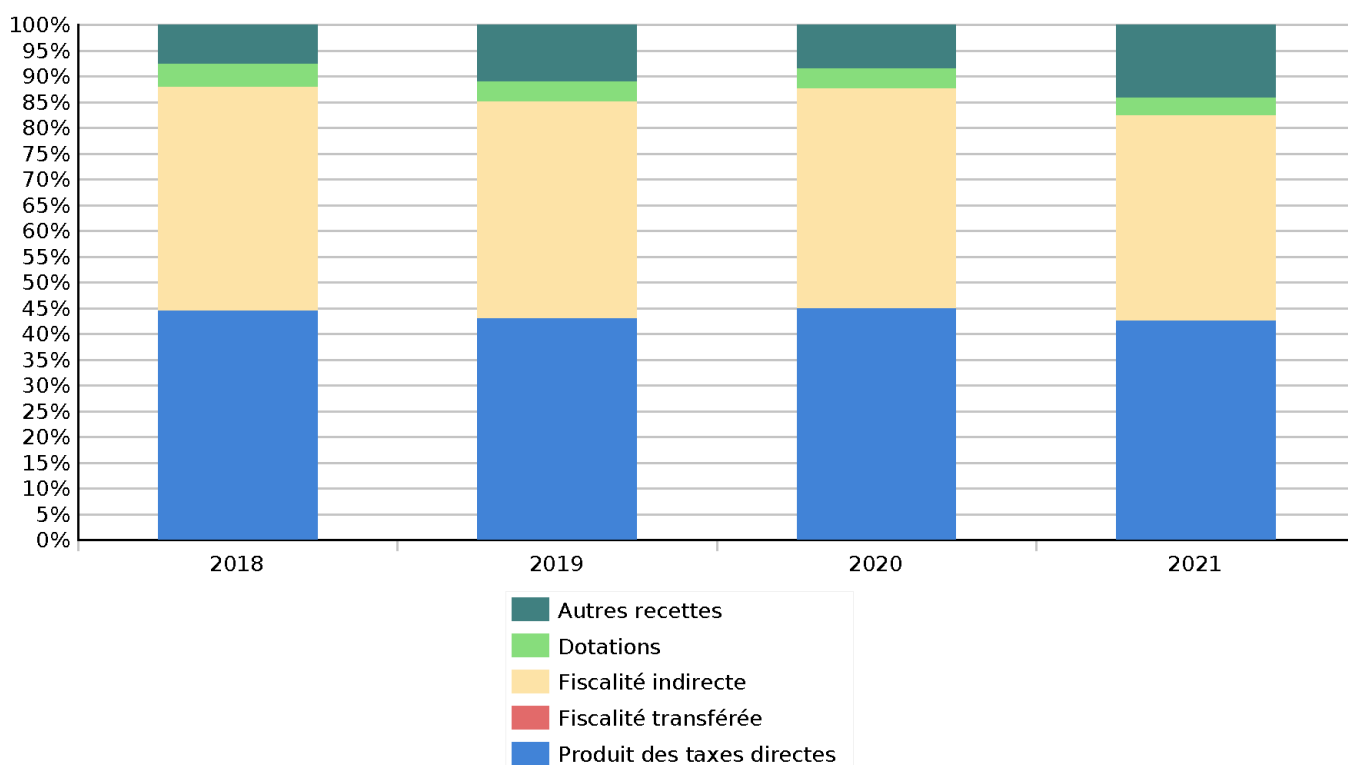
Dotations : Elles comprennent les recettes du chapitre 74 (la DGF, les compensations d'Etat sur les exonérations fiscales, les autres dotations).

2018	2019	2020	2021
1 183 133	1 079 940	1 021 568	980 494

Autres recettes : Elles comprennent notamment les produits des services, les cessions d'immobilisations, les produits financiers, les atténuations de charges, les recettes exceptionnelles, les produits induits des investissements, hors rôles supplémentaires.

2018	2019	2020	2021
2 021 999	3 099 535	2 297 391	4 092 471

Répartition des recettes de fonctionnement



6.2 - Les dépenses de fonctionnement

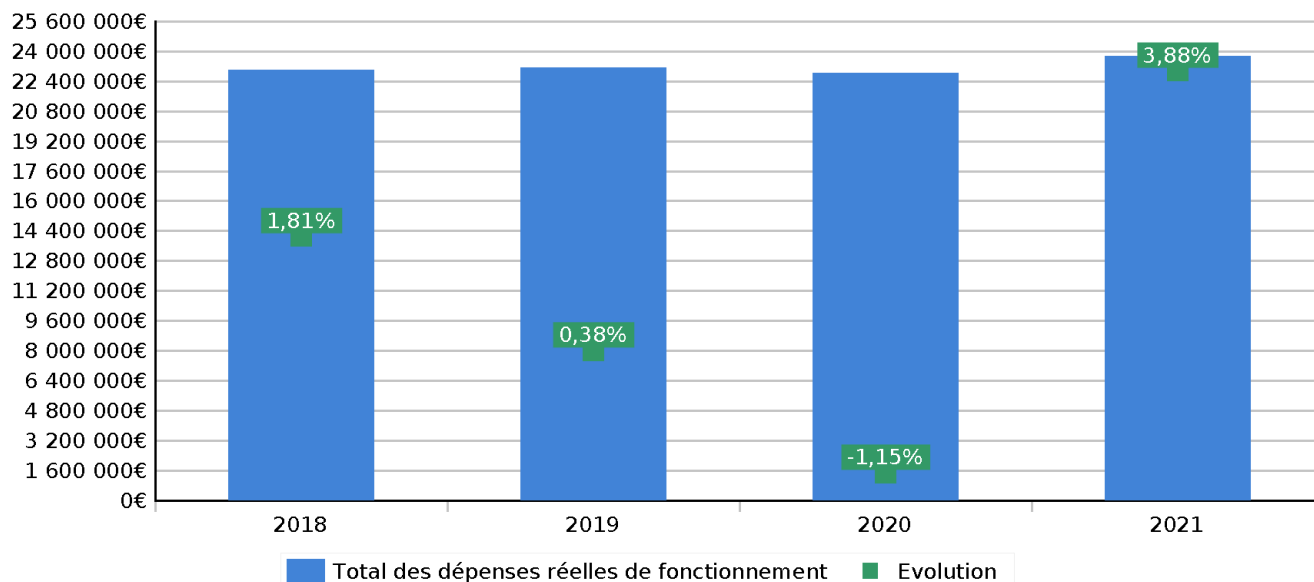
Les dépenses de fonctionnement et leur évolution

Années	Dépenses de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2018	23 020 106	1,81 %	1 320
2019	23 108 011	0,38 %	1 336
2020	22 841 722	-1,15 %	1 336
2021	23 728 567	3,88 %	1 388

L'évolution moyenne et totale comprend l'ensemble de la période

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Dépenses de fonctionnement	1,02 %	3,08 %

Dépenses de fonctionnement



Les principales dépenses de fonctionnement

Charges de personnel : Elles comprennent les dépenses du chapitre 012.

2018	2019	2020	2021
14 124 774	14 150 987	14 066 541	14 400 000

Charges à caractère général : Elles comprennent les dépenses du chapitre 011.

2018	2019	2020	2021
5 293 662	5 508 865	4 888 555	6 111 480

Atténuation de produits : Elles comprennent les dépenses du chapitre 014 (dont fiscalité transférée)

2018	2019	2020	2021
421 497	441 074	433 992	433 992

Contingents et participations obligatoires : Elles comprennent une partie des dépenses du chapitre 65, inscrites à l'article 655.

2018	2019	2020	2021
838 413	876 548	906 423	1 100 100

Subventions : Elles comprennent les dépenses du chapitre 65 inscrites à l'article 657.

2018	2019	2020	2021
1 481 019	1 423 063	1 595 532	1 030 350

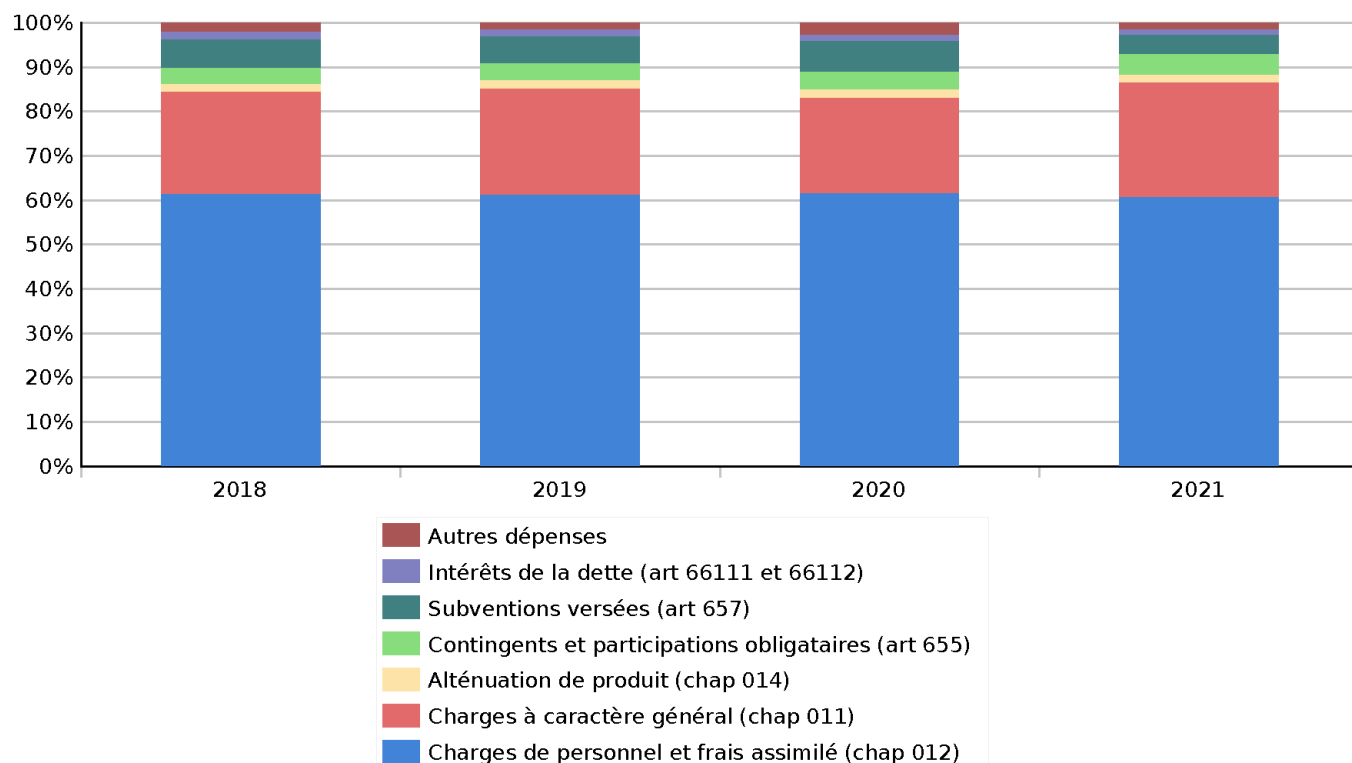
Intérêts de la dette : Les intérêts de la dette comprennent les frais financiers issus de la dette en cours cumulés avec les frais financiers des emprunts futurs issus de la prospective. Les ICNE compris.

2018	2019	2020	2021
390 861	352 904	320 567	280 545

Autres dépenses : Elles comprennent notamment, les charges de gestion courante (chap.65), les autres charges financières (autres articles chap.66), les charges exceptionnelles (chap.67), les dotations aux provisions (chap.68 mvt réel), les dépenses diverses et autres dépenses de fonctionnement et enfin, elles comprennent les charges induites des investissements.

2018	2019	2020	2021
469 880	354 571	630 112	372 100

Répartition des dépenses de fonctionnement



Indicateur d'évolution de la ressource humaine

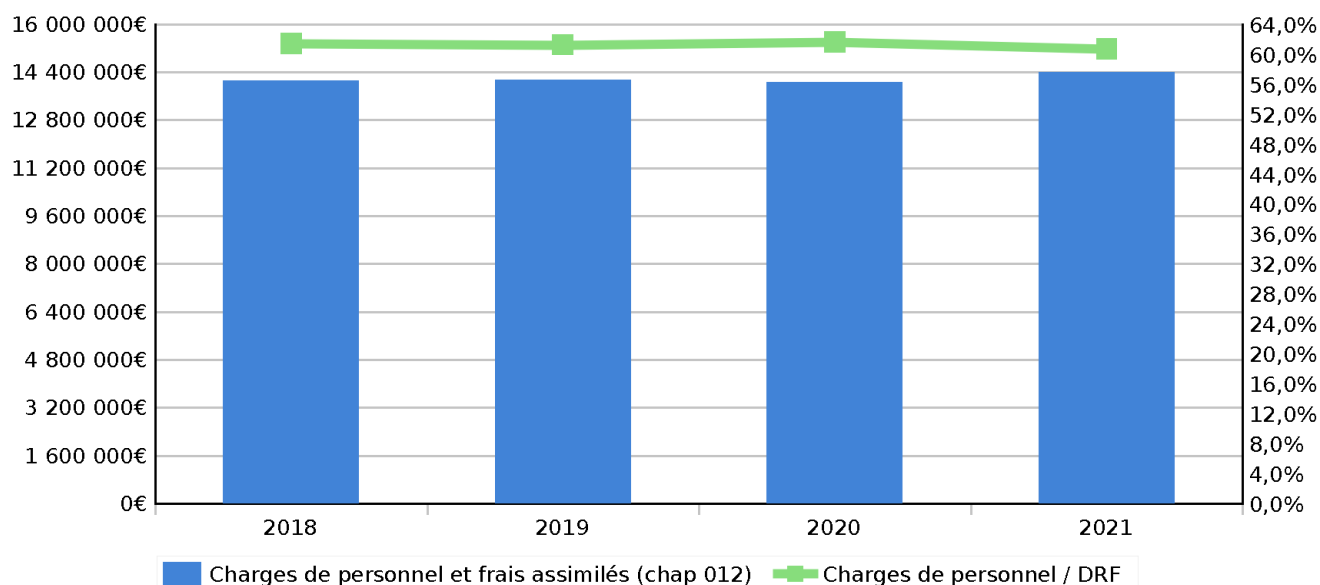
Représentativité des charges de personnel dans les dépenses d'exploitation. Ce taux permet de mesurer le poids des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement.

2018	2019	2020	2021
14 124 774	14 150 987	14 066 541	14 400 000

Ratio : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

2018	2019	2020	2021
61,36 %	61,24 %	61,58 %	60,69 %

Charges de personnel



7 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

7.1 - Les recettes d'investissement

FCTVA : Cette recette est directement liée à la récupération de la TVA des investissements engagés les années précédentes. Le taux du FCTVA est de 15,482% avant le 1er Janvier 2014 et devient égal à 15,761% pour 2014. Depuis le 1er janvier 2015 loi de finance l'a revalorisé à 16.404%.

2018	2019	2020	2021
651 391	907 995	1 438 176	1 000 000

Subventions perçues : Ce sont les subventions versées par les différents partenaires (région, département, communauté...) servant à financer le programme pluriannuel d'investissement

2018	2019	2020	2021
730 471	1 236 921	617 637	1 281 795

Taxe d'urbanisme : Cette recette comprend les taxes suivantes : la taxe locale d'équipement, la taxe du plafond légal de densité....

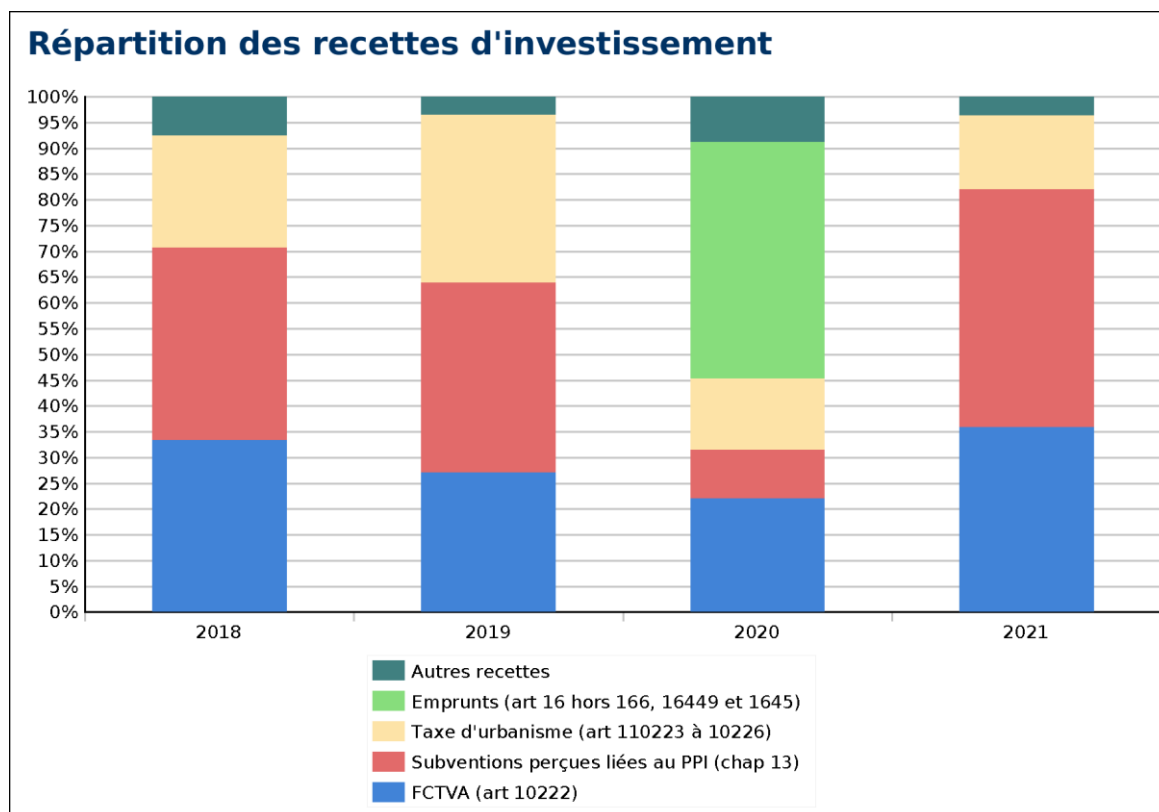
2018	2019	2020	2021
423 923	1 089 862	900 693	400 000

Emprunts : Emprunts réalisés durant la prospective pour financer les investissements

2018	2019	2020	2021
0	0	3 000 000	0

Recettes diverses : Elles comprennent notamment les opérations pour compte de tiers, les autres subventions et les mouvements inscrits au 16449.

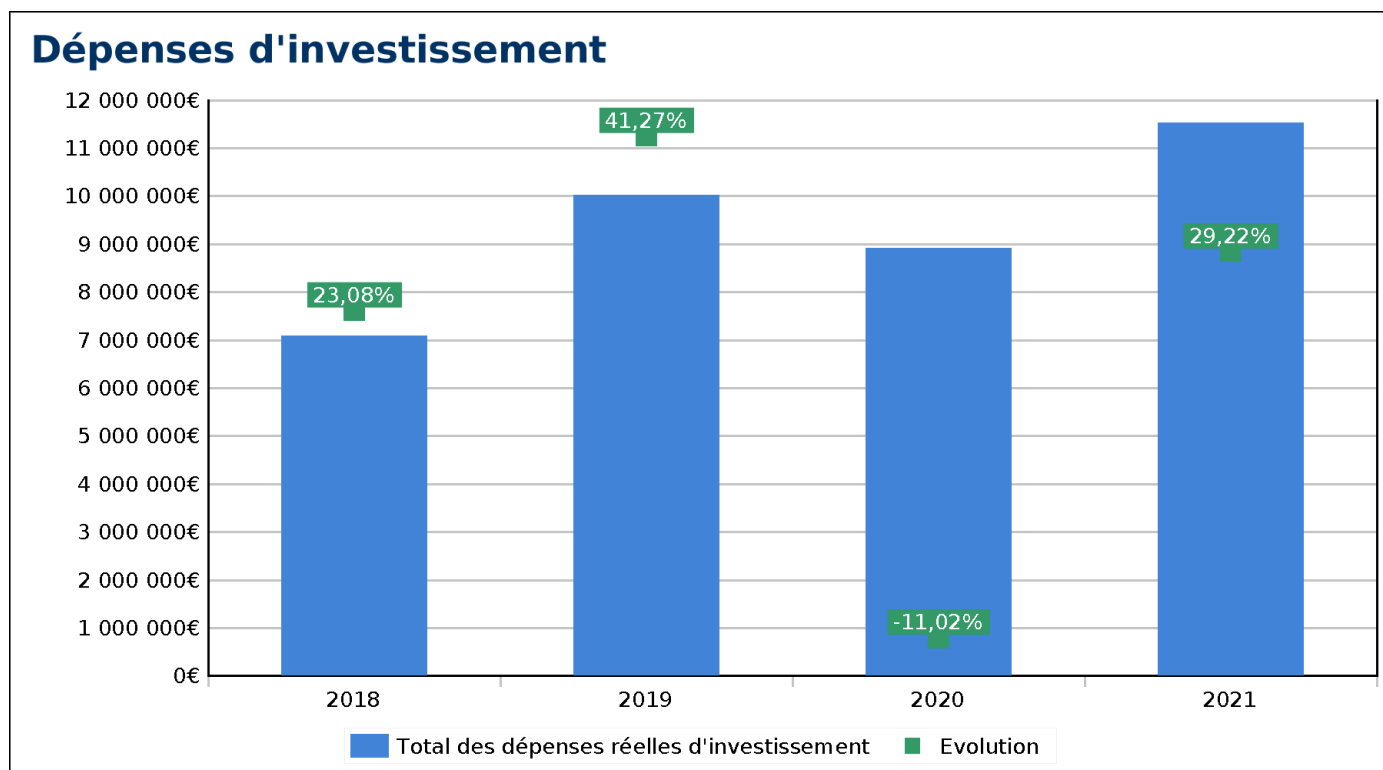
2018	2019	2020	2021
147 959	118 580	569 232	100 000



7.2 - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement et leur évolution

Années	Dépenses d'investissement	Evolution n-1	En euros par habitant
2018	7 095 662	23,08 %	407
2019	10 024 085	41,27 %	579
2020	8 919 390	-11,02 %	522
2021	11 525 330	29,22 %	674

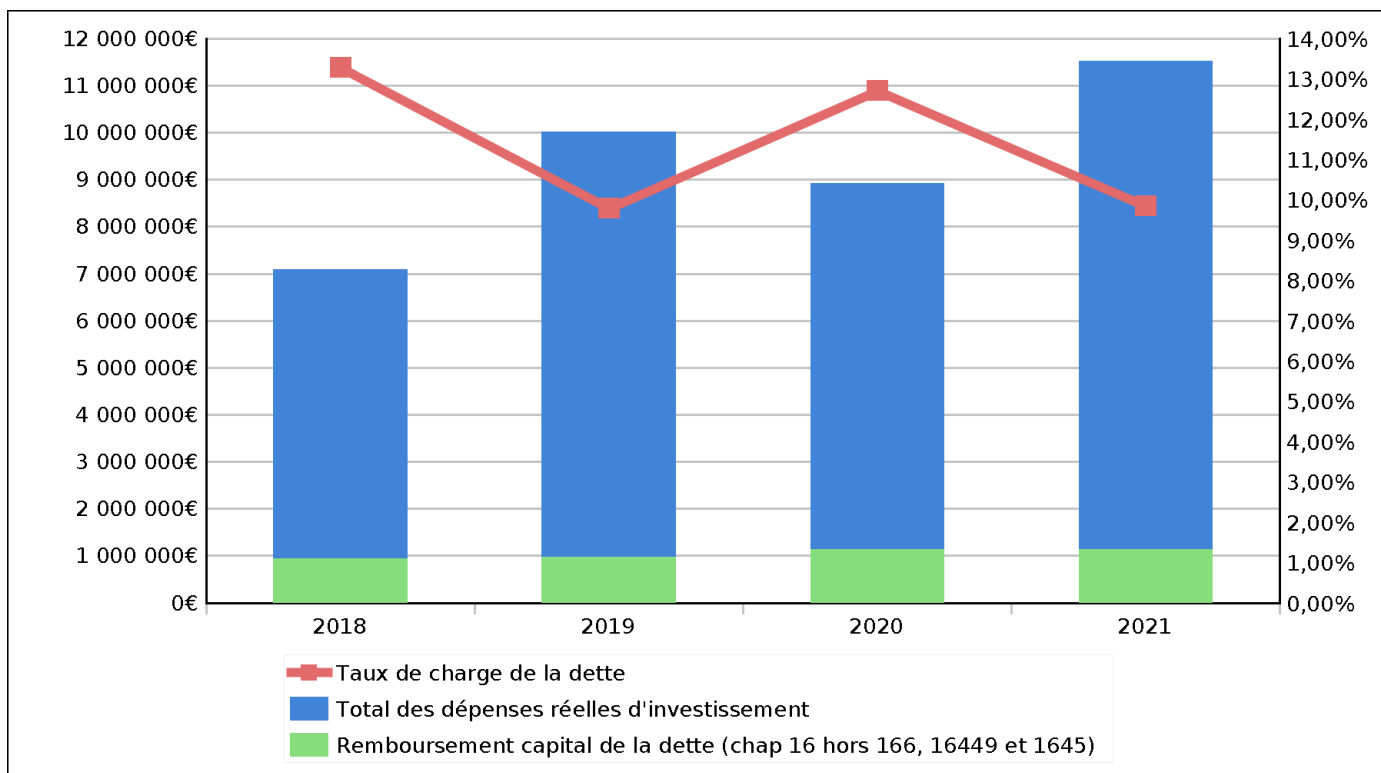


Le remboursement de la dette dans les dépenses d'investissement

Ci-dessous, les dépenses d'investissement issues de la prospective dont la mise en lumière du remboursement du capital de la dette. Les mouvements inscrits au 16449 sont retirés.

Années	Dépenses d'investissement	Remboursement du capital de la dette	Part en % du remboursement du capital de la dette
2018	7 095 662	941 795	13,27 %
2019	10 024 085	979 933	9,78 %
2020	8 919 390	1 131 938	12,69 %
2021	11 525 330	1 133 981	9,84 %

Ci-dessous la représentation graphique du remboursement du capital de la dette dans les dépenses d'investissement (échelle de gauche) et le taux de charge du remboursement de la dette (échelle de droite).



8 - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

8.1 - Les dépenses prévues au PPI

	2018	2019	2020	2021	Total
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	210 595	106 219	126 748	537 100	980 662
204 SUBVENTIONS EQUIPMENTS VERSEES	20 995	5 473	173 034	452 100	651 602
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 201 076	2 005 119	2 536 872	3 096 224	9 839 291
OPERATIONS	3 708 662	6 544 601	4 449 010	5 255 806	19 958 079
SCHEMA DIRECTEUR CARNON	0	373 044	338 549	1 049 279	1 760 872
Total	6 141 328	9 034 456	7 624 213	10 390 509	33 190 506

8.2 LE detail des operations en 2020

	ANNEE 2020			
	LIBELLE	PREVISIONS	DEPENSES	REPORT
966	Illuminations	22 000,00	20 004,54	
9046	Réhabilitation du Château	30 000,00	9 140,00	
9072	Mise en conformité des ERP - AP/CP	802 829,87	675 105,54	
9080	Extension bibliothèque de Carnon	28 600,00	-	28 600,00
9083	Travaux économie énergie divers bâtiments et EP	48 300,00	48 267,78	
9086	Extension de réseaux	56 600,00	-	56 600,00
9102	Réhabilitation du jardin du Bosquet Carnon	63 200,00	12 896,64	43 000,00
9108	Aménagement de l'îlot Prévert - AP/CP	1 110 000,00	1 013 628,48	
9114	Zone Est Mauguio shéma études hydraulique et travaux	37 600,00	-	37 600,00
9122	Schéma Directeur Mauguio Carnon	74 538,00	60 883,02	13 600,00
9128	Aménagement parking Cave Coopérative	170 000,00	156 816,24	
9133	Avenue Jean Moulin - AP/CP	840 438,47	807 385,44	
9136	Boulodrome mise hors air + casquette	1 000,00	298,80	
9142	Rénovation installation chauffage clim de la mairie	545 800,00	524 736,01	1 000,00
9143	Rue François Villon - AP/CP	333 656,94	329 180,36	
9147	Voirie 2018	59 593,67	48 219,01	
9154	Shéma directeur Carnon - honoraires et études opérationnelles - AP/CP	435 191,26	313 769,35	
9155	Schéma Directeur Carnon - études liaison rive droite rive gauche AP/CP	24 780,00	24 780,00	
9156	Création Terrains de PADEL Plaine des Sports	113 000,00	91 247,75	5 000,00
9157	Aménagement nouveau poste de police dans MDE	400 000,00	30 638,23	23 600,00
9158	Réaménagement cour école Mario Roustan	64 000,00	62 388,60	
9159	Boulevard Estienne D'Orves	655 100,00	14 811,43	460 000,00
9160	Voirie 2019	171 000,00	145 970,10	20 000,00
9162	EP et réseaux électriques 2019	186 000,00	182 189,52	
9163	Gpe Scolaire Camus/Prévert Protections solaires	20 000,00	-	6 000,00
9164	Groupe scolaire Fanfonne Guillaume	24 000,00	-	24 000,00
9167	Voirie 2020	324 000,00	29 160,45	280 000,00
9168	EP et réseaux électriques 2020	209 000,00	186 042,18	22 900,00
9169	Schéma Directeur Carnon - Pépinière (co construction)	60 000,00	-	
	TOTAL	6 910 228,21	4 787 559,47	1 021 900,00

9 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Il vous est présenté ci-dessous le plan de financement des investissements réalisés sur la période. Le remboursement du capital de la dette ne figure pas dans les dépenses d'investissement à financer, puisque celui-ci doit être couvert par l'autofinancement.

Rappel des investissements prévus au PPI

	2018	2019	2020	2021	Total
Programmes (a)	6 141 328	9 034 456	7 624 213	10 390 509	33 190 506

L'épargne de la collectivité

	2018	2019	2020	2021
Epargne brute	3 373 839	3 794 696	3 751 482	2 874 502
Remboursement capital de la dette	941 795	979 933	1 131 938	1 133 981
Epargne nette	2 432 045	2 814 763	2 619 543	1 740 521

Le financement

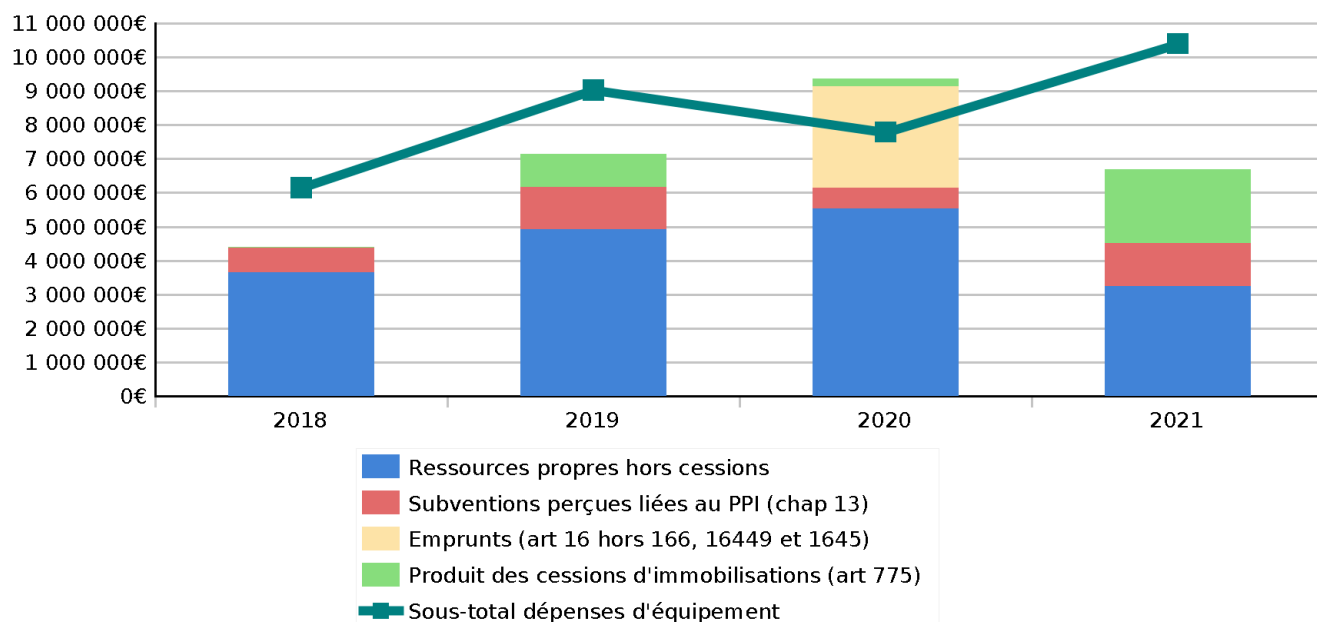
Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de l'investissement. Les cessions d'immobilisation sont rajoutées dans le plan de financement. Pour rappel, l'affectation du résultat peut également intervenir partiellement pour financer l'investissement.

	2018	2019	2020	2021
Epargne nette (a)	2 432 045	2 814 763	2 619 543	1 740 521
FCTVA (b)	651 391	907 995	1 438 176	1 000 000
Autres recettes (c)	571 882	1 208 442	1 469 925	500 000
Produit de cessions (d)	28 533	975 928	220 167	2 165 000
Ressources financières propres e = (a+b+c+d)	3 683 850	5 907 128	5 747 811	5 405 521
Subventions perçues (liées au PPI) (f)	730 471	1 236 921	617 637	1 281 795
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (g)	0	0	3 000 000	0
Financement total h = (e+f+g)	4 414 322	7 144 049	9 365 448	6 687 316

Résultat de l'exercice	-1 739 545	-1 900 103	1 577 996	-3 704 033
------------------------	------------	------------	-----------	------------

Un résultat négatif diminuera le fonds de roulement, et servira à financer une partie de l'investissement. La collectivité devra surveiller à ne pas le faire diminuer de manière trop importante afin de garder des marges de manœuvre. Un résultat positif l'augmentera permettant ainsi de reconstituer un fonds de roulement qui pourra être utilisé pour des investissements futurs.

Répartition du financement de l'investissement



Les **22,9 M€** d'investissements réalisés par la collectivité sur la période ont été principalement financés par **les fonds propres** (épargne nette, FCTVA, taxe d'aménagement et autres recettes) et également via l'utilisation des excédents accumulés au cours des années précédentes.

L'année 2020 fait exception avec un recours à l'emprunt à hauteur de **3 M€** qui permet de financer un tiers des dépenses d'investissement cette année-là.

Dans l'ensemble, le PPI de la ville est financé en intégralité sur la période grâce à une bonne santé financière qui permet des marges de manœuvre sans altérer la santé financière de la commune.

10 - LES RATIOS

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

	2018	2019	2020	2021
Ratio 1	1 320	1 336	1 336	1 388
Ratio 2	677	695	723	720
Ratio 3	1 515	1 611	1 568	1 682
Ratio 4	351	522	445	608
Ratio 5	570	518	634	568
Ratio 6	41	35	31	32
Ratio 7	61,36 %	61,24 %	61,58 %	60,69 %
Ratio 9	90,69 %	86,4 %	89,41 %	86,42 %
Ratio 10	23,18 %	32,37 %	28,39 %	36,12 %
Ratio 11	37,52 %	32,18 %	40,42 %	33,73 %

Ratio 1= Dépenses réelles de fonctionnement / population

Ratio 2= Produit des impositions directes / population

Ratio 3= Recettes réelles de fonctionnement / population

Ratio 4= Dépenses d'équipement brut / population

Ratio 5= Encours de la dette / population

Ratio 6= Dotation globale de fonctionnement / population

Ratio 7= Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Ratio 9= Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11= Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

En conclusion : Des épargnes et une capacité de désendettement très bien positionnées qui témoignent d'une excellente santé financière.

Cette santé financière a permis à la commune d'anticiper et de traverser la crise sanitaire sans mettre en difficulté les finances de la commune.

11 - LES POLITIQUES PUBLIQUES

Une synthèse du compte administratif 2020 fonctionnement et investissement par politiques publiques

12 politiques publiques au service des citoyens Melgoriens et Carnonnais.

Ces politiques publiques se déclinent en 43 programmes et 116 actions dans les projets de direction des différents services de la collectivité.

La cartographie des politiques publiques permet d'identifier le périmètre de l'action publique, de fixer les objectifs et le niveau d'intervention de la collectivité, de clarifier et donner du sens à la commande politique, d'adapter les moyens humains, matériels et financiers pour y parvenir.

Véritable outil stratégique, la cartographie des politiques publiques permet à terme d'évaluer les différentes politiques publiques.

Citoyenneté et accès au service public : 2 403 441 €

S'adapter aux besoins de la population : un accueil ajusté et de qualité.

Faciliter les échanges avec une administration moderne et à l'écoute.

Organiser la démocratie locale.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Citoyenneté et accès au service public	1 731 018,42 €	672 422,64 €
Total	2 403 441,06 €	

Education : 1 608 337 €

Préserver et protéger les établissements scolaires, garantir le confort et la sécurité des élèves.

Garantir la réussite éducative des élèves.

Faire de l'école un lieu de partage, d'ouverture et d'enrichissement.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Education	1 262 534,84 €	345 802,64 €
Total	1 608 337,48 €	

Jeunesse et solidarité : 858 942 €

Améliorer les sites et bâtiments à caractère social.

Prévenir, Eduquer, Accompagner.

Favoriser le bien vivre ensemble, la régulation des conflits et l'accès aux droits.

Développer l'action sociale en faveur des plus démunis.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Jeunesse et solidarité	852 477,86 €	6 464,10 €
Total	858 941,96 €	

Sport : 894 161 €

Proposer des équipements accueillants et sécurisés.
 Déployer le sport pour tous, véritable label de Mauguio Carnon .
 Le sport comme outil de valorisation du territoire.
 Soutenir et valoriser les associations sportives.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Sport	561 232,01 €	332 928,95 €
Total	894 160,96 €	

Culture, traditions et patrimoine historique : 1 663 518 €

Proposer des lieux culturels ouverts sur la ville.
 Soutenir des traditions vivantes, et valoriser tous les patrimoines.
 Développer une programmation de qualité accessible à tous.
 Les médiathèques, lieux de ressources et de socialité.
 Transmettre et partager par l'action culturelle.
 Renforcer les relations internationales : le dialogue des cultures, la défense des valeurs démocratiques et de la paix.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Culture, traditions et patrimoine historique	1 298 963,24 €	364 554,48 €
Total	1 663 517,72 €	

Soutien aux associations : 1 623 284 €

Déployer des moyens conséquents mis à la disposition des associations pour soutenir leur activité.
 Structurer un guichet unique et des services innovants.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Soutien aux associations	1 328 162,10 €	295 121,40 €
Total	1 623 283,50 €	

Sécurité : 3 045 719 €

Entretien et équiper les bâtiments dédiés à la police municipale et forces de l'ordre.
 Garantir la sécurité des biens et des personnes.
 Assurer la sécurité de nos citoyens.
 Maintenir la sécurité des plages et de la station tout au long de l'année et la renforcer en saison.
 Développer la prévention et la sécurité routière.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Sécurité	2 762 136,05 €	283 582,67 €
Total	3 045 718,72 €	

Aménagement et développement durable, accessibilité des PMR : 1 730 428 €

Poursuivre la mise en accessibilité PMR.
 Développer l'aménagement durable du territoire.
 Œuvrer pour la préservation des milieux naturels et nos ressources

Lutter contre l'érosion du trait de côte.
 Planifier et piloter le projet de ville: le schéma directeur.
 Engager des démarches de développement durable.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Aménagement et développement durable, accessibilité PMR	557 073,48 €	1 173 354,19 €
Total	1 730 427,67 €	

Amélioration du cadre de vie urbain : 4 443 603 €

Valoriser et structurer l'espace public.
 Veiller à la propreté urbaine.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Amélioration du cadre de vie urbain	3 473 229,03 €	970 374,05 €
Total	4 443 603,08 €	

Attractivité du territoire : 575 961 €

Structurer et valoriser la montée en gamme du tourisme.
 Animer l'activité commerciale pour vitaliser les lieux de vie.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Attractivité du territoire	575 231,01 €	729,60 €
Total	575 960,61 €	

Pilotage et gestion des ressources : 2 800 087 €

Poursuivre la gestion dynamique des finances publiques.
 Piloter la performance.
 Optimiser les ressources de la commune.
 Valoriser les ressources et relations humaines.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Pilotage et gestion des ressources	2 444 058,70 €	356 028,58 €
Total	2 800 087,28 €	

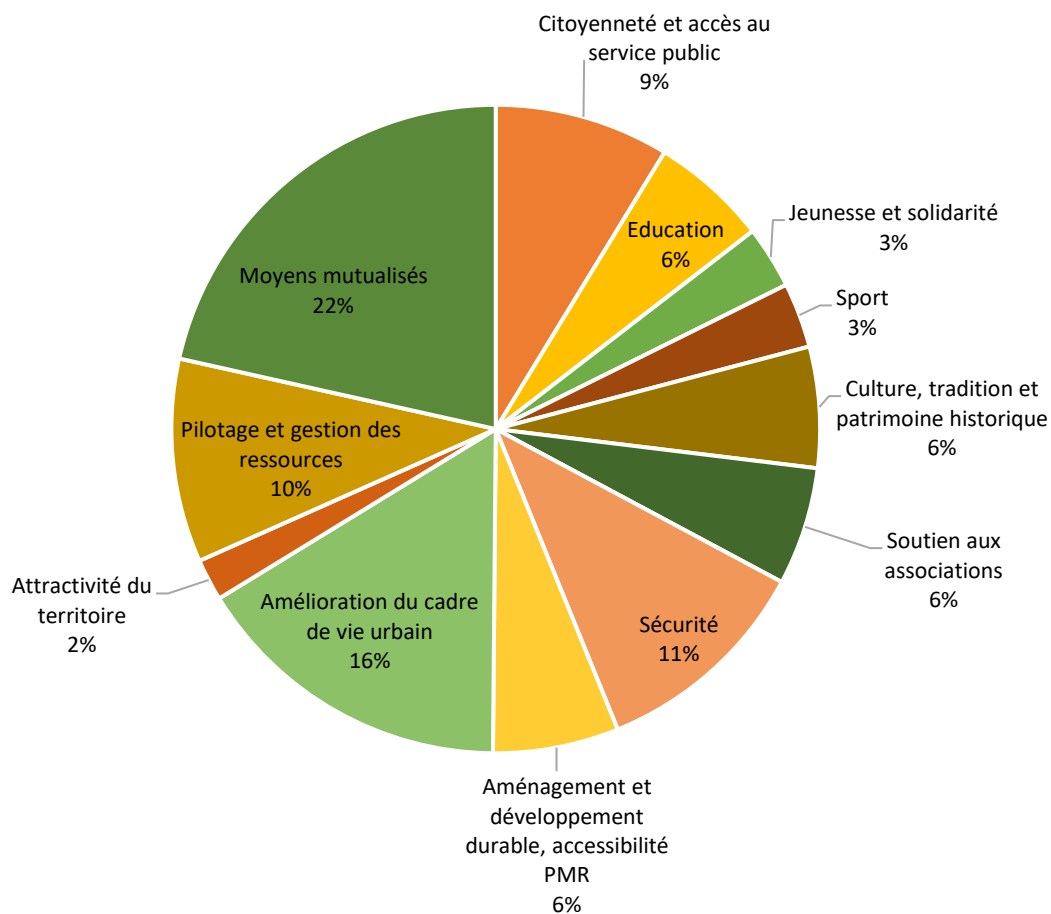
Moyens mutualisés : 5 931 736 €

Maintenir des sites et bâtiments fonctionnels : entretien et maintenance des bâtiments de la collectivité.

Garantir un environnement de travail optimal, adapté et favorisant l'efficacité : acquisition de matériels, logiciels ou outillages techniques adaptées, entretien de la flotte automobile.
 Organiser les démarches de suivi transversal.

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissement
Moyens mutualisés	5 307 315,27 €	624 420,87 €
Total	5 931 736,14 €	

Dépenses de fonctionnement et d'investissement par politiques publiques



FINANCES

FINANCES

BILAN DE LA CRISE SANITAIRE 2020

Le 31 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'Urgence internationale de la maladie COVID-19. En France, le gouvernement a décidé d'un confinement généralisé à partir du 17 mars 2020, le déconfinement débutera 8 semaines plus tard, le 11 mai.

Entre ces deux dates, le tissu économique français a été à l'arrêt quasi-total. L'année 2020 aura été difficile à plusieurs titres, et nous ne sommes pas encore en capacité de mesurer l'intégralité des conséquences sociales et financières de cette crise. Mais depuis le premier confinement, la commune de Mauguio-Carnon a pris conscience des impacts que cette crise pouvait avoir sur la population, les commerces locaux et les associations.

Dans ce contexte et face aux mesures de restrictions qui ont eu un impact sur l'activité économique, et le tissu associatif de la collectivité, la commune a mis en place un plan d'aides destiné à soutenir la population, les établissements et entreprises du territoire, qui s'est décliné en trois volets :

- Mesures de soutien au tissu économique
- Mesures de soutien aux traditions
- Mesures de soutien aux associations

Ces mesures se sont matérialisées par l'attribution de subventions exceptionnelles aux associations, des mesures d'exonération de droits et d'abattement fiscal, et par une cellule d'appui administratif et opérationnel.

Ce large plan d'aides, ainsi que les dépenses supplémentaires assumées par la commune, sont venus impacter le budget global de la collectivité et ceux de ses satellites (Port, Office municipal de tourisme, CCAS).

LA CREATION D'UNE COMMISSION AD HOC POUR LA MISE EN PLACE DES MESURES D'AIDES

Afin d'examiner l'ensemble des demandes d'aides et d'exonérations, la commune s'est organisée et a créé une commission Ad Hoc :

« commission d'aide COVID ». Cette commission a permis l'arbitrage des aides, des exonérations de redevances au profit des entreprises, des associations, et des particuliers. Une telle organisation a permis de répondre efficacement aux demandes, ou d'orienter les bénéficiaires vers les bons interlocuteurs.

La commission était composée de Monsieur le Maire, Monsieur le 1^{er} adjoint, Madame l'adjointe aux finances, Monsieur le DGS, et Madame la DGA des Moyens Généraux. Puis, en fonction des dossiers traités, les élus ainsi que les DGA et directeurs concernés ont pris part au débat.

Le rôle de la commission était d'analyser les dossiers de demandes d'aides, et les demandes d'exonération de redevances, avant de présenter les dossiers retenus au Conseil Municipal pour une attribution définitive. Elle s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2020 (14 mai, 2 juin, 29 juin, 27 juillet, novembre), et continue de le faire au cours de l'année 2021, en raison de l'incertitude de la situation (15 mars).

SUBVENTIONS ET EXONERATIONS A L'ATTENTION DES COMMERCANTS ET DES ENTREPRISES

La crise de la COVID-19 a contraint les collectivités à mettre en place de nombreuses mesures économiques afin de soutenir le tissu économique local. Ainsi, la commune de Mauguio-Carnon a déployé des mesures d'aides exceptionnelles.

La collectivité a décidé de procéder à plusieurs exonérations de redevances pour l'exercice 2020 :

- Exonération de 50% des droits de terrasses : 57 commerçants ont pu bénéficier d'une réduction de 50% sur leur redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses. Pour la collectivité, cette exonération représente un manque à gagner de 46 843,15 €.
- Abattement fiscal de la TLPE de 50%, ce qui a représenté une perte de recettes égale à 88 833,75 € pour la commune.
- Exonération de 50% des droits de place sur les marchés. Cette exonération ne s'est appliquée qu'aux commerçants abonnés. Ainsi, 131 commerçants ont été concernés par cette aide (89 à Mauguio, 42 à Carnon). Ces exonérations ont

représenté une perte de recettes de 52 294,40 € pour la collectivité.

- Exonération de redevance des concessions de plage. Cette exonération est prévue aux contrats de concession. L'article 7 – REGLEMENTS DIVERS de chaque concession mentionne que « l'exploitant pourra être exonéré partiellement ou intégralement du paiement de la redevance annuelle sous réserve de la justification de l'impossibilité d'exploiter sa concession validée par la DDTM de l'Hérault, à la Mairie de Mauguio-Carnon ». Ainsi, 4 exploitants ont pu bénéficier d'une réduction de 50%. Cela a représenté un manque à gagner de 100 100,00 € pour la collectivité. La concession de plage La Pampa, qui n'a pas été exploitée en 2020, a bénéficié d'une exonération totale, soit une perte de recettes de 104 500,00 €. Au total, le manque à gagner relatif à l'exonération de redevance des concessions de plage est égal à 204 600,00 €.
- Exonération totale des droits d'occupation du domaine public des camions pizzas. Cette exonération s'est appliquée à deux commerçants présents à l'année à Mauguio-Carnon. Cela a représenté une perte de recettes de 6 736,00 € pour la collectivité.
- Exonération des pénalités de retard dans le cadre des contrats soumis au code de la commande publique. La crise sanitaire, et surtout le confinement généralisé ayant pris place de mars à mai 2020, n'ont pas permis aux entreprises de pouvoir respecter les délais de livraison prévus au contrat. La collectivité a permis l'exonération des pénalités de retard liée à l'épidémie et à la situation exceptionnelle qui en découle. Cette exonération a concerné trois entreprises, pour un montant total de 19 000,00 €.
- Exonération d'1.5 mois de loyer de la MAM les Lucioles pour un montant de 1 575,00 €. Cette exonération a été acceptée en considérant que la MAM a été fermée par arrêté préfectoral pendant tout le confinement de mars à mai 2020.

Exonération et pertes de recettes

Exonération et pertes de recettes	Date délibération	Coûts
Exonération droit de terrasse (50%)	15/07/2020	46 843,15 €
Exonération TLPE (50%)	15/07/2020	88 833,75 €
Exonération droit de marchés (50%)	15/07/2020	52 294,40 €
Exonération redevance plage	Contrat de concession	204 600,00 €
Exonération redevance Camions Pizzas (100%)	15/07/2020	6 736,00 €
Exonération pénalité de retard	14/12/2020	19 000,00 €
Exonération loyer MAM Les Lucioles	15/07/2020	1 575,00 €
Total		419 882,30 €

Mesures de subventions aux associations de commerçants

Association de commerçants Mauguio	15/07/2020	7 000 €
Association des commerçants et Professions Libérales de Carnon	15/07/2020	7 000 €
TOTAL		14 000 €

L'ensemble de ces aides a permis aux entreprises locales de pouvoir traverser la crise en étant assurées d'avoir le soutien de la collectivité. Dans ce cadre, 433 882,30 € ont été consacrés à l'ensemble des acteurs économiques locaux.

PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont fortement impacté l'activité des associations de la commune. La Ville, consciente de ces difficultés, mais également de l'importance de ces acteurs dans la valorisation de l'identité du territoire et le lien social, a souhaité leur apporter un soutien. De nombreuses subventions exceptionnelles au titre de la crise sanitaire ont été sollicitées auprès de l'assemblée délibérante. Au total, ce sont 15 associations locales qui ont pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle au titre de l'exercice 2020 (exercice 2021 pour l'AS Volley-Ball Mauguio-Carnon), pour un montant global de 137 364 €.

Mesures de subventions aux associations

	Date délibération	Montant subvention
Fanny pétanque	14/12/2020	2 000 €
Union taurine melgorienne	14/12/2020	1 800 €
Bridge club Carnon Mauguio	14/12/2020	500 €
Centre équestre l'hacienda	14/12/2020	1 000 €
Yacht club Mauguio Carnon	15/07/2020	35 000 €
SNSM	15/07/2020	3 534 €
MJC	15/07/2020	35 000 €
La raquette melgorienne	15/07/2020	5 330 €
Rugby club	15/07/2020	13 000 €
Us Mauguio-Carnon	15/07/2020	13 000 €
Mauguio Carnon athlétisme	15/07/2020	6 200 €
Centre équestre pirouette	15/07/2020	1 000 €
Association Camonaise de pêche sportive	05/10/2020	2 000 €
Mauguio Carnon Pays de l'Or Basket	05/10/2020	8 000 €
TOTAL 2020		127 364 €
AS Volley-Ball Mauguio-Carnon	08/02/2021	10 000 €
TOTAL 2020 + 2021		137 364 €

De plus, l'assemblée délibérante a validé l'exonération totale de la MJC de Mauguio-Carnon du remboursement des frais liés aux fluides.

MESURES DE SOUTIEN AUX TRADITIONS

A noter, par un courrier du 28/08/2020, l'Association du Yacht Club a souhaité procéder à la restitution de la moitié de la subvention versée, soit 17 500 €. Grâce à un important travail d'optimisation et de réorganisation (limitation des dépenses, modification de l'offre de services ...), l'association a réalisé une saison estivale exceptionnelle au regard des prévisions établies au printemps 2020. Le Yacht Club a été dans la capacité de restituer une partie de la subvention qu'elle a reçue.

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont fortement impacté l'activité des manades. La Ville, consciente de ces difficultés, mais également de l'importance de ces acteurs dans l'économie et l'identité du territoire, a souhaité leur apporter un soutien.

Le montant de l'aide accordé a été différencié. Les manades du territoire qui ont un partenariat historique avec la commune pour l'organisation de courses camarguaises ou de spectacles de rue lors des festivités ont pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de 5 000 €. Tandis que les manades avec lesquelles la Ville travaille régulièrement mais dans des proportions moindres ont reçu une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Mesures de subventions aux Manades

	Date délibération	Montant subvention
Haras d'Aigues Vives	15/07/2020	1 000 €
Manade Tommy Maire	15/07/2020	1 000 €
Manade Termes	15/07/2020	5 000 €
Manade du Soleil	15/07/2020	5 000 €
Manade Baletière Bessac	15/07/2020	1 000 €
Manade Boch	15/07/2020	1 000 €
Manade Lafon	15/07/2020	5 000 €
Manade Janin	15/07/2020	1 000 €
Manade Lagalère	15/07/2020	1 000 €
Manade Cuillé	15/07/2020	1 000 €
Manade Fanfonne Guillerme	15/07/2020	1 000 €
Manade Blanc	15/07/2020	1 000 €
Manade Paulin	15/07/2020	5 000 €
Manade du Ternen	15/07/2020	5 000 €
Manade de l'Aurore	15/07/2020	5 000 €
Manade Caillan	15/07/2020	1 000 €
Manade Vellas	15/07/2020	5 000 €
Manade du Levant	15/07/2020	5 000 €
Manade du languedoc	15/07/2020	5 000 €
TOTAL		55 000 €

représentations annulées en raison de la suppression de la Fête Votive 2020.

Mesures de subventions aux Orchestres

SOS - 2 Bals annulés	14/12/2020	4 400 €
Trait d'Union Périer (SARL Les Enjoliveurs) - 2 bals annulés	14/12/2020	4 400 €
New Zik (Association Gilmir) - 1 bal annulé	14/12/2020	2 200 €
TOTAL		11 000 €

Ces mesures de soutien aux traditions représentent une enveloppe globale de 66 000 €.

Au total, la commune a financé 217 364 € au titre des subventions exceptionnelles. Ces subventions ont été calculées sur la base du déséquilibre financier lié à la crise sanitaire, ou pour permettre le remboursement de frais qui avaient été engagés pour l'organisation de festivités locales, par exemple. Au-delà des moyens financiers qui ont été déployés par la collectivité, celle-ci a mis en place de nombreuses actions, non-financières, qui sont venues soutenir les habitants et les commerçants de la collectivité.

LES MESURES DE SOUTIEN ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

Au-delà des mesures financières, la collectivité s'est engagée dans d'autres mesures de soutien, cette fois plus matérielles.

Afin de soutenir l'ensemble des administrés (commerçants et citoyens), la collectivité a souhaité mettre en place des procédures adaptées à chacun.

Les commerçants et les associations qui souhaitaient solliciter les aides financières mises en place par l'Etat, la région ou Pays de l'Or Agglomération (POA), avaient la possibilité de bénéficier d'une cellule d'appui.

Afin de permettre aux commerçants de maintenir leur activité tout au long de la crise sanitaire, la collectivité a mis en place un partenariat avec une plateforme de Click & Collect.

Enfin, pour soutenir nos aînés, la collectivité a mis en place, lors du premier confinement, un service de livraison de courses alimentaires et de produits indispensables en partenariat avec les services du Centre communal d'action sociale (CCAS).

CELLULE D'APPUI

La collectivité a mis en place une cellule d'appui, c'est-à-dire qu'elle a permis la mise à disposition des services administratifs de la collectivité afin d'aider les commerçants dans leurs démarches de demandes

d'aides auprès des différents acteurs (Etat, région, POA), ainsi que pour bénéficier des mesures d'exonération mises en place par la commune.

Ainsi, 32 dossiers ont été traités par les services administratifs de la collectivité. Parmi eux, 17 ont pu bénéficier d'une réponse directe des services (subvention ou exonération).

Certains dossiers (15) ont été orientés vers le Pays de l'Or Agglomération (POA), et 2 ont pu bénéficier de l'aide complémentaire mise en place par la région Occitanie.

Au 7 mai 2021, le Pays de l'Or Agglomération (POA) a permis à 108 entreprises de bénéficier d'une aide financière, comprise entre 500 et 1 000 €. Le montant total des aides versées par POA s'élève à 106 000,00 €.

Sur ce dispositif, un agent de la régie municipale de Mauguio-Carnon a été mobilisé afin d'orienter les commerçants sur les aides possibles.

Les associations ont également bénéficié d'un accompagnement des services de la Vie associative et des Sports afin de connaître les aides et dispositifs auxquels elles pouvaient prétendre ; elles ont également été informées des protocoles sanitaires en vigueur à chaque étape des confinements et déconfinements successifs. Enfin, tout a été entrepris pour leur permettre de pratiquer leur activité lorsque cela était possible, y compris en leur mettant à disposition d'autres sites municipaux que les sites habituels.

CLICK & COLLECT

Tout au long de la crise sanitaire la collectivité a réfléchi à d'autres méthodes qui permettraient aux commerçants de la collectivité de continuer leur activité malgré les différentes mesures de confinement. Ainsi, un Click & Collect a été lancé en novembre 2020. Le Click & Collect désigne le mode d'achat par lequel un consommateur commande son produit en ligne, sur Internet, et effectue le retrait de son achat au point de vente concerné.

Dans le cadre du Click & Collect, 27 commerces ont été informés de la mise en place de ce dispositif. Tous étaient intéressés par la mise en service d'une telle plateforme.

Cette plateforme est relativement bien accueillie par les commerçants. Dix d'entre eux, ayant commencé à prendre part au projet, se sont finalement retirés. La première raison invoquée est la surcharge de travail (création d'un site marchand), ou le fait qu'ils préfèrent se consacrer aux commandes qu'ils reçoivent déjà par d'autres réseaux (téléphone, mail,

réseaux sociaux). Pour les autres commerçants, même s'ils ne reçoivent pas beaucoup de commandes de la part de la plateforme, celle-ci leur a permis de se faire connaître auprès de nouveaux clients.

Le site internet de la collectivité, sur lequel est hébergée la plateforme, a déjà mis en place une solution de Click & Collect pour 7 commerces. Pour eux, cela permet une nouvelle vitrine, une vitrine numérique, à laquelle ils ne s'étaient jamais réellement consacrés. De plus, la plateforme a permis le référencement de 4 commerces supplémentaires disposant déjà d'un site marchand.

La mise en place du Click & Collect a nécessité la mobilisation d'un agent de la collectivité à plein temps afin de contacter la plateforme, contacter les commerçants, et les mettre en relation.

En conclusion, la cellule d'appui, ainsi que la mise en place du Click & Collect, a permis aux associations et aux commerces locaux de trouver un soutien administratif, mais aussi logistique et technique. La collectivité de Mauguio-Carnon a su répondre aux attentes et aux besoins de l'économie locale.

MESURES D'AIDE A LA POPULATION

Les services de la collectivité sont venus en aide à la population. En effet, les services de la commune se sont mobilisés pour maintenir la continuité des politiques et des services publics.

Au cours du premier confinement (mars-mai 2020), le Centre Communal d'Action Sociale CCAS et le Service Logistique Evènementiel (SLE) ont été sollicités afin d'aider la population qui n'avait pas la possibilité de se déplacer pour la réalisation leurs courses alimentaires.

Afin de déterminer les besoins, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recensait les administrés isolés, où dans l'impossibilité de réaliser leurs courses alimentaires. Les personnes qui ont pu bénéficier de ce service ont été recensées par les listings de l'épicerie sociale, du CIAS et du plan canicule. Ainsi, les premiers bénéficiaires de ce service ont été les personnes âgées, les personnes souffrant de handicap, ou isolées. Au total, ce sont 69 livraisons qui ont été effectuées, sans que les administrés en supportent le coût.

L'INFLUENCE DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET DE LA COLLECTIVITE

La crise sanitaire a contraint la collectivité à engager des dépenses supplémentaires afin de permettre aux agents d'assurer la continuité des services.

La commune a été soumise aux mesures sanitaires, et a entrepris des dépenses de fonctionnement supplémentaires, afin de pouvoir doter les agents, ainsi que la population, d'équipement de protection individuel (masque, gel hydroalcoolique). De plus, une campagne de communication concernant le protocole sanitaire a été réalisée. Cependant, la collectivité a pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de 25 850,00 € pour le financement des masques. Au total, cela a représenté un coût supplémentaire de 192 848,98 €.

La collectivité a aussi investi dans l'acquisition de matériel informatique afin de permettre à l'ensemble des agents éligible de pouvoir télétravailler dans des conditions optimales. Cela a représenté un coût supplémentaire de 18 196,70 €.

Enfin, les agents particulièrement mobilisés pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ont pu bénéficier d'une prime exceptionnelle. Les agents concernés par cette prime sont ceux dont les fonctions ont nécessité un surcroît significatif de travail, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité des services. A Muguio-Carnon, ce sont 205 agents qui ont pu bénéficier de cette prime exceptionnelle, pour un coût total de 99 560,00 €.

Les écoles ont été équipées pour faire face à la situation sanitaire. La collectivité a investi dans l'acquisition de bureaux individuels afin que les élèves puissent étudier en toute sécurité. Cela a représenté un coût supplémentaire de 33 900,00 €. Afin de respecter les mesures de distanciation physique dans ces espaces, des stickers de distanciation ont été acquis (12 500,00 €), et de nouveau point d'eau ont été installés (10 000,00 €).

Dépenses supplémentaires collectivité

	Coûts
60631 - Fournitures d'entretien (Gel hydro alcoolique)	75 727,77 €
60632 - Fournitures de petit équipement (distributeurs, thermomètres...)	19 082,74 €
60680 - DIVERS (masques)	97 245,07 €
6237 - Publications (panneau protocole COVID)	18 498,64 €
62880 - AUTRES SERVICES EXTERIEUR (distribution masques par la poste)	8 144,76 €
Subvention Masques	- 25 850,00 €
Total	192 848,98 €

Ordinateurs portable	16 632,00 €
Licence Windows Télétravail	1 564,70 €
Total	18 196,70 €

Prime Covid	99 560,00 €
Total	99 560,00 €

Bureaux individuels écoles	33 900,00 €
Stickers distanciation physique écoles	12 500,00 €
Points d'eau	10 000,00 €
Matériel visio-conférence école	467,71 €
Total	56 867,71 €

Total global	367 473,39 €
---------------------	---------------------

Les recettes des régies culture, sport et loisir ont aussi été impactées. En effet, de nombreux évènements ont été annulés venant diminuer les recettes de 26 191,00 €.

Ainsi, en cumulant l'ensemble des dépenses supplémentaires de la collectivité (mesures d'aides, protocole sanitaire, matériel...), et les pertes de recettes, la crise sanitaire a alourdi le budget de la collectivité de 1 045 910,69 €.

Total dépenses/pertes de recettes de la collectivité

	Coûts
Mesures d'aides : Exonérations	419 882,30 €
Pertes de recettes (régies culture, sport, loisir)	26 191,00 €
Mesures d'aides : dépenses supplémentaires (subventions)	217 364,00 €
Click & Collect	15 000,00 €
Dépenses supplémentaires collectivité (masques, Matériel Télétravail, prime covid...)	367 473,39 €
Total	1 045 910,69 €

Les dépenses supplémentaires qui pèsent sur le budget de la collectivité ont été compensées par des économies ayant eu lieu du fait de la crise sanitaire, notamment par l'annulation de différentes festivités ou évènements. Cela a permis à la collectivité d'économiser 781 303,17 €.

Economies réalisées

	Prévus au BP2020	Exécutés	solde
Charges de personnel (heures supplémentaires, personnel saisonnier, agents contractuels)	902 111,45 €	653 994,28 €	248 117,17 €
Evènements (fêtes, animations...)	601 525,00 €	68 339,00 €	533 186,00 €
TOTAL	1 503 636,45 €	722 333,28 €	781 303,17 €

Tout au long de l'année 2020, et des différentes mesures sanitaires, de nombreux évènements festifs ont subi des annulations. Ce sont toutes ces annulations qui ont permis de réaliser des économies au cours de la crise.

Les évènements prévus à partir du 17 mars 2020 (date du début du confinement de mars à mai 2020) ont été impactés. En effet, 77% des évènements initialement prévus au cours de l'année ont été annulés. L'annulation de ces évènements (ateliers, spectacles, concerts, expositions...) a généré une économie de plus de 450 000,00 €. Par exemple, l'annulation de la Roméria 2020 a permis l'économie de 118 850,00 € (hors dépenses de personnel). Les festivités qui ont pu se maintenir sont celles qui ont pu s'adapter aux mesures sanitaires et qui étaient prévues au cours de la période estivale jusqu'à la fin octobre 2020 (période de creux de l'épidémie, avant le début du second confinement).

Avec l'annulation des évènements prévus en 2020, le coût de la masse salariale a diminué de 248 117,17 €, notamment grâce à la réduction des heures supplémentaires. L'annulation des évènements n'a pas nécessité la mobilisation des agents municipaux en dehors de leurs heures normales de travail, ainsi de nombreuses heures supplémentaires ont pu être économisées par rapport à 2019. Cela a permis une économie de 135 684,92 € par rapport à 2019. Cette économie est à relativiser en raison d'autres postes qui ont nécessité la mobilisation des agents, notamment celles en lien direct avec la Crise du Covid-19 (+18 272,89 €) : distribution de masques, protocole sanitaire, renfort plage, sécurisation des marchés, mise en place de dispositifs de sécurité pour garantir les mesures de distanciation physique... etc. Cependant, l'annulation des festivités n'a pas été le seul facteur à impacter la masse salariale. Du fait des mesures sanitaires, le recrutement d'agents saisonniers a été réduit. La commune a pu économiser 135 306,74 €. Cependant, trois postes ont vu leurs dépenses de personnel saisonnier supérieures à ce qui avait été initialement prévu : les Vacances Sportives été (+3 176,90 €), la gestion des Parkings Carnon Ouest et Petit Travers (+8 022,61 €) et la Police Carnon (+9 773,96 €). Pour ces trois postes, les recrutements ont été supérieurs pour plusieurs raisons. En premier lieu, la mise en place des mesures sanitaires a nécessité du personnel communal supplémentaire. Au cours de la saison estivale, les parkings de la collectivité ont connu une affluence exceptionnelle, des agents saisonniers ont été recrutés afin de faire face à cet afflux massif. Pour les mêmes raisons, la police municipale de Carnon a procédé à des recrutements de saisonniers supplémentaires. D'autres dépenses ont connu une augmentation, notamment celles relatives aux agents d'entretien (+17 308,23 €), ou à la suppression de la journée de carence pour les arrêts maladie liés au Covid-19 (+6 607,18 €).

Evénement annulés - mars à décembre 2020

Evénements	Coût prévu
Accueillir un auteur : Adrien Albert Baissette	1 700,00 €
Accueillir un auteur : Adrien Albert Carnon	800,00 €
Actions thématique Fake news	2 200,00 €
Animation oiseaux des étangs ebook	450,00 €
Atelier photo Sedat Yagiz	700,00 €
Atelier sculpture et modelage au château	205,00 €
Bal	8 100,00 €
Barbara, De glace et de feu Spectacle	1 000,00 €
Carrément sport Carnon	12 240,00 €
Clac ton clap, le maquillage de cinéma	200,00 €
Classes découvertes	33 654,00 €
Concert de Zumkotcha	900,00 €
Cycle voile	13 900,00 €
Découverte du métier de concept artist	- €
Evidences inconnues spectacle	7 500,00 €
Fantasia Flamenca - Romeria	600,00 €
Fête de la musique	5 000,00 €
Fête de la nature	18 400,00 €
Fête des associations	700,00 €
Fête du sport	20 000,00 €
Fête votive	136 067,00 €
Feux d'artifice Mauguio et Carnon	23 000,00 €
For love Spectacle	4 700,00 €
Hors les murs "le dompteur de sonimaux" Spectacle	1 400,00 €
Hors les murs Spectacle	5 000,00 €
Humour et bande dessinée Alain Petitclerc	2 000,00 €
Journée CM2 plage	7 300,00 €
Journées européennes du patrimoine	5 000,00 €
L'appel de la forêt spectacle	4 776,00 €
Le vin bourru - Cie Itinéraire bis Spectacle	500,00 €
Les machines de Sophie - partenariat OMT Spectacle	- €
Les vies de Swann Spectacle	5 500,00 €
Mardi cinéma	260,00 €
Mardi cinéma	260,00 €
Mardi cinéma	260,00 €
Mardi cinéma	260,00 €
Mardi cinéma	260,00 €
Mardi cinéma	260,00 €
Marmite et molécule spectacle	500,00 €
Masterclass Histart	- €
Milonga Tangazur	- €
Musique R Hebe - partenariat OMT	- €
Nous qui habitons vos ruines - partenariat 13 Vents itinérance	700,00 €
Olympiades Midi sport	500,00 €
Ouverture Temporada	24 200,00 €
Parcours urbain CM2 police scolaire	- €
Projection ciné jeunesse l'histoire sans fin	121,00 €
Rencontres à la Krèche	- €
Rencontres généalogiques	800,00 €
Romeria del Encuentro	118 850,00 €
Semaine sans écran	3 000,00 €
Spectacle scolaire fin d'année	16 000,00 €
Théâtre des sabbat spectacle	1 313,00 €
Trophée avenir 1er mai	7 800,00 €
Vacances sportives printemps	3 800,00 €
Wake Up	30 000,00 €
Woush un petit air jeune public - Cie Caracol Spectacle	550,00 €
Total	533 186,00 €

Bilan financier de la crise sanitaire :

Malgré les nombreuses dépenses imprévues effectuées par la collectivité afin de soutenir les

entreprises, les associations et la culture locale, l'annulation des évènements festifs et culturel a permis de limiter l'impact financier de la crise sanitaire. L'équilibre n'est certes pas atteint, mais le coût réel pour le budget communal s'élève à 264 607,52 € (contre 1 045 910,69 € sans les économies engendrées).

Coût total de la crise

Dépenses	1 045 910,69 €
Economies	781 303,17 €
Bilan	- 264 607,52 €

LES AGENTS FACE A LA CRISE

LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DE TRAVAIL

Avec la crise sanitaire, la commune de Mauguio-Carnon s'est largement engagée en faveur du télétravail, et a progressivement structuré les usages de ce mode d'organisation afin de répondre aux mesures de distanciation imposées par l'Etat.

Le télétravail dispose de nombreux avantages. Il contribue à une qualité de vie au travail et à une meilleure articulation entre vie privée et vie professionnelle. Le télétravail permet aussi de participer à une démarche de développement durable, notamment par la limitation des déplacements. Dans le cadre de la crise sanitaire, le recours au télétravail permet le respect des différentes mesures sanitaires (distanciation physique) sans devoir prendre en compte d'autres contraintes organisationnelles (bureau individuel...).

Au sein de la collectivité, la mise en place du télétravail est encadrée par la délibération n°122 du 15/07/2020 et n°216 du 14/12/2020, complétée par la charte du télétravail validé en CT le 01/10/2020. Ces documents cadres précisent les conditions d'exercice du télétravail (bénéficiaires potentiels, procédure, règles, ...).

Au cours de l'année 2020, et spécifiquement au cours de la période de confinement imposé entre mars et mai 2020, la mise en place du télétravail était nécessaire afin de pouvoir assurer la continuité du service public tout en respectant les mesures sanitaires. Lors de ce confinement, ce sont 166 agents qui ont poursuivi leurs missions depuis leur domicile. En 2021, de nombreux agents réalisent leurs missions en télétravail. Ils réalisent 2 jours de télétravail sur 5, en moyenne, ce qui assure une présence physique d'au moins 3 jours par semaine afin de réaliser les missions non-télétravaillables (environ 40% des

missions).

La collectivité a acquis du matériel informatique afin de pouvoir répondre à la nécessité du télétravail au cours de la crise sanitaire. Afin d'assurer la sécurité des données, une procédure de connexion spécifique a été mise en place via l'application bureau à distance de Microsoft.

La crise sanitaire a permis l'émergence d'une nouvelle forme d'organisation du travail.

Cependant, au cours du confinement de mars à mai 2020, de nombreux agents ont été placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) pour des raisons de garde d'enfant, en raison de leur particulière vulnérabilité face au virus, ou pour qu'ils puissent s'isoler après une période d'exposition avérée au virus (cas contact, cas positif).

Au cours de l'année 2020, ce sont 106 agents qui ont bénéficiés d'une autorisation spéciale d'absence. Au total, sur la période du 17 mars au 31 décembre 2020, ces autorisations spéciales d'absence représentent 2 519,5 jours non travaillés, soit 10 ETP (équivalent temps plein). Soit un coût caché de 300 000 €.

Les communes n'ont pas bénéficié du dispositif de chômage partiel.

La mise en œuvre rapide et respectée des mesures sanitaires a permis d'éviter le développement de cluster au sein des services.

L'ADAPTABILITE DES AGENTS

Au cours de la crise, l'administration a su s'adapter, la collectivité a été efficace du fait de sa structure. Les agents de la collectivité ont su répondre aux besoins induits par la crise : ils ont réussi à répondre, rapidement, aux mesures de travail à distance, aux nouvelles méthodes d'organisation, voire aux nouvelles missions qui leur ont été confiées.

Avec la crise sanitaire, plusieurs services ont vu leur nombre de missions réduites (moins d'interventions, par exemple), et dans cette période de crise, nombreux sont les agents qui ont été appelés à prêter main forte aux services qui au contraire faisaient face à de plus en plus de missions dues à l'urgence de la situation.

Ainsi, de nombreux agents ont été réaffectés, et ont fait preuve d'une forte capacité d'adaptation. Les agents ont accepté une certaine mobilité, ce qui a permis de répondre efficacement aux demandes des usagers, ainsi que la poursuite des différentes politiques publiques de la collectivité.

Les agents de la commune ont fait preuve d'intelligence collective, ils ont su coopérer afin de faire face à l'urgence de la crise de manière efficiente.

L'INFLUENCE DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES SATELLITES

LE CCAS

Le CCAS n'a pas subi d'important déficit de recettes, ni d'impact sur l'état du personnel.

Concernant les recettes, la seule légère variation réside dans la participation des bénéficiaires de l'épicerie sociale. Cette participation (de 4 à 6 € par mois par famille) a été suspendue au cours de l'année 2020. Cette suspension a généré une diminution de recette de 50,33 % (152 € en 2020 contre 306 € en 2019).

Pour le CCAS, ce sont essentiellement les dépenses de fonctionnement qui ont subi une variation par rapport à l'année 2019.

Les dépenses à caractère général ont subi une baisse de 29,27 % en 2020, soit une économie de 39 623,63 € par rapport à 2019 (95 741, 91 € en 2020 contre 135 365,54 € en 2019). Cette économie a été réalisée par la diminution des dépenses de carburant, des dépenses d'alimentation, de l'annulation de formations, ou encore du report de plusieurs recrutements.

Afin d'équiper le personnel du CCAS contre l'épidémie, celui-ci a engagé 882,58 € de dépenses au titre de masques ou d'autre matériel de protection.

Concernant les charges de personnel, le CCAS a versé un total de 3 100 € de prime Covid aux 7 agents qui ont poursuivi leurs missions en présentiel pendant le confinement.

L'impact le plus important pour le CCAS réside dans l'accompagnement du public qui a été réalisé au cours de la période de confinement généralisé. Le Pôle Jeunesse et Médiation, le CCAS, et le Pôle des Solidarités de Carnon ont été fermés du 17 mars au 15 mai 2020. Un accueil téléphonique regroupant les trois sites a été mis en place dans les locaux du CCAS dans le but d'assurer la continuité du Service. Cela a permis l'intervention des travailleurs sociaux concernant l'aide alimentaire, la mise en place du service de livraison pour les personnes isolées et/ou vulnérables, la continuité de l'accompagnement social des usagers par des entretiens téléphoniques, et enfin la mise en place de rendez-vous téléphonique avec un psychologue pour les personnes fragilisées par la situation.

La mise en place de cette plateforme téléphonique a permis 224 accompagnements sociaux, la délivrance de 26 colis d'aide alimentaire d'urgence, et 69 livraisons sur la période du confinement. Enfin, 321 administrés ont pu recevoir des renseignements

divers mais nécessaires au cours de cette période (portage de repas, aide à domicile, rendez-vous psychologue, aide pour violence intrafamiliale, signalement de personnes vulnérables...).

LE PORT

La gestion du port n'a pas subi d'important déficit de recettes, ni d'impact excessif sur l'état du personnel. Sur le budget du Port, trois catégories de recettes ont subi des réductions :

- Les recettes liées à la vente de produits fabriqués et les prestations ;
- Les recettes liées à la vente de carburant ;
- Les autres produits de gestion courante.

Pour ces catégories, la plus grande influence a été le confinement ayant eu lieu entre mars et mai 2020. En effet, avec le premier confinement, le gouvernement avait imposé une interdiction de navigation, entraînant l'annulation des escales de courte et de longue durée. Afin de soutenir le tissu économique local présent sur l'emprise portuaire, la collectivité a instauré des exonérations de redevance des droits de terrasses.

Ainsi, en 2020, les recettes relatives aux ventes de produits fabriqués ou aux prestations ont constaté une baisse de 0,35% (-6 887,29 €) par rapport à 2019. C'est cette catégorie de recettes qui a été particulièrement touchées par l'absence d'escale.

La vente de carburant a aussi subi une très légère baisse de recettes. En effet, la station d'avitaillement constate une baisse des ventes de carburant de 0,40% par rapport à 2019 sur la période de mars à mai, en raison de l'interdiction de navigation qui était en place (3 146 € en 2019 contre 3 133 € en 2020).

Enfin, les autres produits de gestion courante ont aussi été impactés. En effet, les recettes liées aux redevances des droits de terrasse, et celles relatives aux amodiations de terre-pleins présent sur l'emprise portuaire ont été réduites. En signe de soutien, la collectivité a admis une exonération de 50% de ces redevances suite aux fermetures de leurs établissements. Ainsi, une baisse de recettes de 6,85% (-6 945,90 €) a été constatée par rapport à 2019.

Concernant les charges de personnel, la crise sanitaire n'a eu qu'un impact très modéré. La continuité des services administratifs et techniques ont été assurés en présentiel, grâce à une nouvelle organisation. Les agents, qui ont souhaité venir travailler sur place, ont été présents par rotation afin de limiter le nombre d'agents présents

simultanément. Par conséquent, seulement 3 agents sur 17 ont dû être placés en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence). La « Prime COVID » a été versée au prorata de temps effectué en présentiel pour 10 agents. Le montant total de la prime COVID-19 représente un coût supplémentaire de 3 950 €, ce qui représente 0,52% du budget relatif aux charges de personnel.

Concernant les dépenses, elles n'ont pas subi d'impact financier malgré le décalage de certains travaux prévus.

En conclusion, ces pertes, considérées sur la période du confinement, ont pu être totalement rattrapées après le 11 mai. Au 31 décembre 2020, les objectifs financiers du port sont atteints.

Enfin, le budget de l'année 2021 sera aussi impacté. Le Conseil municipal a délibéré, au 14/12/2020, et a accordé une remise de 100% pour la redevance pêcheurs pour 2020. Cependant, celle-ci a été reportée à 2021, la redevance avait déjà été payée en 2020 et la Régie du Port ne peut procéder à des remboursements. Ainsi, le budget 2021 subira un manque à gagner de 1 912,50 €.

L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

L'office municipal du tourisme a aussi été impacté par la crise du covid-19. Cependant, pour l'OMT cela s'est surtout traduit par le fait que de nombreuses dépenses n'ont pas été réalisées. En effet, le budget primitif 2020 de l'OMT s'élevait à 769 208 €, et seulement 58,7% des crédits ouverts ont été consommés (451 286 €).

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées tout au long de la crise sanitaire. La majorité des économies réalisées sont dues à une diminution des charges à caractère général et des dépenses de personnel. La diminution des charges à caractère général est le résultat d'engagements moindres en termes de publicité. Concernant les dépenses de personnel, les économies réalisées (95 826,47€) sont essentiellement dues à l'absence de recrutement d'agents saisonnier (1 seul saisonnier en 2020, contre 4 saisonniers + 1 assistant régie en saison normale), à la mise en place du chômage partiel pour les 3 agents conseillers en séjour, et à une réduction des cotisations URSSAF.

Concernant les recettes de fonctionnement, les recettes réalisées par l'OMT au cours de l'année 2020 sont supérieures aux prévisions pour un montant de 9 383 €. Ce sont essentiellement les comptes d'atténuation de charges qui permettent cela. En effet, même si la somme perçue au titre des droits de

mutation est bien supérieure à la prévision, celle-ci est intégralement compensée par une diminution de la somme perçue au titre de la taxe de séjour par rapport au budget prévisionnel.

Par conséquent, la diminution des charges et l'augmentation inattendue des recettes ont permis à l'OMT de réaliser un excédent de 114 397 € pour l'année 2020. Cet excédent se cumule à celui de 2019, ce qui permet d'obtenir un excédent total de 327 305 € pour l'exercice 2021.

Concernant l'organisation des services tout au long de l'année 2020, celle-ci s'est adaptée à la situation sanitaire. Dès les annonces gouvernementales concernant le confinement de mars à mai 2020, 3 agents ont été placés en chômage partiel et assuraient la continuité du service en continuant de travailler sur les dossiers en cours, ou assuraient l'accueil téléphonique. Les 3 autres agents de l'OMT ont été placés en télétravail à temps complet. Cette situation a été allégée à compter du 25 mai 2020, en permettant le retour en présentiel mais en aménageant les postes de travail (1 personne par bureau).

LES PARKINGS

Le bilan de la fréquentation estivale fait apparaître des résultats meilleurs que ceux redoutés au printemps 2020. La crise sanitaire liée au covid-19 a durement affecté les acteurs du tourisme du fait des restrictions d'activité mises en place pour lutter contre l'épidémie. Cependant, 94% des français étant partis en vacances sont restés en France, ce qui a permis à l'économie locale de pouvoir obtenir des résultats satisfaisants.

En 2020, les parkings de la collectivité ont connu une augmentation de 56,86 % des recettes par rapport à 2019 (181 104,00 € en 2019, contre 284 081,21 € en 2020). La fréquentation touristique liée à la crise sanitaire peut expliquer une partie de cette croissance.

En revanche, même en période normale, les recettes des parkings sont fortement liées aux conditions météorologiques. L'été 2020 a été exceptionnellement sec en juillet et particulièrement chaud en août (il fait partie des étés les plus chauds depuis le début du XXe siècle), ce qui a encouragé la population locale à profiter des plages. Ces conditions ont aussi influencé les recettes perçues au titre des parkings, sans qu'il ne soit possible de réellement faire la distinction entre l'impact de la crise sanitaire et l'impact météorologique.

L'INCERTITUDE DE LA SITUATION EN 2021

Au début de l'année 2021, l'épidémie n'est toujours pas maîtrisée. La campagne de vaccination s'est amorcée le 27 décembre 2020 en France. Le nombre de personnes vaccinées est exponentielle, et au 1^{er} juin 2021, 37,97% de la population française de plus de 16 ans est vaccinée.

Un nouveau confinement a été prononcé entre le 3 avril et le 2 mai. Cela a continué de fragiliser le tissu associatif et économique local. Les restaurateurs ont été à l'arrêt concernant la consommation sur place jusqu'au 19 mai. Toutes ces mesures sanitaires ont encore retardé la reprise économique.

Les mesures de déconfinement progressif ont pu permettre une reprise économique (réouverture des terrasses de restaurant à partir du 19 mai, et des salles à partir du 9 juin). La situation revient de plus en plus à la normale, ce qui permet à l'ensemble des acteurs de la vie locale de pouvoir reprendre leur activité. Cependant, la situation est toujours instable (taux de reproduction du virus en hausse en Occitanie) et les commerçants, et association pourraient de nouveau avoir besoin d'un soutien financier. Ainsi, la commune doit s'attendre à peut-être être sollicitée, comme en 2020, afin de mettre en place des mesures d'exonérations ou de subventions supplémentaires. Il est donc préférable d'envisager les scénarios les moins favorables.

La commune de Mauguio-Carnon souhaite activement participer à la sortie de la crise sanitaire. La commune s'est proposée à quatre reprises afin d'ouvrir un centre de vaccination sur son territoire.

L'espace Morastel est aménagé afin d'accueillir un centre de vaccination temporaire. Jusqu'à présent, deux campagnes de vaccination ont été menées, la seconde devant se terminer la semaine du 9 août 2021 avec l'injection des deuxièmes doses.

Lors de la première campagne de vaccination, le centre a ouvert entre le mardi 11 et le dimanche 16 mai 2021. En peu de temps, tous les services de la collectivité se sont mobilisés afin que le centre soit pleinement opérationnel. Ce sont 21 agents qui se sont portés volontaires tout au long de cette période de pont de l'ascension, afin d'assurer l'accueil du centre. Lors de cette session de 6 jours, ce sont 1 456 personnes qui ont pu être vaccinés (soit 243 personnes par jour). Le bilan financier du centre de vaccination de Mauguio, à l'occasion de cette 1^{ère} semaine d'ouverture s'élève à 15.755 €, principalement lié aux coûts RH (temps masqué et heures supplémentaires inclus). La semaine miroir de cette campagne (deuxièmes doses), s'est tenue au

cours de la semaine du 21 juin.

La deuxième campagne de vaccination est toujours en cours. Le centre de vaccination a de nouveau ouvert ses portes la semaine du 28 juin pour les premières doses. Afin de clôturer cette deuxième campagne, la semaine miroir est programmée du 9 au 14 août.

MARCHES PUBLICS

COMMANDE PUBLIQUE

LE CONTEXTE

Accompagnateur, facilitateur, le service de la commande publique apporte conseils et soutien dans le cadre d'une politique achat volontariste et facilitatrice.

Le guide interne de la commande publique, adopté par le conseil municipal en février 2020 à l'occasion du relèvement des seuils des contrats publics en application du décret 2019-1344, traduit cette volonté de tendre vers plus d'efficacité et de rapidité dans l'achat.

LES CHIFFRES CLÉS

- 94 procédures ont été lancées
- 67 procédures à faible montant ont été conduites par les services
- 52 entreprises héraultaises, 8 entreprises régionales, 34 entreprises nationales et 11 entreprises melgoriennes ont conclu des marchés avec la commune.

LES ACTIONS MENEES EN 2020

- **Action de communication** avec la diffusion de deux nouveaux numéros du journal interne consacré à l'achat public « **La minute marchés** » qui reprend des éléments d'actualité juridique et les réexplique aux agents. L'objectif est de créer une culture achats par la diffusion d'informations transversales et vulgarisées.
- **Action de sensibilisation** : Depuis le 1^{er} janvier 2020, le seuil portant sur les consultations à faible montant a été relevé à 40 000 € HT. Le service a donc entrepris une action de sensibilisation des acteurs de ces consultations. Les services régie, police municipale, systèmes d'information, communication, ateliers et Port de Carnon ont été **formés sur le process et orientés sur les documents dédiés à cette procédure.**

- **Adhésion au club stratégie achats de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault** : Depuis juin 2020, le service commande publique est adhérent à ce club qui propose des rencontres thématiques pour les donneurs d'ordre publics et privés.
- Développement de l'accès des TPE et PME aux contrats publics de la commune : **La CCI Hérault assure la collecte numérique de la donnée, sa mise en ligne et la mise en réseau afin d'accélérer la reprise d'activité.** Tous les contrats passés en procédure adaptée ou appel d'offres seront référencés sur le site internet de la CCI Hérault via la plateforme Access Achats.

SERVICE INFORMATIQUE

SERVICE INFORMATIQUE

LE CONTEXTE

Service en charge de la gestion des 450 ordinateurs de travail (portables et fixes), des 41 serveurs, 36 photocopieurs, et de la téléphonie IP.

L'année 2020 aura grandement sollicité les ressources du service informatique. De la mise en place du télétravail, aux projets en cours, les objectifs de la DSI ont cependant tous été atteints.

LES CHIFFRES CLÉS

- **1393** tickets ouverts (50% des demandes)
- Plus de **2500 interventions** sur l'année.
- **Budget fonctionnement : 245 877 € dont 138 000 € en maintenance.**
- **Budget investissement : 119 992 €**



LES ACTIONS MENÉES EN 2020

Assurer une continuité d'activité en période COVID

- Le mois de mars aura été le mois du premier confinement. La DSI s'est particulièrement investie pour permettre aux agents de la Mairie de continuer une activité à domicile.
- Achat de licences TSE (Bureau à distance) pour la somme de 1564,70€ TTC
- Configuration et optimisation du serveur de connexion à distance
- Mise en place de règles de sécurité vis-à-vis du télétravail
- Attribution de :
 - 12 Portables de formation Mairie
 - 5 Portables ACER école

- 2 Portable DELL
- 1 Portable Informatique
- 3 surfaces pour les ST
- 2 portables pour l'OT
- 2 portables du CCAS
- 3 Surfaces DGA
- 2 portables Police
- 2 portables Capitainerie
- 5 Ordinateurs Fixe
- Paramétrage de très nombreux postes de travail personnels des agents pour leur permettre de se connecter à la Mairie

Une nouvelle organisation :

- Déploiement de la dématérialisation du courrier
- Suite de la migration IP
- Mise en place du télétravail
- Déménagement de la Capitainerie du port de Carnon
- Réfection de l'accueil à Carnon
- Migration de l'infrastructure informatique du CCAS sur les serveurs de la Mairie
- Fourniture d'un lien fibre pour la SPL l'Or Aménagement
- 3 Consultations téléphonie portable, fixe et ADSL

OPTIMISATION DES RESSOURCES

LE CONTEXTE

Dans une démarche visant à sécuriser une partie des recettes de la collectivité, la direction de l'optimisation des ressources porte la stratégie de mobilisation des co-financements, tout en s'attachant à développer la valorisation du domaine public et privé communal et l'optimisation fiscale. Le service coordonne également le déploiement du contrôle (interne et externe) de gestion au sein de la collectivité, et porte l'élaboration et la dissémination de ses outils spécifiques. Malgré la crise sanitaire, la continuité de l'activité a pu être préservée et le travail des agents aménagé de sorte à répondre, en sus, aux nouvelles missions générées.

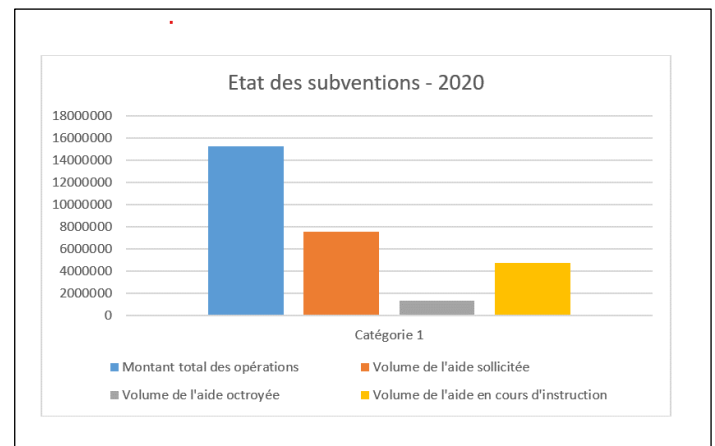
LES CHIFFRES CLÉS

- **Co-financement** : volume de **1 347 314 €** pour les opérations en cours en 2020
- **Recettes du domaine** (public et privé, y compris stationnement) : **874 219,66 €**
Recettes fiscales (y compris TLPE et taxe de séjour) : **334 570,13 €**
- 8 régies de recettes
- Plus de **10 000 m² de domaine public** exploités économiquement et environ **250 marchés** annuels

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

L'optimisation du co-financement

Afin de sécuriser une partie des recettes nécessaires à la réalisation des grands projets structurants, au premier rang desquels le schéma directeur de la commune, l'effort s'est concentré en 2020 sur la mise en place d'une planification stratégique pluriannuelle de recherche de financements. Outre les dispositifs d'accompagnement usuels (par exemple DSIL ou FAIC), les financements de France Relance ont également été sollicités.



Le contrôle de gestion

Le service coordonne la mission de contrôle de gestion dans sa dimension externe (pilotage des satellites) et interne (évaluation des politiques et structuration des outils de contrôle de gestion), pour laquelle la commune, dans un souci de qualité et d'efficacité de ses activités, est assistée par deux bureaux d'étude. En 2020, l'attention s'est principalement portée sur l'élaboration d'indicateurs de pilotage stratégique pour la direction générale des services et la mise à jour du guide stratégique des politiques publiques de la commune.

Le soutien aux entreprises dans le contexte de la crise sanitaire

Dans le contexte de la crise sanitaire due à l'épidémie de covid-19 et des mesures de restriction qui ont, notamment, eu un impact sur l'activité économique, le service a porté le plan d'aides destiné à soutenir les établissements et entreprises du territoire mis en place par la commune, et qui s'est décliné en trois volets. Le service a ainsi activement contribué à l'octroi de subventions accordées aux associations de commerçants (à hauteur de 14 000 €), au déploiement des mesures d'exonération et d'abattement fiscal décidées en faveur de plus de 450 entreprises du territoire et au suivi individualisé proposé aux entreprises et réalisé en collaboration avec les services de l'agglomération du Pays de l'Or.

Les études

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier de la Font de Manguio, le service a piloté la réalisation d'une étude visant à élaborer la stratégie d'implantation des commerces et activités dans le

nouveau quartier, l'objectif étant de favoriser une complémentarité avec l'existant la moins concurrentielle possible. Une réflexion globale sur les commerces de la commune a ainsi été menée avec pour objectif de définir la typologie de ceux à insérer au rez-de-chaussée des immeubles du nouveau quartier, le tout concourant à la bonne greffe dudit quartier par rapport au reste de la ville. Plusieurs scénarios d'implantation ont ainsi été présentés aux élus. Ce projet s'inscrit dans un effort plus global de contribution à la (re)vitalisation et à la montée en gamme de l'activité commerciale de la commune, menée avec différents partenaires dont l'agglomération du Pays de l'Or, qui a co-financé l'étude à hauteur de 50%.

Les pistes d'optimisation des recettes fiscales et domaniales

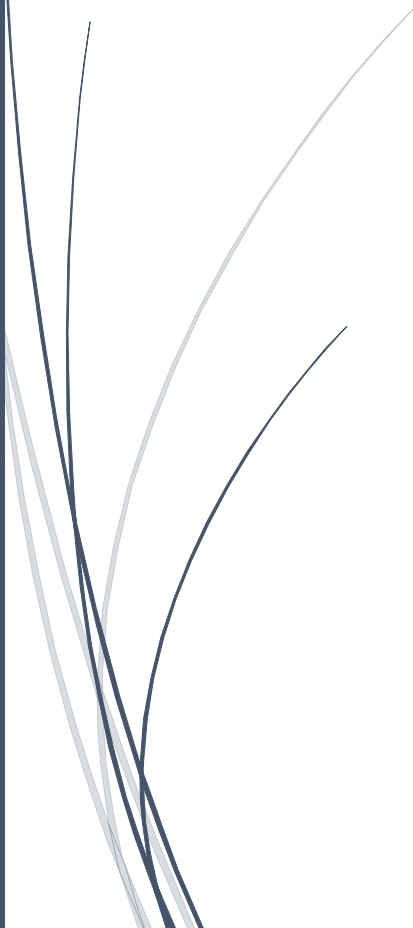
Outre un travail de fond mené sur l'optimisation fiscale (travail sur les bases fiscales, procédures de contrôle et de taxation d'office pour la TLPE et la taxe de séjour) et sur la mise en place d'une procédure de contrôle relative au reversement de la taxe de séjour, les pistes d'optimisation identifiées ont trait en la définition d'une stratégie pluriannuelle et globale d'exploitation du domaine public et en la mise en place du régime d'autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation (prérequis au déploiement de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme).

La modernisation et la dématérialisation

Par souci de sécuriser les procédures, de fluidifier les encaissements et de renvoyer aux usagers une image de modernité, la modernisation des moyens de paiement s'est poursuivie en 2020, tout comme la dématérialisation des procédures. Afin d'accompagner les commerçants de la commune dans leur numérisation, visant notamment à répondre au besoin de développer les offres de *click & collect*, la commune leur a, en outre, mis à disposition une prestation de création de site marchand.



RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL



ACCUEIL – ETAT CIVIL – ALLO MAIRIE

LE CONTEXTE

Le service a en charge l'établissement des dossiers liés : à la citoyenneté, au département de l'Etat Civil et du secteur Allo Mairie. De nombreuses E-Démarches sont disponibles sur le site de la Ville. Le service a pu obtenir, cette année encore, malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire, le Label QualiVilles, permettant de maintenir l'image de marque de l'accueil grâce à l'implication et la motivation de l'ensemble des agents.

LES CHIFFRES CLÉS 2020

L'effectif du service : 11 agents dont 2 à mi-temps

- 1 Chef de service
- 1 responsable adjointe du service, également en charge du secteur Etat Civil,
- 4 agents chargés d'accueil et du suivi des dossiers liés à la citoyenneté à Mauguio, dont 2 qui assurent le remplacement des agents en poste à l'Etat Civil et sur le secteur Allo Mairie en leurs absences,
- 3 agents chargés d'accueil et du suivi des dossiers liés à la citoyenneté à Carnon, dont 2 à mi-temps,
- 1 agent gestionnaire du secteur « Allo Mairie »
- 1 vagemestre.

Dossiers liés à la citoyenneté et traités à l'accueil de Mauguio :

- 2 774 Cartes d'Identité et Passeports + remises des titres effectués,
- 15 attestations d'accueil,
- 182 recensements militaires,
- 131 inscriptions électorales.
- 139 inscriptions électorales

Dossiers liés à la citoyenneté et traités à l'accueil de Carnon :

- 1 158 Cartes d'Identité et Passeports + remises des titres,
- 5 attestations d'accueil

- 17 recensements militaires,
- 44 inscriptions électorales,
- 275 réservations de salles municipales (remise et réception des clés),
- 44 inscriptions scolaires,
- 159 encodages de carte de bus « Transp'Or »

Secteur Allo Mairie :

- 8 980 sollicitations :
 - 3 380 demandes d'interventions coordonnées à Mauguio et Carnon,
 - 5 600 demandes de renseignements,

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

Stations automatisées permettant l'établissement des Cartes d'Identité et Passeports :

L'accueil de Mauguio a pu obtenir cette année la dotation maximum de l'Etat. L'accueil de Carnon n'a pas été en mesure de l'atteindre en raison d'une baisse du nombre de rendez-vous et s'est vu attribué la dotation standard. La somme totale allouée à la Commune a été d'un montant de 20 710 €

Amélioration de la Mairie Annexe de Carnon :

Les travaux de réaménagement des locaux à la Mairie Annexe de Carnon ont pu être réalisés et se sont achevés fin novembre 2020. Cet aménagement a rendu l'accueil plus convivial, et accessible aux normes PMR et permet un accueil du public plus chaleureux.

E-Démarches :

Depuis la mise en place des démarches en ligne sur le site de la Ville en mars 2019, les actions proposées ont permis une simplification pour les administrés avec un traitement rapide et efficace de leurs demandes. Ce déploiement est particulièrement utile et apprécié sur la Commune et porte les fruits de sa réussite.

Département Etat Civil :

Tous les dossiers sont traités par un seul agent, qui maîtrise parfaitement ce domaine et est devenu un référent auprès des Communes avoisinantes. Des binômes ont été constitués pour assurer son remplacement en cas d'absence.

Secteur Allo Mairie :

Le bilan 2020 démontre une hausse considérable d'appels téléphoniques, symptomatique de l'angoisse ressentie durant la crise sanitaire. Les

demandes d'intervention restent, quant à elles, assez stables. Les demandes de renseignements ne nécessitent pas forcément une intervention mais génèrent la plupart du temps une étude approfondie auprès des différents services et organismes extérieurs, ou un temps d'échange conséquent permettant de rassurer l'administré. Au total 8 980 sollicitations au titre de l'année 2020 ont été reçues et traitées par ce secteur, contre 6 020 sollicitations en 2019.

COMMUNICATION

Un service au service des services

Le service communication a en charge l'élaboration de tous les outils de communication pour l'ensemble des services de la Mairie (création graphique, impression, distribution, relations presse...). Il est également en charge de la rédaction du Magazine municipal et de la gestion du site internet des réseaux sociaux de la commune de Mauguio Carnon.

En 2020, le service communication a travaillé pour 20 des services municipaux pour un **budget global de 165 875,62 € en fonctionnement et 43 910,82 € en investissement.**

SCHEMA DIRECTEUR

Budget global en fonctionnement : 1 080.00 € :

CABINET DU MAIRE

Budget global en fonctionnement : 1 246.30 €

SERVICE ACCUEIL

Budget global en fonctionnement : 818.63 €

Global en investissement : 346.92 €

PJS

Budget global en fonctionnement : 340.72 €

PJM

Budget global en fonctionnement : 796.80 €

COMMEMORATIONS

Budget global en fonctionnement : 1913.60 €

COMMUNICATION

Budget général en Fonctionnement : 83 519.91 €

Budget général en Investissement : 2 047.37 €

COMMUNICATIONS LIEES AU COVID

Budget général en Fonctionnement : 20 245.24 €

CULTURE

Budget global en fonctionnement : 15 418.40 €

ENVIRONNEMENT

Budget global en fonctionnement : 400.80 €

MEDIATHEQUES

Budget global en fonctionnement : 3 877.60 €

PATRIMOINE

Budget global en fonctionnement : 9 782.40 €

Budget global en investissement : 25 269.56 €

POLICE

Budget global en fonctionnement : 1087.44 €

Budget global en investissement : 1 805.64 €

SCOLAIRE

Budget global en fonctionnement : 5151.98 €

Budget global en investissement : 6 152.40 €

SERVICES TECHNIQUES

Budget global en fonctionnement : 842.69 €

SPORT

Budget global en fonctionnement : 4 753.20 €

Budget global en investissement : 8 288.93 €

TRADITIONS

Budget global en fonctionnement : 10 451.08 €

VIE ASSOCIATIVE

Budget global en fonctionnement : 2 693.69 €

REGIE

Budget global en fonctionnement : 1 392.74 €

TRADITIONS

LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité, rayonnement, développement du lien social.

La crise sanitaire Covid-19 a fortement contraint l'organisation des manifestations, dont la majorité ont dû être annulées compte tenu de la réglementation. Une grande partie des manifestations traditionnelles fondées sur la convivialité, l'échange et la rencontre ne pouvaient être adaptées à ce contexte.

LES CHIFFRES CLÉS

- **Annulation** de l'Ouverture de la Temporada, de la Romeria del Encuentro, du feu d'artifice et du bal du 14 juillet, de la Fête Votive
- **Budget primitif en fonctionnement : 337 200 €.**
- **Budget réalisé en fonctionnement : 38 742 €.**

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

En fonctionnement :

Annulation des manifestations

- Compte tenu de la réglementation mise en place pour lutter contre la Covid-19, de nombreuses restrictions existaient afin d'éviter les regroupements de population, tant dans les ERP que dans l'espace public.
- **Ouverture de la Temporada 28 et 29 mars 2020** : annulée car concomitante avec le premier confinement.
- **La Romeria del Encuentro du 05 au 07 juin 2020** : annulée puisqu'à cette date les rassemblements de plus de 5 000 personnes étaient interdits.
- **La Fête votive du 08 au 16 août 2020** : annulée puisqu'à cette date les rassemblements de plus de 5 000 personnes étaient interdits, les torospiscines également.

Bovine

- La défense et la valorisation de la culture taurine sont un axe fort de la politique traditionnelle.
- Les courses organisées dans les arènes étaient

les manifestations qui, à cette période de l'année, pouvaient avoir lieu à condition de limiter la jauge, de contrôler le respect des gestes barrières, de respecter le protocole de reprise d'activités de la FFCC.

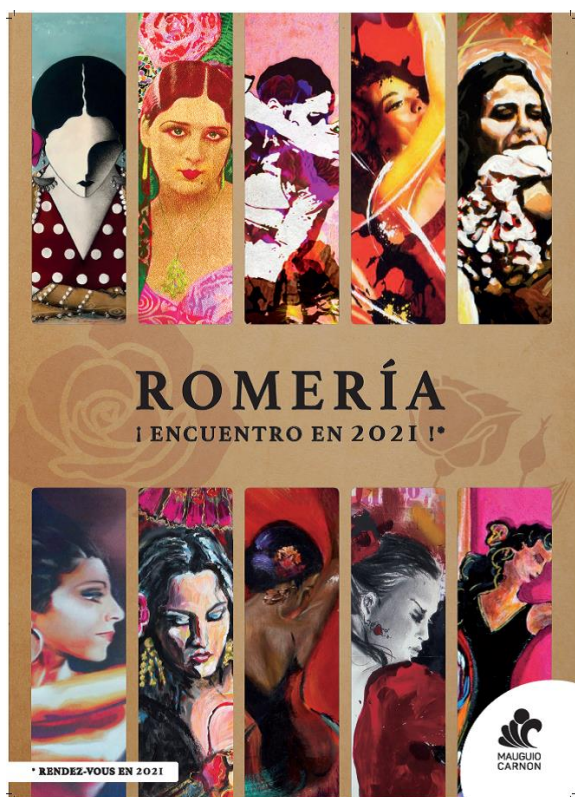
- Deux courses ont été annulées : le Trophée des As de l'Ouverture de la Temporada, le Trophée de l'Avenir du 1^{er} mai.
- 3 courses organisées par la Ville
 - Trophée de l'Avenir complète Blatière Bessac, 14 juillet : **budget 8 515 €**
 - Trophée de l'Avenir Souvenir Alain et Pascal Salmeron, 12 août : **budget 7 064 €**
 - Trophée de l'Avenir Souvenir Claude Verlaguet, 16 août : **budget 9 681 €**
- La Fête Votive n'a pu avoir lieu mais **la Ville a facilité l'organisation de 6 courses camarguaises et deux Olympiades dans les arènes lors de la semaine de la Fête Votive.** Ces manifestations ont été organisées par les clubs taurins avec **une prise en charge des agents de sécurité, de l'ambulance et des médecins par la Ville, pour un budget de 10 028 €.**
- **L'Ecole des Raseteurs a pu maintenir tous les vendredis d'aout et septembre les entraînements pour les jeunes et une course à 19h.**
- **4 courses de Ligue ont pu être organisées par les clubs taurins** en juillet, aout et septembre.

Soutien aux associations

- **7 associations dans le domaine de la bovine** pour un total de subventions de fonctionnement à hauteur de 16 450 € et des mises à dispositions des arènes. A noter l'existence d'une nouvelle association, celle des Cavaliers du Mas des Pauvres.
- **2 associations traditionnelles** pour un total de subvention de 2 700 €.
- **2 associations valorisant la culture espagnole** pour un total de subvention de 350 €.

En investissement :

Budget primitif de 1 000 € pour l'acquisition de l'œuvre originale servant d'affiche pour la Romera : non réalisé en 2020 du fait de l'annulation de la manifestation.



RELATIONS INTERNATIONALES

Le contexte

La Ville de Mauguio Carnon est jumelée avec quatre communes :

- ✓ Lorca en Espagne depuis 1999
 - ✓ Djebock au Mali depuis 2003
 - ✓ Midoun en Tunisie (île de Djerba) depuis 2005
 - ✓ Boves en Italie depuis 2009
- ✓ La Ville a par ailleurs signé un protocole d'amitié avec Pausesti Maglasi (Roumanie) en 1997

Les chiffres clés 2020

- Un budget annuel de 9.700 €
- **Don de matériel à Djerba Midoun :**

En 2020, en partenariat avec la délégation du sport, du matériel nautique a été envoyé au club nautique de Djerba Midoun :

- ✓ 2 catamarans fun boat
- ✓ 1 bateau de secours
- ✓ 14 planches à voile
- ✓ Ainsi que des t-shirts et combinaisons de surf

Le coût du transport était de 1.650 €.

- **Le contexte de pandémie mondiale** a rendu les échanges avec nos villes jumelles impossibles, à l'instar de la présence de la délégation de Lorca à la Romeria, ou encore les participations aux cérémonies commémoratives en France et en Italie avec la Ville de Boves.

CULTURE ET PATRIMOINE

CULTURE

LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité, rayonnement, développement du lien social.

La crise sanitaire Covid-19 a fortement contraint l'organisation des manifestations, dont la majorité ont dû être annulées compte tenu de la réglementation.

L'année 2020 est marquée par l'installation du service culture, traditions, patrimoine à l'Espace Culturel Prévert, inauguré avec la Maison des Associations, le 01 février 2020. La Galerie d'Art Prévert a également ouvert ses portes.

LES CHIFFRES CLÉS

- **Annulation** de 25 manifestations
- **Budget primitif en fonctionnement** : 111 500 €.
- **Budget réalisé en fonctionnement** : 54 115 €.

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

En fonctionnement

Volet arts plastiques et visuels

- **1 exposition** par le collectif d'artistes Art et Cie au sein de la Galerie d'art Prévert à l'occasion de l'inauguration de l'îlot Prévert. A noter la présence d'une œuvre de Vincent Bioulès pour la journée d'inauguration.
- **1 résidence de création in situ dans la Galerie** par l'artiste Moins12Prod de novembre 2020 à février 2021. Devait suivre une exposition "Entre chair et béton", reportée à cause de la crise sanitaire.
- Dans le cadre de la Galerie d'Art Prévert un nouveau fonctionnement est mis en place. Des appels à projets sont diffusés sur le site internet de la ville et certains sites spécialisés.
- Axes d'orientation : **valorisation de l'art contemporain, médiation vers un public familial** autour d'animations tout public et gratuites (visites, ateliers, conférences, spectacles...)
- **Budget** : 4 000 €

Volet patrimoine

- **Annulation** des Journées Européennes du Patrimoine, des Rencontres Généalogiques, de nombreuses visites guidées
- **Visites guidées** du Château :
 - 1 gratuite par mois en janvier et février (annulation des autres visites) : 46 personnes
 - 1 en février en partenariat avec l'Office de Tourisme de Montpellier Métropole en février : 20 personnes
 - 6 visites estivales gratuites : 89 personnes
- **Nouveau - visites libres du Château : ouverture du lieu tous les dimanches matins de juillet et d'août** avec des permanences des agents du service et de l'Office de Tourisme. Le public est autonome dans la découverte grâce à des outils de médiation disponibles sur tablettes. Environ 500 personnes
- **Création d'un Escape Game** : organisation annulée en 2020 mais la ville étant propriétaire du jeu elle peut l'utiliser quand elle le souhaite de façon autonome
- **Nouveau Parcours Historique de Mauguio** : refonte du jalonnement créé en 2007 par la création de nouvelles plaques sur totem et en intégrant de nouveaux lieux comme les arènes et la Barque Gaston Baissette pour valoriser tous les patrimoines. Intégration d'un QR code pour découvrir des contenus supplémentaires, une traduction en FALC, un jeu pour enfants.
- **Nouveau projet alliant art contemporain et valorisation du patrimoine** : "Rois dans le Château" exposition des œuvres de trois artistes Mara, No Luck et Kuro dans le château et collages éphémères de ces artistes sur différents bâtiments du territoire le 15 mars 2019 en présence des institutionnels. A cette occasion, organisation de visites guidées pour les riverains, les agents de la collectivité, et tout public.
- **Mauguio Carnon, héritages en partage** : projet mené par l'association Acanthe (étudiants de deuxième année du Master Valorisation et Médiation des patrimoines de l'Université Paul Valéry) pour valoriser tous les patrimoines de

la commune (culturels, naturels, immatériels). Travail de recherche débuté en septembre 2020 pour une création d'événement en février 2021.

- **Création de posts Facebook à un rythme hebdomadaire** pour faire un focus sur un élément patrimonial : 7 de novembre à décembre
- **Budget : 9 400 €**

Volet spectacle vivant au Théâtre Bassaget

- Annulation de 6 représentations
- Participation au Festival des Internationales de la Guitare pour la cinquième année.
- **Recettes de la billetterie : 5 250 €**
- **Fréquentation : 901 personnes**
- Taux de remplissage : 69.9 %
- **Budget : 23 199 €**

Volet spectacle vivant Hors les murs

- Annulation des manifestations hors les murs de spectacle vivant : le Dompteur de Sonimaux, la Fête de la musique, journée de spectacle hors les murs

Volet Soutien à la création

- **Participation à la création de spectacle vivant** par des aides financières et des mises à disposition de lieux. Grâce à cette mise en lumière d'une politique culturelle innovante et dynamique, la Ville est désormais reconnue très positivement par les professionnels et les institutionnels dans ce domaine.
- 5 compagnies : coproduction, résidences au théâtre, mise à disposition de lieux municipaux pour répéter et créer.
- **Budget : 2 110 €**
- Lieu de résidence d'artistes : La **Krèche Fabrique Artistique**.

Volet actions éducatives et pédagogiques

- Annulations de nombreuses actions à visée pédagogique compte tenu de la fermeture des lieux culturels et du protocole sanitaire strict respecté par les écoles et le Collège.
- **Environ 630 élèves participants** : théâtre, ateliers, visites guidées
- **Pass'Culture** avec le Collège : **11 élèves** concernés
- **Projet pédagogique Parcours théâtre 2019/2020** (ateliers, visite du théâtre,

rencontre avec les régisseurs, spectacle) avec la Compagnie Noir Titane

- **Projet Théâtre avec deux classes de sixième du Collège** dans le cadre d'un AET cofinancé par le département autour du spectacle "Ulysse, l'Odyssée, l'Illiade..."

Cinéma

- **Annulation** de 6 séances sur 8 Mardi Cinéma au Théâtre Bassaget
- **Nouveauté : 4 séances de cinéma plein air au Parc Paysager en juillet et aout.**
- **Budget : 2 677 €**
- **Fréquentation : environ 320 personnes**

Les archives

- 42,60 mètres linéaires (ml) de versements, 35,01 ml d'éliminations, 487 ml d'archives définitives conservées.
- **Reliure des registres de délibérations : un pour 1999 et deux pour 2000 : 800 €.**

Contrats de spectacles

- **75 contrats et déclarations** réalisés pour les prestations artistiques sur la commune (cession, convention, engagement)

En investissement

Acquisition d'œuvres : 500 € pour acquérir des œuvres des expositions accueillies à la Galerie et enrichir le patrimoine artistique de la Ville

Mobilier pour poursuivre l'aménagement des nouveaux locaux du service à Prévert : 447 €.





MEDIATHEQUE G. BAISSETTE MAUGUIO

Le contexte

La médiathèque est un lieu d'échanges privilégié, multiculturel, pour favoriser l'accès à la lecture sous toutes ses formes, pour tous les habitants de la commune. C'est également un lieu de convivialité, favorisant les relations intergénérationnelles, la recherche, les loisirs ainsi que les activités artistiques et culturelles.

L'accent est mis sur le renouvellement des collections en littérature, documentaires, musique et cinéma, pour les adultes comme pour les enfants, afin qu'elles soient actuelles et en phase avec les mutations de notre société.

L'inscription aux médiathèques est gratuite.

En raison des conditions sanitaires durant l'année 2020 la médiathèque a été, soit totalement fermée au public pendant plusieurs semaines, soit en « click and collect » de Mars à Juin. Elle a pu ouvrir dès le mois de juin, mais avec de nombreuses restrictions, concernant les jauges d'accueil.

En dépit de ces conditions difficile nous avons pu maintenir une activité conséquente tout au long de ces mois difficiles grâce à des mesures sanitaires strictes (Nettoyage systématique des documents, mise en quarantaine, respect des jauges pour le public et le personnel).

Les chiffres clés 2018

- **42 000** documents : cd, dvd, livres, presse sur place ou en ligne, jeux...
- **2408** Adhérents actifs
- **2492** documents acquis (budget acquisition de documents 60500 €)
- **61322** prêts
- Budget fonctionnement : **79000 €**

Les actions menées en 2018

En dépit de la crise sanitaire, et grâce à des mesures de prévention strictes, la médiathèque a pu rester ouverte une grande partie de l'année 2020.

Action culturelle

- Du fait des conditions sanitaires de nombreuses manifestations ont dû être annulées cette année et remplacées par des ateliers réunissant un nombre restreint de participants. Cette stratégie a permis de maintenir malgré tout une offre d'activité tout au long de l'année.

351 participants

Budget : 12500 €

Actions éducatives et pédagogiques

- **Primaire** 44 accueils de classes (pas d'accueils de classes d'octobre 2020 à février 2021.
30 accueils de classes ont été annulés pour cause de restriction sanitaires)
- **Collège** 11 séances

Actions en faveur du handicap

- Participation à la « Journée nationale des Dys » (troubles de l'apprentissage)
- Audit d'accessibilité du site de la médiathèque (taux d'accessibilité de **80%**)
- Accueil de classes Ullis
- Obtention de l'agrément « Exception handicap au droit d'auteur » (Moins de 100 bibliothèques bénéficient de cet agrément en France).

En investissement

Rénovation de la baie technique de la salle de spectacle (Remplacement du matériel analogique par du numérique) et remplacement du vidéo-projecteur :

3500 €

MEDIATHEQUE DE L'ANCRE A CARNON

LE CONTEXTE

- Depuis mars 2020, comme l'ensemble des services nous vivons avec la pandémie de COVID. Après une période de fermeture de 3 semaines, nous avons mis en place un service de *click and collect*, avec quarantaine des documents à leur retour. S'ensuivent des périodes de confinements et déconfinements en fonction des préconisations gouvernementales. Dans le même temps nous avons suspendu puis repris certaines animations en fonction des jauges et des protocoles sanitaires. A noter que nous n'avons jamais cessé de programmer, pour être à tout moment prêts en cas de reprise d'une activité « normale ».
- Autre fait marquant en 2020 : la mise en ligne du nouveau portail qui a nécessité un suivi important afin de développer un site performant et agréable pour le public.

Rappel du calendrier

- **11 mars au 11 mai : confinement** : fermeture de la médiathèque
- **12 mai au 2 juin : phase 1** : mise en place d'un *click and collect* à partir du 15 mai avec élargissement des heures d'ouverture pour le retrait des documents
- **3 juin au 22 juin : phase 2** : ouverture de la médiathèque sur réservation par créneau de 30 minutes à 10 personnes simultanément
- **23 juin au 15 juillet : phase 3** : réouverture au public
- **30 octobre au 28 novembre : reconfinement** : mise en place d'un *click and collect* à partir du 5 novembre

A noter : les semaines de fermeture sont très peu nombreuses par rapport aux autres lieux culturels.

LES CHIFFRES CLÉS

- **2472 adhérents actifs**
- **1417 inscriptions** dont 328 nouvelles inscriptions
- **Budget d'animations : 7 500 €**
- **Budget d'acquisition de documents : 20 300 €**

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

En fonctionnement

Acquisitions de documents

- **Livres et DVD : 20300 € + 2956 € reportés de la ligne animation**
- **Périodiques : 5500 €**
- **Ressources numériques : 1000 €**

L'acquisition de documents est une mission essentielle de la structure permettant de créer un fonds de qualité mis à disposition du public.

Animations

Les animations ont été suspendues du 11 mars au 15 juillet puis du 30 octobre au 28 novembre. Elles ont pu reprendre en jauge restreinte (6 personnes) à partir du 29 novembre jusqu'au 31 décembre.

- **7500 € pour l'ensemble de la programmation dans le budget prévisionnel (dont 2956 € non engagés reportés en acquisition de documents)**
 - **6 actions pour le public jeunesse (dont 1 en partenariat avec l'OMT)**
 - **4 actions pour le public adulte (dont 1 en partenariat avec l'OMT)**
 - **1 action intergénérationnelle tout public en partenariat avec l'OMT**
- **Avec intervenant extérieur à titre gracieux**
 - **4 actions**
- **En interne** : rendez-vous réguliers et/ou ponctuels animés toute l'année par l'équipe de la médiathèque
- **Fréquentation : 613 personnes**

Les animations sont un élément clé pour favoriser la fidélisation du public mais également la recherche de nouveaux publics. Elles se présentent comme des actions créatrices de lien social dans un établissement culturel de proximité.

Partenariats

- **Office Municipal de Tourisme**
- **Adages**
- **MJC Mauguio Carnon**
- **Éducation Nationale**
- **Agglomération du Pays de l'Or**
- **Montpellier Méditerranée Métropole**
- **Département de l'Hérault**

En investissement

Mobilier : achat d'un caisson pour remplacer celui de l'accueil et d'un siège de bureau afin de favoriser le bien être des agents dans la mise en œuvre de leurs missions.

Informatique : achat de 6 PC gamers, de 5 tablettes Apple, d'un PC de bureau pour le poste de Direction, de matériel vidéo/photo pour réaliser des captations, ainsi que d'un micro et d'un trépied, d'un meuble vidéoprojecteur, de câbles antivol pour tablette et de câbles pour HDMI pour l'organisation d'animations dans les salles Rosa Parks et Aimé Césaire.

Ces achats informatiques répondent notamment à la volonté de développement du numérique au sein de la médiathèque.

Travaux : boîtes à livres et écran amovible pour Rosa Parks (déjà validé à l'investissement 2019).

VIE ASSOCIATIVE

LE CONTEXTE

Les missions du service vie associative

- Proposer un guichet unique de l'ensemble des demandes associatives ;
- Gérer la mise à disposition régulières et ponctuelles de locaux et de matériels ;
- Instruire et suivre le traitement des dossiers de subventions ;
- Actualiser la base de données des associations et leurs actualités ;
- Accompagner les associations dans leurs démarches ;
- Accompagner les porteurs de projets associatifs ;
- Proposer des services aux associations de la ville : Formations, espace numériques, espaces de stockage, domiciliation postale, dématérialisation des démarches via le portail web asso sur le site internet ;
- Etablir le fonctionnement de la Maison des Associations (règlement intérieur, formulaire d'adhésion, services proposés...)

2020, un contexte particulier avec la pandémie liée au COVID

- Livraison de la Maison des Associations et de la salle Prévert : au premier trimestre, l'inauguration officielle a eu le 1^{er} février 2020 ; Les premières associations devaient investir les locaux de la MDA en suivant. Cela n'a pas pu avoir lieu, en raison de la situation pandémique et la mise en place du confinement national.
- Lors de la première période de confinement, un lien régulier a pu être maintenu avec les associations, par la mise en place d'une veille juridique et d'outils permettant de les renseigner au mieux sur les dispositifs d'aide existants.
- Lors de cette même période, le service a pu mettre en place et lancer une enquête dématérialisée sur la vie associative en période de confinement. Suite aux réponses des associations, certains accompagnements ont été ajustés, et de nouveaux dispositifs mis en place.
- Le service vie associative a été désigné référent du nouveau dispositif d'aide Covid destiné aux associations et manades du territoire. Ainsi l'ensemble des demandes ont été centralisées,

traitées et suivies pour la préparation des différentes commissions programmées, et les courriers et les conventions élaborés et notifiés aux intéressés.

- Un accompagnement spécifique et personnalisé a pu être mis en place tout au long des périodes de confinement, déconfinements, restrictions, pour renseigner au mieux et permettre aux associations concernées, de maintenir des activités (activités autorisées, assemblées générales, réunions...) mêmes limitées, malgré les contraintes sanitaires.
- Grâce au partenariat conclu via l'adhésion au Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), des contacts réguliers ont été entrepris avec l'équipe basée à Quimper, et on compte plusieurs participations actives du service à de nombreux webinaires et réunions en visio, organisés par le RNMA ou ses partenaires. Le RNMA a choisi le service et lui a proposé d'animer une table ronde, lors des rencontres nationales, les mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2020 en visio-conférence, un moment fort et riche de la vie du réseau. C'est, en effet, un temps collectif d'échanges et de partage pour l'ensemble des membres (Maisons des Associations de France métropolitaine et d'outre-mer).
- Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle offre de formations à la MDA, destinées aux dirigeants associatifs, ce dispositif malgré les restrictions et les contraintes sanitaires, a pu voir le jour. Deux formations ont eu lieu en présentiel et ont concerné 28 dirigeants associatifs.
- Lors de toutes les périodes de restrictions, le service vie associative a géré toutes les demandes de mises à disposition de locaux aux services municipaux pour l'organisation de leurs réunions ou instances institutionnelles qui se sont déroulées en présentiel dans le respect des jauges définies par les décrets successifs.
- Lors de toutes ces périodes, le service vie associative s'est également attelé à trouver des alternatives de plannings pour les programmations culturelles, d'animations ou manifestations associatives et municipales. Report, reprogrammation, recherche de solution, au regard des restrictions et des périodes de confinement et de réouverture.

ALTERNATIVES AUX MANIFESTATIONS PHARES :

- Les événements habituellement organisés ou accompagnés par le service, n'ont pas pu avoir lieu dans leur forme classique. Un travail de fond a été mené en collaboration avec le SLE, pour imaginer plusieurs scénarii en présentiel tenant compte des restrictions en vigueur. En raison de la situation sanitaire et à une semaine de la manifestation, les autorités ont décidé d'annuler le forum des associations programmé en septembre.
Aussi, le service a pu innover en mettant en place une version covid-compatible du FORUM DES ASSOCIATIONS, par l'élaboration d'une version 100% digitale et en un temps record : le but étant de permettre d'offrir de la visibilité aux associations participantes malgré un contexte sanitaire instable. Un travail mené en étroite collaboration avec le service informatique.
- En revanche, le TELETHON n'a pas pu avoir lieu. Les animations prévues dans le cadre de la journée nationale, ont toutes été annulées.
- Par ailleurs, le service Vie Associative a engagé un travail de fond concernant le logiciel métier GMA et son portail Web Asso en vue notamment d'une optimisation fine des moyens mis à disposition des associations et leurs réelles valorisations.

LES CHIFFRES CLÉS

- 736 979€ : montant total des subventions allouées aux associations en 2020 :
 - Fonctionnement : 474 924€
 - Exceptionnelles : 155 725€
 - Aide covid – Associations : 106 330€
- 256 666€ d'avantages en nature (mises à disposition de salles ou de matériel) en 2020
- 310 associations référencées sur la Commune
- Une MAISON des ASSOCIATIONS (8 salles)
- 4 équipements de type L à Manguio : salle Morastel, espace 1^{er} étage de l'espace Morastel, salle Prévert, salle polyvalente (au-dessus du crédit agricole, de janvier à août 2020)
- 4 équipements de type L à Carnon (Césaire, Cistes, Rosa Parks, Lido)
- Le Théâtre BASSAGET
- 1 manifestation annuelle organisée en 2020 en lien avec le secteur associatif et les services municipaux partenaires : E-Forum des Associations
- 11 098 € de recettes pour la location et l'entretien des salles associatives

Secteur équipement

- Equipement en vidéo projection de 2 salles de la Maison des associations ainsi que des tablettes rétractables pour PCs.
- Equipement d'un nouvel écran de projection pour la salle Morastel

SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

POLICE MUNICIPALE

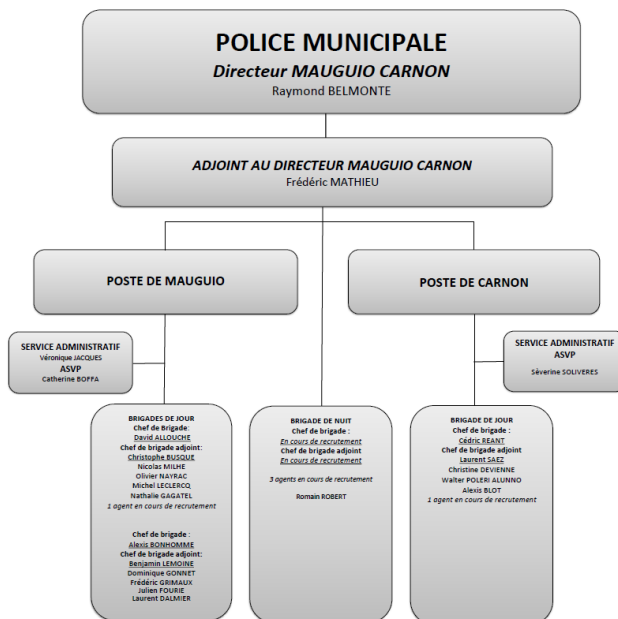
LE CONTEXTE

L'année 2020 a été une année particulière, marquée par la crise sanitaire mondiale.

La gestion de celle-ci, au niveau communal, s'est avérée une tâche délicate, notamment du fait du manque d'information et de lisibilité à court terme.

Dans ce contexte relativement anxiogène, le service de la police municipale a été en première ligne et a su démontrer, une nouvelle fois, son professionnalisme.

ORGANIGRAMME



HORAIRES D'OUVERTURE DES ACCUELS

ACCUEIL PHYSIQUE MAUGUIO CARNON

DU LUNDI AU JEUDI 8H-12H/ 13H30-17H30

LE VENDREDI 8H-12H/13H30-16H30

PATROUILLES DE POLICE MUNICIPALE

24H/24H, 7j/7



LE DETAIL DES PRINCIPALES INTERVENTIONS DE L'ANNEE 2020

	2019	2020	Différence	Evolution en %
Interventions	6489	10889	4400	67,81%
Surveillance Générale	472	2006	1534	325,00%
Surveillance particulière	596	1485	889	149,16%
Patrouille pédestre	199	523	324	162,81%
Bruit	164	480	316	192,68%
Consignes	547	465	-82	-14,99%
Alarme	221	318	97	43,89%
Propreté	143	309	166	116,08%
Signalement/information	82	303	221	269,51%
Stationnement gênant	248	280	32	12,90%
Sécurisation	316	265	-51	-16,14%
Sécurisation des écoles	302	247	-55	-18,21%
Sécurisation du Port de Carnon	258	246	-12	-4,65%
Information	81	232	151	186,42%
Regroupement de Jeunes	53	229	176	332,08%
Verbalisation	123	217	94	76,42%
Chiens	179	210	31	17,32%
Environnement	238	199	-39	-16,39%
Tâches Administratives	115	186	71	61,74%

Individu suspect	93	164	71	76,34%
SDF	114	160	46	40,35%
Patrouille VTT	27	155	128	474,07%
Assistance à la personne	133	146	13	9,77%
Sécurisation place de la Libération	170	140	-30	-17,65%
Code de la Route	107	123	16	14,95%
Stationnement Abusif	97	109	12	12,37%
Véhicule suspect	58	103	45	77,59%
Dégradation(s)	87	95	8	9,20%
Vol	66	90	24	36,36%
Accident	99	85	-14	-14,14%
Etablissements scolaires	71	78	7	9,86%
Marché	43	70	27	62,79%
Point fixe	31	66	35	112,90%
Vidéo protection	38	64	26	68,42%
Altercation	35	49	14	40,00%
Affichage Arrêté	64	45	-19	-29,69%
Incendie	45	45	0	0,00%
Réquisition Vidéo	37	48	11	29,73%
Cambriolage	34	40	6	17,65%
Opération Funéraire	17	34	17	100,00%
Différend de voisinage	16	34	18	112,50%
Différend familial	27	33	6	22,22%
Gens du Voyage	17	30	13	76,47%
Animal en divagation	21	30	9	42,86%
Danger imminent	31	28	-3	-9,68%
Intrusion	19	25	6	31,58%
Manifestation	35	25	-10	-28,57%
Rixes	41	25	-16	-39,02%
Pêche	13	20	7	53,85%
Trouble à l'ordre public	16	13	-3	-18,75%
Urbanisme	18	12	-6	-33,33%
Squat	19	9	-10	-52,63%
Agression	14	7	-7	-50,00%
Inondation	14	3	-11	-78,57%

A la lecture de ce tableau, on constate une hausse globale de plus de **67%** des interventions

par rapport à l'année dernière qui s'explique en grande partie par la mise en place de la brigade de nuit (1^{er} juillet 2019) mais aussi par une volonté forte de développer une police de proximité **(+149%** de surveillances particulières suite à des doléances d'administrés, **+162%** de patrouilles pédestres et **+474%** patrouilles VTT)

• Points positifs :

- Conformément à la volonté politique, on constate une hausse des interventions liées à la propreté **(+ 116%)**

- Le développement du Centre de Protection Urbain, dont les images sont actuellement visionnées en direct par 2 opérateurs de vidéoprotection, explique également l'augmentation des interventions dont ces derniers sont à l'origine **(+68%)** ainsi que l'augmentation du nombre de réquisitions **(+110%)** des Officiers de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale pour les besoins d'enquêtes.

- On remarque enfin, que la commune a été relativement épargnée cette année par les aléas climatiques et notamment les inondations **(-78%)**

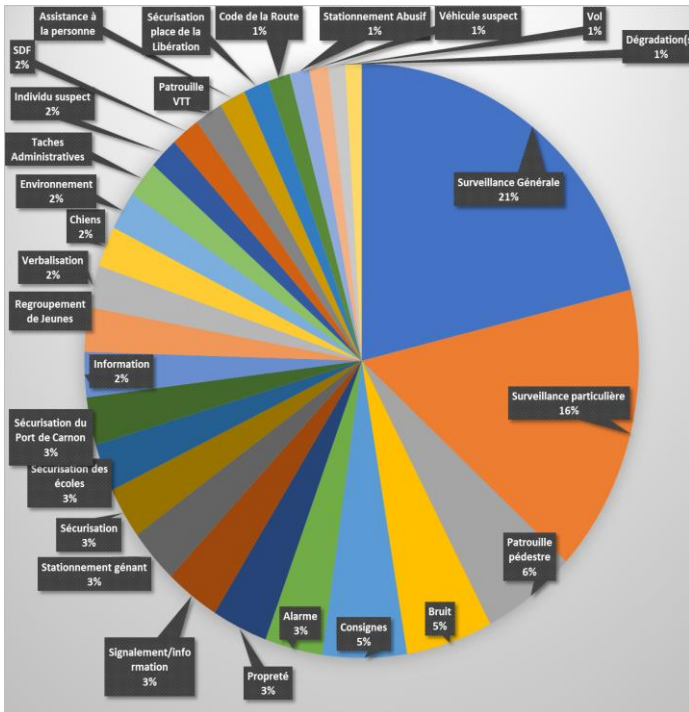
• Points de vigilance :

- Les différents confinements ont eu comme conséquence notamment une hausse des interventions liées au bruit **(+192%)**, les différends de voisinage **(+112 %)** et les différends familiaux **(+22%)**.

- On constate également une hausse des déclenchements d'alarmes **(+43%)** qui se révèlent dans la plupart du temps être des déclenchements intempestifs mais qui mobilisent quand même, à chaque fois, une patrouille d'au moins deux agents.

-Le nombre de sollicitations de la Police Municipale pour des cambriolages est en hausse **(+17%)** mais s'agissant des chiffres officiels de la gendarmerie, ils sont en forte baisse sur Mauguio ainsi que sur Carnon.

LES PRINCIPALES INTERVENTIONS DE L'ANNEE 2020



	2019	2020	Différence	Evolution
PVE	1105	1248	143	12,94%
RAPPORTS	199	306	107	53,77%
PROCES VERBAUX	324	90	-234	-72,22%
MISES A DISPOSITION	27	89	62	229,63%
MC SDF	218	149	-69	-31,65%
PV SDF	98	60	-38	-38,78%
MC PROPRETE	234	151	-83	-35,47%
PV PROPRETE	29	9	-20	-68,97%
MC PLAGE	284	127	-157	-55,28%
PV PLAGE	84	13	-71	-84,52%
Opération Tranquillité Vacances	133	84	-49	-36,84%
GARRIGUES	225	512	287	127,56%
PLACE LIBERATION	158	103	-55	-34,81%
PORT	212	543	331	156,13%

Opération Tranquillité vacances SERVICE GRATUIT



- A la lecture de ce tableau, on constate également les effets de la crise sanitaire, à savoir une diminution des écrits liés aux priorités politiques en raison notamment des différents confinements, couvre-feux, ...



• Fourrières véhicules

	2019	2020	Différence	Evolution
Fourrières automobiles	350	276	-74	-21.14%



• Vidéo protection

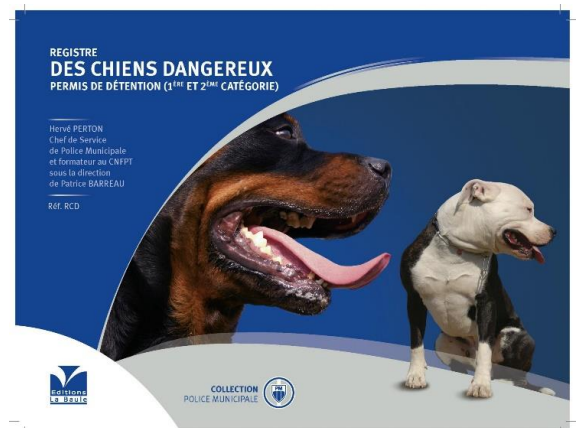
VIDEOPROTECTION	2019	2020	Différence	Evolution
Réquisitions	37	48	11	29.73%
Extractions	37	48	11	29.73%
Caméras Fixes	78	82	4	5,13%
Caméras Mobiles	2	4	2	100,00%
Opérateurs	1	2	1	100,00%

La Ville de Muguio-Carnon continue de développer son Centre de Protection Urbain avec une augmentation du nombre de caméras fixes et mobiles ainsi que du nombre d'opérateurs de vidéoprotection. Et les résultats sont au rendez-vous tant en nombre d'interventions dont les opérateurs sont à l'origine que par les sollicitations des différents services de police. Ce formidable outil se révèle être particulièrement efficace et parfaitement complémentaire aux nombreuses interventions confiées aux policiers municipaux.



• Animaux :

	2019	2020	Différence	Evolution
Chiens dangereux	350	276	-74	-21,14
Divagation chiens	179	211	32	17,88
Divagation chevaux	21	30	9	42,86



• Accueil

Accueil	2019	2020	Différence	Evolution
Physique	233	93	-140	-60.09%
Téléphonique	439	363	-76	-17.31%

Objets trouvés

	2019	2020	Différence	Evolution
Objets trouvés	216	210	-6	-2,78



MAIRIE VIGILANTE



COMMUNAUTES VOISINS VIGILANTS	
SECTEUR	Nbre de Voisins

	Vigilants Et Solidaires
ALBERT CAMUS	34
CARNON CENTRE	25
CARNON EST	6
CARNON OUEST	24
FRÉJORGUES	12
JEAN MONNET	79
LA LOUVADE	4
LES CABANES	3
LES GARRIGUES	34
MAIRIE	19
MARIO ROUSTAN	94
VAUGUIÈRES	5
TOTAL	339

GESTION CRISE SANITAIRE

VERBALISATION COVID	2020
Couvre-feu	141
Port masque	39

Gestion risques

Exercices :

PLAN POLMAR MER
 Date : 7/10/2020

Lieu : Port Carnon



PLAN TSUNAMI

Date : 30/10/2020
Lieu : Carnon

Schéma simplifié de l'alerte descendante tsunami

Le message d'alerte du CENALT précise l'heure d'arrivée prévue du tsunami pour chaque département concerné.

L'arrivée peut être rapide et le temps de réaction très court. Aussi, en cas de signe précurseur avéré, n'attendez pas l'alerte officielle pour agir.



Tableau synthétique des actions pouvant être menées en cas d'alerte tsunami⁽¹⁾

MESURES DE GESTION DU RISQUE

Le centre national d'alerte aux tsunamis (CENALT), créé 24h/24 et 7j/7, a pour objectif de diffuser un message d'alerte aux autorités dans les 15 minutes qui suivent des événements sismiques pouvant générer un tsunami.
En cas de risque avéré :
- le préfet active le dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) tsunami,
- le maire active son plan communal de sauvegarde,
- l'exploitant industriel active son plan d'urgence interne.

NIVEAU D'ALERTE	HAUTEUR D'EAU ESTIMÉE	PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS
ALERTE JAUNE	H < 0,20 m	- Effets négligeables et rares - Courants potentiels - Phénomène « simplement » ressenti
ALERTE ORANGE	0,20 m < H < 0,50 m run-up ⁽²⁾ < 1 m	- Dangers pour la population - Forts courants à la côte - Crûte du niveau de la mer - Phénomènes de retrait et de mascaret ⁽²⁾ - Petites inondations - Impacts destructeurs dans les ports
ALERTE ROUGE	H > 0,50 m run-up > 1 m – 2 m	- Phénomènes mentionnés au niveau « orange » - Débordements et/ou inondations à l'intérieur des terres

⁽¹⁾ Run-up : altitude maximale atteinte par l'inondation.
⁽²⁾ Mascaret : vague déferlante produite dans certains estuaires par la rencontre du courant descendant du fleuve et du flot montant de la mer.

INFORMATION TSUNAMI 30/10/2020

Origine : CENALT
Message n°1 du 30/10/2020 à 13:00:26

Caractéristiques du tsunami :
- Zone maritime concernée : Méditerranée

- Niveau JAUNE pour les départements suivants:
06 ... 11 ... 13 ... 2A ... 2B ... 30 ... 34 ... 66 ... 83

Caractéristiques du séisme :
- Événement Sismique : 30/10/2020 - 12:51:31
- Localisation : Dodecanese Islands, Greece
- Coordonnées : 37.73 N, 26.74 E
- Profondeur : 149 km
- Magnitude : 6.6

Pour rappel :
Niveau Jaune :
- Le CENTre d'Alerte Tsunami (CENALT) nous informe qu'un séisme vient de se produire en Méditerranée.
- Le séisme a pu être ressenti, mais aucune vague consécutive à ce séisme ne devrait toucher le littoral.
- En conséquence, il n'y a pas lieu de prendre de mesure de sauvegarde, ni d'alerter la population.
- Ce message est adressé pour information et afin que vous puissiez, au besoin, confirmer qu'un événement mineur s'est effectivement produit.

Plus d'autre message

Capitaine Nicolas BILLANT
Officier de permanence du COGIC.

Dépenses

PPMS

Date : 12/10/2020

Lieu : école Louise Michel

Alerte intrusion



PROJET FINALISE

Cette année, la police municipale a fait l'acquisition de caméras individuelles.

Fixées sur l'uniforme au niveau du torse ou de l'épaule, ces dernières permettent d'enregistrer le son et l'image d'une intervention. Elles doivent ainsi être portées de façon apparente, l'enregistrement est déclenché à l'appréciation

de l'utilisateur, (la caméra mémorise les trente secondes qui précèdent) et leur déclenchement doit faire, autant que possible, l'objet d'une information des personnes filmées.

Objectif : La prévention des incidents au cours des interventions.



EVOLUTIONS FUTURES

Comme lors de tout renouvellement démocratique, la nouvelle équipe municipale a défini plusieurs priorités politiques dont elle charge ensuite l'administration communale de la mettre en œuvre.

Parmi ces orientations politiques, deux concernent le même secteur en lien avec la sécurité : La propreté de l'espace public et le stationnement.

Ainsi, suite à la volonté politique clairement affichée de faire de la propreté un axe majeur des politiques publiques du prochain mandat, il est apparu nécessaire de créer un service dédié dont la mission serait de centraliser et de suivre toutes les actions mises en œuvre par la collectivité.

Compte tenu des actions déjà menées dans cette thématique et de la volonté politique assumée de mettre l'accent sur l'aspect répressif sur ces sujets, il apparaît légitime de rapprocher ce nouveau service de la police municipale.

Une Direction Sécurité et Tranquillité Publique sera donc créée en 2021 afin de regrouper ces deux services.

De plus, compte tenu de la volonté politique de mettre en œuvre un nouveau plan de stationnement, notamment en centre-ville de Manguio, il est apparu nécessaire de disposer d'agents chargés de surveiller et de faire respecter les règles de stationnement de la commune dans le but d'apaiser le centre-ville.

La future Direction intégrera donc un service 'surveillance de la voie publique' composé d'Agent de Surveillance de la Voie Publique dont les missions seront :

1. Gestion du stationnement (notamment le respect de la zone bleue)
2. Visionnage des écrans de vidéoprotection
3. Sécurisation entrées et sorties des écoles

EDUCATION

EDUCATION

LE CONTEXTE

La gestion des affaires scolaires de la commune est orientée autour des valeurs d'éducation et de favorisation des conditions d'accueil des enfants scolarisés.

LES CHIFFRES CLÉS

- Budget de fonctionnement écoles maternelles : **69 850 €** (hors RH) / réalisé : **41 500€**
- Budget de fonctionnement écoles élémentaires : **171 700 €** / réalisé : **85 300€**
- Budget Investissement écoles : **39 400 €** équipement + **471 000 € travaux**
- Subventions coopératives scolaires : **7 750€**
- Subvention école privée : **40 600 €**
- 11 écoles en gestion communale (5 maternelles, 5 élémentaires, Vauguières)
- 1 école «Les Garrigues » en gestion SIVU
- 1 école en gestion privée
- Effectifs 2019/2020 de maternelle : 23 classes / 573 enfants
- Effectifs 2019/2020 d'élémentaire : 41 classes / 1 038 enfants
- Soit 1 611 enfants scolarisés sur le territoire

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

Secteur pédagogique :

Classes découvertes et classes de neige :

En raison de la crise sanitaire, le montant réalisé s'élève à 546 € sur les 34 200 € budgétisés

- Participation financière des projets à hauteur de 2/3 du coût du séjour pour les classes de neige, et 1/3 pour les classes de découverte avec ou sans nuitée.
 - 1 classe a profité de classe de neige
 - 18 classes ont profité de classes de découverte sans nuitée
 - 1 classe a profité de classes de découverte avec nuitée
- Le budget initial attribué s'élève à **32 200 €**
- Le budget initial alloué à l'école privée : **2 000 €**

Organisation période de Noël :

En raison de la crise sanitaire, les spectacles ont été annulés

- *Spectacle pour* tous les élèves de la commune (3 spectacles – selon les cycles)

Participation des 65 classes (écoles, U.E + ULIS)

- Budget spectacle de fin d'année : **16 000 €**
- Passage du Père Noël dans les écoles maternelles
- Budget alloué pour l'achat d'un cadeau collectif pour les classes maternelles : **2 300 €**

Livret des activités pédagogiques :

Afin d'anticiper la programmation et permettre une lisibilité des actions menées par tous les partenaires de la communauté éducative, la Commune met à disposition des enseignants, depuis septembre 2016, un livret recensant l'ensemble des activités et animations organisées par les différents services tout au long de l'année scolaire.

En 2020, **39 opérations** composent l'offre éducative.

Cycle informatique de la GS au CM2 :

En raison de la crise sanitaire, les cycles informatiques ont été annulés de mars à décembre 2020.

La Commune propose aux écoles maternelles et élémentaires une initiation à l'outil informatique. Un agent municipal formé à l'informatique intervient dans chaque école afin d'y proposer un programme pédagogique basé sur le B2i et validé par l'Inspection Académique.

Autres actions menées :

Intervenants scolaires :

En raison de la crise sanitaire, le montant en réalisé s'élève à 19 050 € sur les 30 500 € budgétisés

Actions destinées à favoriser la diversification éducative et rechercher un éveil des enfants (danse, chant, poterie, théâtre...)

- 500€ par classe maternelle et élémentaire (59)
-
- 250€ par classe maternelle et élémentaire pour

l'école privée (4)
- Budget alloué : **30 500 €**

Initiation à la voile : 22 000 €

En raison de la crise sanitaire, le montant en réalisé s'élève à 8 100 € sur les 22 000 € budgétisés.

Stage d'initiation voile offert chaque année à tous les élèves de CM1 de la commune (excepté Notre Dame) : 16 600 € + UNSS : 5 400 €

cadeaux CM2

En raison de la crise sanitaire, la journée CM2 a été annulée.

Afin de célébrer la fin de leur scolarité dans le premier degré, une journée est dédiée aux élèves de CM2.

En 2019, les enfants ont participé à plusieurs ateliers ayant pour thématique le sport, l'éducation citoyenne et l'initiation aux pratiques de sauvetage en mer. Les olympiades se sont déroulées sur la Plage à Carnon, mi-juin.

• Budget alloué : **5 500 € + 1 800 € de transport**

Sécurité routière :

Les casques ont été remis aux élèves de CE2 en début d'année. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, l'action « initiation à la sécurité routière » pour les élèves de CM2, a été annulée (partie pratique)

Dans le cadre de la prévention et la sécurité des élèves, la Ville offre un casque de protection à chaque élève de CE2 et rappelle la réglementation du port de casque lors de la cérémonie de distribution. Cette action s'inscrit dans le parcours de sensibilisation à la sécurité routière, deux ans avant le dispositif parcours urbain proposé aux élèves de CM2.

• Budget alloué : **5 000 €**

Semaine sans écran :

En raison de la crise sanitaire, cet évènement a été annulé.

La Ville, en étroite collaboration avec la communauté éducative, propose un temps d'échange et de réflexion avec les parents et enfants pour les sensibiliser à l'usage des écrans. Cette action s'articule autour de deux ateliers participatifs, en présence de professionnel de santé : « appréhender les écrans chez les 3/6 ans » et « maîtriser et réguler leur usage à partir de 6 ans ».

En complément, nous proposons un « escape game » aux collégiens (6^{ème} et 5^{ème}) suivi d'un temps d'échange.

• Budget alloué : **3 000 €**

Secteur équipement :

Remplacement des bureaux dans les classes élémentaires :

Afin de respecter la distanciation physique dans les salles de classe, la Ville de Mauguio Carnon a remplacé l'ensemble des bureaux doubles de toutes les classes élémentaires, par des bureaux individuels

• Budget alloué : **33 900 €**

Gestion des commandes de fournitures scolaires

- Dotation de 42,50 € par élève
- 150 € budget direction alloués au début de chaque année scolaire
- 450 € par école (bibliothèque et pédagogie)
- 56 € par école (documentation et abonnement)

• **Budget global de 79 500 €**

Secteur travaux :

De nombreux travaux sont réalisés chaque année dans les établissements scolaires, en étroite relation avec la Direction des Services Techniques.

- Création d'un auvent en angle au restaurant scolaire de l'école Jean MONNET,
- Etude de rafraîchissement thermique dans les écoles (protection solaire, menuiserie)
- Pose de ventilateurs dans toutes les classes des écoles maternelles et élémentaires,
- Pose de climatisation dans les salles polyvalentes des écoles élémentaires et dans les dortoirs des écoles maternelles,
- Réfection de la cour d'école Louise MICHEL élémentaire (enrobé, ombrage, gazon synthétique...)
- Réfection du sol souple et remplacement de cabane enfant à l'école maternelle Louise MICHEL



SPORTS

SPORTS

LE CONTEXTE

Le service coordonne la mise en œuvre de la politique sportive de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous, soutenir le tissu associatif sportif, gérer le patrimoine sportif et œuvrer à son développement afin de répondre à l'évolution des pratiques, développer des actions éducatives et évènementielles de visant à promouvoir la pratique sportive.

LES CHIFFRES CLÉS

- 47 manifestations annuelles soutenues
- **Budget fonctionnement : 333 000 €**
- **Budget investissement : 153 800 €**
- 85 associations, dont 48 subventionnées
- 19 sites sportifs
- 140 manifestations annuelles organisées en lien avec le secteur associatif et le Service de Logistique Évènementielle

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

Midi sport

- Dispositif de découverte d'activités sportives adressé à l'ensemble des agents municipaux, depuis 5 ans. 132 agents inscrits. Programmation hebdomadaire sur la pause méridienne du 15 septembre au 15 juin.
- **Coût du dispositif : 6 000 €**

Fête du sport (annulée Covid 19)

- Évènement populaire tourné vers le sport pour tous. 2 800 initiations et découvertes. 1000 participants inscrits aux différentes courses proposées. 4 comités de pilotage + 1 réunion bilan. 243 bénévoles mobilisés le jour J
- **Coût de la manifestation : 15 400 €**

Carrément sport (annulé Covid 19)

- La création du Carré Sport associée à une programmation d'animation estivale ont donné une identité au site et contribuent à augmenter la fréquentation du dispositif estival « Carrément Sport ». 5 semaines d'animations sportives (15 juillet au 20 août de 15h à 20h)
 - **Coût du dispositif : 12 240 €**

Vacances sportives

- Dispositif d'animation sportive pour les enfants âgés de 7 à 16 ans durant les vacances scolaires. 13 semaines par an. -20% de fréquentation par rapport à 2019
- **Coût du dispositif : 103 500 €** (51 600 € issus des recettes familles)

Equipements sportifs

- Installation d'agréés de fitness extérieur à la Plaine des Sports : 3400 €
- Remplacement de la clôture du BMX côté chemin de Bentenac : 14 000 €
- Achat de matériel nautique (aviron + voile) : 37 000 €
- Etude de faisabilité, réhabilitation de la base d'aviron. Coût de l'étude : 29 500 €
- Etude de faisabilité, extension gymnase Anquetil. Coût de l'étude : 9 600 €
- Réalisation d'une seconde plateforme de basketball 3x3 à la Plaine des Sports, y compris installation d'assise béton. Coût des travaux : 81 000 €

Soutien aux associations

- Aides directes
 - **Subventions de fonctionnement allouées 227.00 €**
- Aides indirectes
 - Mise à disposition de locaux
 - Mise à disposition de matériels
 - Nettoyage des locaux

- Prêt de deux minibus 9 places

- Aides « COVID » montant versé : 84 530 € hors MJC
- ASVBM (volleyball) : 10 000 €
- La Raquette Melgorienne : 5 330 €
- USM (football) : 13 000 €
- RCMC (rugby) : 13 000 €
- MC athlétisme : 6 200 €
- YCMC (base nautique) : 35 000 €

A noter :

- **Labellisation de la Commune : Terre des Jeux.**
A ce titre différentes actions seront menées dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.
- **Labellisation Centre de Préparation des Jeux de la base de voile « Marcel Buffet ».**
L'équipement est ainsi référencé dans le catalogue mis à disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques, afin que les équipes puissent s'y entraîner entre 2021 et 2024.

SOLIDARITES

SOLIDARITES

LE CONTEXTE

La politique municipale des solidarités se déploie pour accompagner les citoyens du territoire, tout au long de leur vie, en fonction des problématiques rencontrées, au plus près de leurs demandes.

L'action du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités (PJS) tend à réparer les liens entre les personnes, en les mettant en relation avec les dispositifs publics ou de droit privé (associations), qui peuvent leur apporter un soutien et des réponses aux difficultés qu'elles rencontrent.

En 2020, le PJS a dû relever le défi lancé par la crise sanitaire inédite provoquée par la pandémie de COVID 19, en se positionnant plus que jamais au plus près des personnes et des familles de la commune, en lieu et place de pierre angulaire des solidarités et de lieu ressource des questions préventives, éducatives et sociales, posées à l'échelon communal.

LE PROJET POLITIQUE SOLIDARITES

Cette politique publique vise à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la poursuite de quatre objectifs complémentaires qui traduisent la volonté de la commune d'œuvrer en faveur de la jeunesse, du vivre ensemble et de l'accompagnement social des personnes, tout au long de leur vie :

De la prévention à la remédiation, le projet politique se décline en 4 axes, desquels découlent des programmes et des actions spécifiques :

- permettre la réussite des jeunes
- favoriser le bien vivre ensemble et la régulation des conflits
- développer l'action sociale en faveur des personnes fragilisées
- améliorer les bâtiments à vocation sociale

LE PROJET DE SERVICE DU PJS

I/ Le Pôle de la Jeunesse et des Solidarités : une entité institutionnelle répondant aux missions inhérentes

aux différents champs de l'action sociale : Prévention, Education, Accompagnement.

Depuis 2014 un Pôle de la Jeunesse et des Solidarités est créé, regroupant :

- Le service Jeunesse et Médiation
- Et le Centre Communal d'Action Sociale

Objectif : mutualiser les services de la Mairie avec ceux du CCAS et plus précisément, rapprocher des agents ayant des compétences professionnelles spécifiques pour un développement optimisé de l'action jeunesse et solidarités.

Objectif 1 : Professionnaliser

- Mutualiser des méthodologies d'intervention, des compétences, des savoir-faire
- Recruter de travailleurs sociaux.
- Encourager la Formation

Objectif 2 : Innover

- Mener des actions expérimentales et évolutives en fonction de la demande et des besoins des usagers
- Fonder la démarche de prévention sur des interventions novatrices reposant sur la réflexion collective et transdisciplinaire de l'équipe

II/ Un budget reposant sur les moyens humains et la technicité

Il convient de recentrer l'ensemble des actions du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités sur la création d'espaces, d'outils et de démarches reposant sur la relation entre les professionnels et les usagers du service, au plus près des besoins recensés.

CCAS

LES ACTIONS MENÉES EN 2020 : une année sous le signe de la crise sanitaire

I/ Les accompagnements et dispositifs mobilisés

Nombre de bénéficiaires RSA sur la commune :

549 contre 441 en 2019

Nombre de personnes suivies par le CCAS : **86**

Nombre de dossiers de logement social déposés :

107 demandes comptabilisées en 2020

Nombre de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire :

	2017	2018	2019	2020
Aide alimentaire	77 dossiers présentés en séance pour 101 bénéficiaires	51 dossiers présentés en séance pour 89 bénéficiaires	108 présentés (89 dossiers accordés) en séance pour 125 bénéficiaires	137 présentés (112 accordés) en séance pour 129 bénéficiaires

Nombre d'aides financières

AIDES FINANCIERES	2017	2018	2019	2020
	6 973.84€ - 21 aides Dont 2 remboursables	8 992.81€ - 28 aides Dont 1 remboursable	5607.55 € - 16 aides	5771,89 € -21 aides Dont 1 remboursable

JEUNESSE ET MEDIATION

LES SUBVENTIONS EN 2020

- MILDECA NATIONALE : 20000 Euros

LES ACTIONS MENEES EN 2020

- *En fonctionnement*
- ✓ LES ACCUEILS DU PUBLIC EN JOURNEE, EN SOIREE, MARAUDES

Le nombre global d'accueils téléphoniques et physiques réalisés au Pôle Jeunesse et Médiation en 2020 s'élève à **1250 (2259 en 2019)**.

Le confinement et le couvre-feu qui résultent de la crise sanitaire sont la conséquence première de la baisse du nombre d'accueils du PJM.

- **663 Accueils physiques sur l'année 2020 (1124 en 2019)**
- **587 Accueils téléphoniques sur l'année 2020 (1135 en 2019)**

MARAUDES : L'équipe a procédé à un investissement massif dans la présence sociale. Avec un nombre de maraudes effectuées entre Février et Octobre équivalent à **58 sorties extérieures**, les médiateurs ont su se rendre visibles et disponibles à l'extérieur. Cette présence auprès des jeunes, qui s'évalue à près de 200h de rencontres, d'échanges, et de lien, qui engendre donc une visibilité plus importante et un accroissement des jeunes accompagnés par le service.

L'année 2020, c'est donc près de **800 rencontres** différentes en matière de présence, d'écoute, de prévention, de contact avec la jeunesse de la ville.

- ✓ LES DISPOSITIFS EDUCATIFS

LES CELLULES DE VEILLE SOCIO-EDUCATIVES :

Pour l'année 2020, seulement **2 veilles socio-éducatives** ont eu lieu. La crise sanitaire a entraîné des périodes de confinements et un couvre-feu, qui ont limité les sorties et les regroupements, pouvant expliquer en partie que le Pôle Jeunesse et Médiation n'ait pas été saisi dans le cadre des cellules de veille.

BOURSE AU PERMIS :

En 2020, **17 jeunes** se sont adressés au Pôle Jeunesse et Médiation pour faire une demande de bourse au permis.

4 bourses au permis ont été attribuées pour un total de 2400 Euros (contre 3 en 2019)

BOURSE AU PROJET MERITOIRE :

Cette année, 2 jeunes ont bénéficié de cette bourse :

- Un jeune a pu bénéficier d'une bourse de 600€ qui vient valoriser son investissement dans son projet de soutien commercial pour les pays émergents.
- Le second a vu une bourse lui être octroyée afin de finaliser son parcours de formation en Asie et lui permettre d'aller au bout de ce parcours atypique.

- ✓ LES DISPOSITIFS DE PREVENTION

LE DISPOSITIF EPHEMERE :

JULLET : Les statistiques sur 13 soirées sont :

Total : 582
Garçons : 451
Filles : 131
Moyenne par soir : 32

AOUT : Les statistiques sur 13 soirées sont :

Total : 294
Garçons : 224
Filles : 70
Moyenne par soir : 23
Grande majorité / Age : 15-20 ans

Malheureusement, ces temps n'ont pas été épargnés par la pandémie de Covid-19 ; suite à des arrêtés préfectoraux, toutes les manifestations ont été annulées : POZ ALCO, la WAKE UP.

Cependant, et en réactivité à cette période si particulière, le **MEL'GAME** a pu se tenir, afin de proposer aux jeunes de la commune une mobilisation, essentiellement numérique cette année. Pour pouvoir maintenir cette action de prévention auprès des adolescents, le Pôle Jeunesse Médiation a collaboré avec l'association Manguio E-Sport et plus spécialement avec Monsieur Marc LAROCHE JOUBERT.

L'évènement a donc été planifié en réseau, **une trentaine de jeunes participants**. A la fin du week-end, trois gagnants sur chacune des compétitions ont été désignés, soit six heureux élus.

✓ *En investissement*

Les dépenses d'investissement	
2 vélos et 1 cariole	4116.49€
Ethylotests	179.94 €
1 four+ 1 micro-ondes	279.99€
Plastifieuse	159.99€
TOTAL DEPENSES	4736.41€

Accusé de réception en préfecture
034-213401540-20210628-DCM-75B-21-BF
Date de télétransmission : 01/07/2021
Date de réception préfecture : 01/07/2021